

Indice
du Genre
dans les ODD

20
22

UN "RETOUR À LA NORMALE" NE SUFFIT PAS



NE
SUFFIT PAS

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été rédigé et édité par **Angela Hawke**. Il a été conçu par **Julie Brunet**, de Datacitron, sous la direction créative de **Saran Koly**.

L'**Indice du Genre dans les ODD 2022 d'Equal Measures 2030 (EM2030)** a été élaboré par **Albert Motivans**, en collaboration avec **Aurélie Acoca**. Les processus de collecte de données et d'analyse ont été dirigés par **Albert Motivans**, en collaboration avec **Aurélie Acoca, Coretta Jonah et Anuja Patel**.

Les personnes ayant majoritairement contribué à la Section 2 (À propos de l'Indice) et la Section 3 (Principaux constats) du rapport sont **Alison Holder** et **Albert Motivans**, ainsi qu'**Aurélie Acoca** et **Coretta Jonah**. Les principales personnes ayant contribué à la Section 4 (Un monde fracturé) sont **Alison Holder** (sur les questions liées à la COVID-19, l'intersectionnalité, l'austérité, ainsi que la justice et la solidarité internationales), **Shannon Kowalski** (sur les questions liées à l'effondrement écologique et la polarité politique) et **Martha Flynn** (sur les questions liées à la COVID-19 et l'intersectionnalité). Quant à la Section 5 (Plan d'action pour le changement), les contributrices et contributeur sont **Martha Flynn** (sur les questions liées à la législation et au leadership), **Aarushi Khanna** (sur les questions liées aux services publics), **Charlotte Minvielle** (sur les questions liées au leadership), **Albert Motivans** (sur les lacunes dans les données relatives au genre), **Amanda Austin** (sur les mouvements féministes) et **Paula Trujillo** (sur les questions liées aux filles et aux jeunes femmes).

Nous remercions les six leaders d'opinion mondiaux pour leur temps, leur expertise et leurs observations sur la Section 5 (Plan d'action pour le changement), à savoir la **Sénatrice María de los Ángeles Sacnun** (sur les questions liées à législation), **Crystal Simeoni** (sur les questions liées aux services publics), **la docteure Lina AbiRafeh** (sur les questions de leadership), **la docteure Mayra Buvinic** (sur les lacunes dans les données relatives au genre), **Amina Doherty** (sur les mouvements féministes) et **Judicaelle Irakoze** (sur les questions liées aux filles et aux jeunes femmes).

EM2030 tient à remercier le Competence Centre on Composite Indicators and Scoreboards du **Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne** pour son audit statistique de l'Indice et sa méthodologie.

Tout au long de l'élaboration du présent rapport, l'ensemble de l'équipe du Secrétariat d'EM2030 a joué un rôle de premier plan et apporté son soutien et ses contributions, notamment : **Esme Abbott, Aurélie Acoca, Nadia Ahidjo, Hellen Malinga Apila, Amanda Austin, Ibrahima Beye, Martha Flynn, Cecilia García, Alison Holder, Coretta Jonah, Aarushi Khanna, Saran Koly, Alison Livingstone, Wairimu Macharia, Hamid Mahamat, Charlotte Minvielle, Albert Motivans, Anuja Patel, David Stewart et Paula Trujillo**.

EM2030 apprécie les conseils et les contributions apportés par les partenaires au sein du Conseil tout au long de l'élaboration de l'Indice et du présent rapport, à savoir **l'Asian-Pacific Resource and Research Centre for Women [ARROW]**, **la fondation Bill et Melinda Gates**, **le Comité d'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits des femmes [CLADEM]**, **Data2X, ONE, Plan International**, **la fondation Tableau**, **le Réseau de développement et de communication des femmes africaines [FEMNET]** et **Women Deliver**, ainsi que par les partenaires nationaux, à savoir **l'Asociación Generando Equidad, Liderazgo y Oportunidades [ASOGEN]** (Guatemala), **le Forum des éducatrices africaines [FAWE]**, **Groots** (Kenya), **l'Initiative Pananetugri pour le bien-être de la femme [IPBF]** (Burkina Faso), **KAPAL Perempuan** (Indonésie), **le Réseau Siggil Jigéen [RSJ]** (Sénégal), **la Ruta Pacífica de las Mujeres** (Colombie) et **la Society for Health Alternatives [SAHAJ]** (Inde).

La traduction du présent rapport a été confiée à **Strategic Agenda** (français) et à **Erika Cosenza et Maitén Vargas** (espagnol), et la révision à **Joanna Fottrell** (anglais), **Noémie Pennacino** (français) et **Maitén Vargas** (espagnol). **Léa Valenti** a contribué à la gestion du projet.

Les opinions exprimées dans le présent rapport ne représentent pas nécessairement celles des contributeurs et contributrices externes ni des organisations partenaires individuelles.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

La recherche et les observations exposées dans le présent rapport (dont les pièces jointes et annexes) ont été préparées pour son usage et son utilité exclusifs, et sont considérées comme exactes.

Ces documents sont conçus à des fins d'information et d'orientation générales uniquement. Les opinions exprimées dans le présent rapport ne représentent pas le point de vue officiel d'EM2030 (qui, à la date de publication, est hébergé par Plan International) ni de ses organisations partenaires ou d'autres personnes ayant contribué à son élaboration.

Les lecteurs et lectrices sont libres de reproduire les documents publiés par EM2030 pour leurs propres besoins. Nous demandons cependant à ce que la source soit dûment mentionnée.

Pour toute utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs et lectrices d'inclure le lien vers le rapport figurant sur le site Internet d'EM2030 :
<https://www.equalmeasures2030.org>

Pour toute mention écrite, nous suggérons la référence suivante : EM2030. Un « retour à la normale » ne suffit pas : l'Indice du Genre dans les ODD 2022 d'EM2030. Equal Measures 2030, Woking, 2022. <https://www.equalmeasures2030.org>

AVANT-PROPOS

EN QUOI L'INDICE DU GENRE DANS LES ODD 2022 EST-IL IMPORTANT ?

Ne savons-nous pas déjà que la situation des filles et des femmes s'est améliorée au cours des dernières décennies, qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation, du nombre croissant de femmes occupant des postes de direction ou du renforcement des mouvements féministes à travers le monde ? Cet indice peut-il vraiment nous apprendre quelque chose de nouveau sur l'avancée de l'égalité de genre à l'échelle internationale ? Reste-t-il encore beaucoup à faire, même après que la communauté internationale s'est engagée à verser 40 milliards de dollars à l'occasion du Forum Génération Égalité à Paris en juin 2021¹ ?

La réponse à ces questions est un « oui » catégorique. Si nous voulons concrétiser la vision énoncée dans les Objectifs de développement durable (ODD) en faveur des populations et de la planète, nous devons suivre les progrès, ou l'absence de progrès, en tenant compte de la dimension de genre dans l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030)². Et nous devons utiliser les données qui en résultent pour favoriser la redevabilité à l'égard des engagements pris en faveur de l'égalité de genre. Pour ce faire, l'Indice du Genre dans les ODD d'EM2030 est l'outil le plus complet qui soit.

Si des progrès notables ont été accomplis en matière d'égalité de genre depuis la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing en 1995³, aucun d'entre nous ne

vit dans un pays qui a honoré toutes les promesses d'égalité énoncées dans les ODD. D'ailleurs, la plupart des pays ne sont pas en voie d'atteindre ces objectifs d'ici à 2030. Même si la plupart des pays à travers le monde semblent faire des progrès en matière d'égalité de genre, des outils comme l'Indice du Genre dans les ODD sont nécessaires pour tirer la sonnette d'alarme face à la lenteur, la portée limitée et la profonde fragilité de ces avancées. Ils sont essentiels pour surmonter les chocs mondiaux, comme la pandémie de COVID-19 et les autres crises qui, nous le savons, suivront.

L'Indice a été élaboré par le partenariat EM2030, qui rassemble des dirigeantes et dirigeants nationaux, régionaux et mondiaux issus de réseaux féministes, de la société civile, d'organismes œuvrant en faveur du développement international et du secteur privé, afin de relier les données et les éléments de preuve au plaidoyer et à l'action pour l'égalité de genre. Une conviction commune anime le partenariat : les données peuvent mettre en évidence les inégalités et les injustices, motiver le changement et favoriser la redevabilité. L'Indice du Genre dans les ODD 2022 est le fruit d'années de dialogue et d'apprentissage, dans le cadre de notre partenariat « du mondial au local » et au-delà.

La pandémie de COVID-19 a dominé nos discussions et nos réflexions autour de l'Indice, même s'il est trop tôt pour évaluer l'ensemble de ses répercussions sur les filles et les femmes du monde entier, dans toute leur diversité. Toutefois, une chose est sûre : la pandémie a révélé et exacerbé les inégalités marquées et croisées qui constituaient un frein bien avant que nous entendions parler de la COVID-19. Ce qui compte maintenant, c'est ce que nous allons faire.

En plus d'illustrer les nombreux défis à relever, l'Indice contient un message positif : de rapides progrès sont possibles. Les données de l'Indice, ainsi que les recommandations stratégiques qu'on ne peut plus claires que nous avons tirées des résultats de l'Indice et de notre expérience

Alison Holder,
Directrice d'EM2030

Sivananthi KV Thanenthiran,
Directrice Exécutive,
ARROW

Anita Zaidi,
Présidente de la division
égalité femmes-hommes,
Bill & Melinda Gates
Foundation

Milena Páramo Bernal,
Coordinatrice Régionale,
CLADEM

Emily Courey Pryor,
Directrice Exécutive,
Data2X

Memory Zonde-Kachambwa,
Directrice Exécutive,
FEMNET

David McNair,
Directeur Exécutif politique
mondiale, ONE

Stephen Omollo,
PDG, Plan
International

Neal Myrick,
Responsable mondial de
la fondation Tableau

Kathleen A. Sherwin,
Présidente et Directrice Générale
par intérim, Women Deliver



BILL & MELINDA GATES foundation




collective, tracent une voie reposant sur la vision d'EM2030 : un monde juste, pacifique et durable dans lequel les filles et les femmes du monde entier jouissent d'une égalité de pouvoir, de voix, de possibilités et d'accès à leurs droits, conformément aux ODD.



Avec un tiers des pays ne faisant aucun progrès sur l'égalité de genre ou avançant dans la mauvaise direction, notre Indice montre que le monde est en retard sur les ODD. Les grânes des retombées de la pandémie de COVID-19 ont été semées bien avant que le virus ne commence à se propager : des millions de femmes étaient déjà confrontées à une compression du budget des ménages, à des soins de santé médiocres et à l'évaporation des filets de sécurité sociale. Mais l'Indice montre également qu'un changement rapide en matière d'égalité de genre est possible et fournit un «plan directeur» aux gouvernements pour aider à concrétiser ce changement.

Alison Holder,
Directrice d'EM2030

À moins d'une décennie de la fin du Programme 2030, l'Indice du Genre dans les ODD 2022 arrive à point nommé ! Les données montrent que même avant la pandémie de COVID-19, les progrès étaient lents. En Asie, les écarts intrarégionaux en matière d'éducation et d'égalité de genre sont marqués et inquiétants. Il s'agit là d'un appel à l'action à l'intention des gouvernements, qui doivent investir en priorité dans la réalisation de l'égalité de genre !

Sivananthi K. V. Thanenthiran,
Directrice Exécutive, ARROW

Dans toutes les dimensions de la vie, les données sont essentielles pour suivre les progrès accomplis et identifier les domaines qui régressent. La pandémie de COVID-19 a mis en péril ce que les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes ont bâti au prix de grands efforts. L'Indice fournit une base de référence pour surveiller l'incidence de la pandémie, en particulier sur les questions où l'on observe déjà des tendances négatives, comme la participation des femmes au marché du travail, le travail domestique non rémunéré et la violence à l'égard des femmes, ainsi que pour promouvoir une action accélérée en faveur de l'égalité de genre.

Milena Páramo Bernal,
Coordinatrice Régionale, CLADEM

Bien que presque tous les pays du monde se soient engagés à combler le fossé de l'égalité de genre, les preuves montrent que les femmes africaines sont toujours sous-représentées dans les postes de direction, des postes ministériels (seulement 26 pour cent occupés par des femmes) aux parlements (seulement 24 pour cent). Les pays dans la région devraient apprendre du leadership transformateur du Rwanda, qui compte la plus forte proportion de femmes au parlement et dans les cabinets, ce qui contribue grandement à l'adoption de politiques et de lois progressistes. Nous devons également combler les lacunes existantes en matière de données, qui peuvent rendre invisibles les contributions des femmes à l'élaboration des politiques, en particulier sur les questions liées à l'économie des soins

Memory Zonde-Kachambwa,
Directrice Exécutive, FEMNET

Cette étude montre à quel point nous sommes loin de l'objectif d'égalité de genre. Mais ce qui peut être mesuré peut être résolu – et ces données nous indiquent qui sont les personnes qui doivent investir davantage, et où elles doivent concentrer leur énergie. C'est maintenant aux gouvernements, aux entreprises et à la société civile de prendre ces données au sérieux et d'agir.

David McNair,
Directeur Exécutif politique mondiale, ONE

Si nous voulons parvenir à l'égalité de genre et atteindre les ODD, il est essentiel d'être en mesure d'identifier les principaux défis auxquels sont confrontées les filles et les femmes du monde entier et de suivre les progrès réalisés. L'Indice du Genre dans les ODD nous permet de le faire. Il nous montre également la fragilité des progrès face aux chocs. Afin d'éviter que s'aggrave une situation déjà tendue, les dirigeant·e·s du monde entier doivent prendre des mesures urgentes, porteuses de transformations en matière d'égalité de genre afin de garantir des progrès durables en faveur des droits des filles et des femmes.

Stephen Omollo,
PDG, Plan International

La fondation Tableau est convaincue que les données peuvent permettre de faire la lumière sur les inégalités, sous toutes leurs formes. Le nouvel Indice du Genre dans les ODD permet de mettre en évidence les graves menaces qui pèsent sur la réalisation de l'égalité de genre et des objectifs mondiaux associés. Nous devons tous travailler ensemble pour mener à bien le Programme 2030, et l'Indice du Genre dans les ODD peut montrer comment y parvenir sans laisser pour compte les femmes et les filles.

Neal Myrick,
Responsable Mondial de la fondation Tableau

L'Indice du Genre dans les ODD 2022 est le plus inclusif et le plus complet à ce jour. Il identifie précisément les questions qui nécessitent une action immédiate plus ciblée, tout en soulignant à quel point les inégalités entre les genres demeurent globalement systémiques, comme en témoigne la pandémie de COVID-19. Pour Women Deliver, il s'agit d'un outil fondamental qui fournit les données nécessaires pour promouvoir, sécuriser et sauvegarder les droits des filles et des femmes, dans toutes leurs identités croisées, dans le cadre des ODD et au-delà.

Kathleen A. Sherwin,
Présidente et Directrice Générale par intérim,
Women Deliver

SIGLES ET ACRONYMES

APD	Aide publique au développement	LGBTQIA+	Personnes lesbiennes, gay, bisexuelles, trans, queers, intersexes et asexuelles (plus toutes les identités de genre et sexualités)
ADPIC	Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce	MBRRACE-UK	Mothers and Babies: Reducing Risk through Audits and Confidential Enquiries across the UK
AIE	Agence internationale de l'énergie	ND-GAIN	Indice global d'adaptation de Notre Dame
BFF	Fonds féministe noir	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
BM	Banque mondiale	ODD	Objectifs de développement durable
CEPALC	Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes	OIM	Organisation internationale pour les migrations
C02	Dioxyde de carbone	OIT	Organisation internationale du travail
COP	Conférence des parties	OMS	Organisation mondiale de la santé
CRR	Centre pour les droits reproductifs	ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
EM2030	Equal Measures 2030	PIB	Produit intérieur brut
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
FME	Forum économique mondial	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
FMI	Fonds monétaire international	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FS Index	Indice des États fragiles (Fund for Peace)	UNPD	Division de la population des Nations Unies
GSMA	Système mondial de communications mobiles (à l'origine Groupe spécial mobile)	UNSD	Division de la statistique des Nations Unies
IBP	International Budget Partnership	UNTC	Collection des traités des Nations Unies
ILGA	Association internationale des personnes lesbiennes, gay, bisexuelles, trans et intersexes	UIP	Union interparlementaire
Ind.	Indicateur (de l'Indice du Genre dans les ODD d'EM2030)	UIT	Union internationale des télécommunications
IRC	Comité international de secours	VBG	Violence basée sur le genre
JMP	Programme commun de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène	V-DEM	Varieties of Democracy Institute
		WBL	Women, Business and the Law
		WEDO	Organisation des femmes pour l'environnement et le développement

SOMMAIRE

10 1. RÉSUMÉ

14 2. À PROPOS DE L'INDICE DU GENRE DANS LES ODD 2022

14	Objet
14	Portée
14	Valeur ajoutée
15	Qu'est-ce qui change ?
16	Limites

17 3. PRINCIPAUX CONSTATS

17	Constats généraux
19	Tendances en matière d'égalité de genre à travers le monde : des progrès, mais trop lents et trop inégaux
21	La situation de l'égalité de genre dans le monde en 2020 : encore trop de filles et de femmes laissées pour compte
22	Constats par ODD et par thématique
30	Constats par région
32	Constats sur les sept pays cibles d'EM2030

34 4. UN MONDE FRACTURÉ : LA TOILE DE FOND DE L'ÉGALITÉ DE GENRE

34	1. La pandémie de COVID-19 : mettre en avant les failles de l'égalité de genre à travers le monde
37	2. Intersectionnalité : percevoir la situation d'ensemble derrière les moyennes
39	3. Effondrement écologique : alimenter les inégalités de genre
41	4. Polarisation politique : quand l'égalité de genre se politise
44	5. L'austérité : choix politique ou impératif budgétaire ?
46	6. Justice et solidarité internationales : il est temps d'honorer les engagements pris

50 5. PLAN D'ACTION POUR LE CHANGEMENT : SIX RECOMMANDATIONS EN VUE D'ACCÉLÉRER LES PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE GENRE D'ICI À 2030

51	1. Réformer et appliquer les lois contre les inégalités
52	2. Investir dans les services publics et les infrastructures sociales (notamment les soins)
57	3. Promouvoir le leadership, la participation et la voix des filles et des femmes
59	4. Combler les lacunes dans les données sur le genre
64	5. Investir dans les organisations et les mouvements féministes, mettre des espaces à leur disposition et les écouter
68	6. Travailler avec les filles et les jeunes femmes, ainsi que les organisations dirigées par des filles et des jeunes, et renforcer leur autonomisation

73 ANNEXE 1 : INDICE ET CADRE DES INDICATEURS

76 ANNEXE 2 : PLUS QUE DE SIMPLES CHIFFRES : LA CONCEPTION DE L'INDICE DU GENRE DANS LES ODD D'EM2030

78 ANNEXE 3 : PREMIÈRES PREUVES DES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

80 ANNEXE 4 : LES DIX PAYS QUI ONT ÉVOLUÉ LE PLUS RAPIDEMENT ENTRE 2015 ET 2020 ET LES OBJECTIFS POUR LESQUELS LES SCORES ONT LE PLUS AUGMENTÉ

82 NOTES DE FIN ET SOURCES

1. RÉSUMÉ

Égalité de genre : de lents progrès, au mieux

L'Indice du Genre dans les ODD 2022 tire la sonnette d'alarme à propos de l'égalité de genre, révélant qu'entre 2015 et 2020, les progrès mondiaux ont été lents et marginaux, au mieux. Moins d'un quart des pays avancent « rapidement » vers l'égalité de genre, tandis qu'un tiers ne fait aucun progrès ou, pire encore, va dans la mauvaise direction.



Des efforts sont déployés pour rendre le monde plus égalitaire entre les genres, mais ils sont beaucoup trop lents. Nous ne sommes donc pas en bonne voie pour parvenir à l'égalité de genre d'ici à 2030, comme l'exigent les ODD. Le nouvel Indice du Genre dans les ODD, l'indice mondial le plus complet qui soit pour évaluer l'égalité de genre, révèle que les progrès réalisés dans certaines régions et certains pays sur les principales questions en la matière ont

Figure 1.
**TIRER LA SONNETTE D'ALARME
SUR LES PROGRÈS MONDIAUX EN
MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE GENRE**

stagné ou reculé. Élaborée par le partenariat EM2030, cette édition de 2022 fournit des données recueillies entre 2015 et 2020 pour dresser un tableau des progrès (ou de l'absence de progrès) en matière d'égalité de genre.

S'il est trop tôt pour évaluer l'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les filles et les femmes* du monde entier, il est à craindre que les progrès hésitants et limités réalisés depuis 2015 aient été trop fragiles pour résister à un tel choc. La pandémie a mis en lumière les lignes de fracture entre les genres qui entraînaient les progrès vers les ODD bien avant qu'elle n'éclate. Les efforts des pays sont toujours endigués par le manque de travail décent pour les femmes, les inégalités qui étouffent le potentiel de certains groupes de filles et de femmes – souvent ceux qui sont déjà les plus marginalisés – et le manque persistant d'investissements dans les services publics et les infrastructures de soins, alors qu'ils pourraient alléger leur fardeau.

L'Indice confirme qu'un « retour à la normale » n'est tout simplement pas assez ambitieux, étant donné que la « normale » qui prévalait avant la pandémie de COVID-19 ne permettait pas de réaliser des progrès à l'échelle, au rythme et selon l'intensité nécessaires à une égalité de genre durable. Comme on l'a vu lors de crises successives – de la récession économique aux conflits et aux catastrophes climatiques –, les progrès durement acquis en matière d'égalité de genre cèdent souvent sous la pression et leur manque de résilience n'est que trop évident. Compte tenu de l'impact de ces catastrophes par le passé, que pouvons-nous attendre de la pandémie ? L'histoire montre que les filles et les femmes pourraient bien voir se poursuivre l'érosion des filets de sécurité dont elles dépendent, avec des conséquences désastreuses, en particulier pour celles qui sont déjà les plus marginalisées.

L'Indice rend compte des inégalités qui existent entre les pays concernant le statut des filles et des femmes. Toutefois, pour comprendre les inégalités observées au sein des pays et

entre les différents groupes de population, nous devons relever la « moyenne » des scores d'Indice et examiner chacun des indicateurs qui permettent une ventilation par caractéristique. Cela peut révéler d'importantes différences de progrès en fonction de caractéristiques clés (appartenance ou origine ethnique, statut de

LA " NORMALE " QUI PRÉVALAIT AVANT LA PANDÉMIE DE COVID-19 NE PERMETTAIT PAS DE RÉALISER DES PROGRÈS À L'ÉCHELLE, AU RYTHME ET SELON L'INTENSITÉ NÉCESSAIRES À UNE ÉGALITÉ DE GENRE DURABLE

handicap, situation économique, etc.). Pire encore, de nombreuses caractéristiques et inégalités qui affectent la vie des filles et des femmes ne sont pas du tout prises en compte. Les filles et les femmes ne constituent pas un groupe homogène et les progrès durables en faveur de l'égalité de genre doivent reconnaître et combattre les nombreuses disparités qui existent, y compris dans leur intersectionnalité (et contribuer à la collecte des données nécessaires à des fins d'évaluation).

Si l'on prend les moyennes nationales, l'Indice montre toutefois que des avancées en faveur de l'égalité de genre sont possibles. Le présent rapport expose un plan d'action pour le changement visant à atténuer les conséquences à long terme de la pandémie de COVID-19 pour les filles et les femmes, et par conséquent pour le développement socioéconomique, et relancer la longue quête pour une égalité de genre durable.

* La vision d'EM2030 en matière d'égalité de genre tient compte des filles et des femmes dans toute leur diversité, ainsi que des personnes non conformes à un genre et non binaires.

Figure 2.

VUE D'ENSEMBLE DES PROGRÈS MONDIAUX EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE



PRINCIPAUX CONSTATS

- ◆ Les progrès en faveur de l'égalité de genre ont été trop lents, trop fragiles et trop fragmentés : la situation n'a guère progressé au niveau mondial entre 2015 et 2020.
- ◆ Si les tendances actuelles se poursuivent, la communauté internationale n'atteindra qu'un score d'Indice de 71 sur 100 en 2030, date limite pour la réalisation des ODD.
- ◆ Aucun des 144 pays figurant dans l'Indice du Genre dans les ODD n'est parvenu à l'égalité de genre, et aucun n'est le plus performant au monde à ce sujet, ou ne figure même parmi les dix premiers, et ce, pour l'ensemble des ODD. Chaque pays doit en faire davantage pour concrétiser la vision de l'égalité de genre portée par les objectifs.

LE CONTEXTE DE L'ÉGALITÉ DE GENRE



- ◆ La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les profondes failles entravant l'égalité de genre qui ont exacerbé les conséquences de la pandémie pour les filles et les femmes.
- ◆ Il est essentiel d'avoir une **vision intersectionnelle**. Sans comprendre comment les inégalités se conjuguent et s'accumulent, il est difficile d'identifier les problèmes et, par conséquent, les solutions.
- ◆ L'**effondrement écologique** a une profonde incidence sur les filles et les femmes, qui voient leurs ressources s'amenuiser et leurs charges augmenter.
- ◆ L'égalité de genre est devenue un champ de bataille politique à une époque où la **polarité politique** s'accentue. On observe une opposition croissante à de nombreux droits humains, et les droits des filles et des femmes sont une cible privilégiée.
- ◆ Les **mesures d'austérité** sont devenues la principale solution des pays pour faire face aux crises. Mais les coupes dans les services publics qui en résultent touchent d'abord et surtout les filles et les femmes.
- ◆ La **justice et la solidarité internationales** font défaut. Les pays qui portent le moins de responsabilités en ce qui concerne le changement climatique ne bénéficient pas du soutien nécessaire, et l'efficacité de l'aide ne s'est guère améliorée au cours de la dernière décennie.

APERÇU DES RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

L'Indice du Genre dans les ODD 2022 définit un plan d'action pour le changement à partir de six thèmes transversaux qui caractérisent souvent les pays et les régions qui font quelques progrès en faveur de l'égalité de genre.

Réformer et appliquer les lois contre les inégalités.

Les pays qui réforment et appliquent pleinement les lois en faveur de l'égalité de genre obtiennent de meilleurs résultats en matière de santé, de nutrition et d'éducation pour les femmes et leur famille, proposent aux femmes des emplois plus résilients et comptent davantage de femmes au sein de leur parlement.

Investir dans les services publics et les infrastructures sociales (y compris les soins)

La transformation sociale nécessaire à l'égalité de genre doit bénéficier d'un financement, ce qui nécessite des budgets tenant compte de la dimension de genre, une fiscalité progressive et des investissements importants dans les infrastructures et les services publics (y compris les soins).

Promouvoir le leadership, la participation et la voix des filles et des femmes.

La clé est de combattre les normes de genre et de donner l'exemple, une plus grande visibilité des femmes dans la vie publique créant un cercle vertueux de participation.

Combler les lacunes dans les données sur le genre.

Cela suppose d'investir dans l'amélioration des infrastructures de données et d'officialiser l'idée d'un écosystème de données sur le genre, mais aussi de mobiliser et de tisser des liens entre les différentes parties prenantes et communautés de données, ainsi que de faire bon usage des mégadonnées.

Investir dans les organisations et les mouvements féministes, mettre des espaces à leur disposition et les écouter.

Peu de progrès en matière des droits des femmes auraient été réalisés sans l'impulsion et les efforts de plaidoyer de ces organisations et mouvements. Ils ont donc besoin de ressources suffisantes et d'espaces sûrs et sécurisés dans lesquels ils peuvent agir et défendre leurs intérêts.

Travailler avec les filles et les jeunes femmes, et soutenir leur autonomie

Leur voix doit être entendue dans la prise de décisions qui les concernent. Les programmes politiques et lois conçus avec et pour elles, ainsi que le financement des groupes qui les représentent sont essentiels pour accélérer les progrès en faveur de l'égalité de genre.



Source : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030.

2. À PROPOS DE L'INDICE DU GENRE DANS LES ODD 2022

Objet

Élaboré par EM2030, le plus grand partenariat mondial sur la redevabilité à l'égard de l'égalité de genre et des ODD, l'Indice du Genre dans les ODD 2022 fournit un aperçu de la situation du monde en ce qui concerne l'égalité de genre, telle que définie dans le Programme 2030⁴, une vision pour laquelle les défenseurs et les défenseuses de l'égalité de genre du monde entier se battent depuis longtemps. Partant du principe qu'il est impossible de résoudre un problème que l'on ne comprend pas, l'Indice fournit les preuves concrètes nécessaires pour que les gouvernements rendent compte de leurs engagements en faveur de l'égalité de genre, conformément aux ODD. En montrant où se matérialisent, ou non, les progrès, l'Indice vise à galvaniser l'action en faveur de l'égalité de genre de sorte que l'élan vers l'égalité devienne résilient, durable et, en fin de compte, imparable.

Portée

L'Indice englobe 56 indicateurs clés répartis sur 14 des 17 ODD (voir annexe 1), chaque objectif étant représenté par trois à cinq indicateurs liés au genre. L'Indice recueille les données de 144 pays – parmi lesquels 135 disposent de données pour deux points temporels, ce qui permet de suivre les progrès qu'ils ont réalisés entre 2015 et 2020. L'Indice couvre désormais 98 pour cent des filles et des femmes du monde, contre 95 pour cent pour la première édition de 2019⁵. EM2030 fournit également une analyse approfondie de ses sept pays (Burkina Faso, Colombie, Guatemala, Inde, Indonésie, Kenya et Sénégal) et ses trois régions cibles actuels (Afrique, Asie et Amérique latine).

Valeur ajoutée

Il existe un nombre croissant d'indices du genre, mais l'Indice du Genre dans les ODD 2022 est unique pour au moins trois raisons. Premièrement, si l'Indice suit la structure des ODD, il ajoute une perspective de genre à chacun d'entre eux, y compris aux nombreux objectifs qui en sont dépourvus dans le cadre officiel ou à ceux pour lesquels aucune donnée permettant de suivre les progrès n'est actuellement communiquée. L'Indice permet donc de suivre les avancées réalisées pour la plupart des objectifs (et pas seulement pour l'ODD 5 [égalité de genre]).

Deuxièmement, compte tenu des lacunes dans les données nécessaires au suivi officiel des ODD, l'Indice s'appuie sur les indicateurs des ODD liés au genre qui sont disponibles et les complète avec un plus large éventail de sources de données afin de brosser un tableau plus actuel et plus complet des avancées. Il s'agit notamment du suivi des cadres juridiques pour l'égalité de genre (par exemple, les lois relatives à l'égalité sur le lieu de travail, le droit à l'avortement, l'orientation sexuelle, etc.), des données d'enquêtes mondiales qui recueillent le point de vue des femmes sur différents aspects de leur vie et de leur société et d'autres collectes de données régulièrement menées par une série de fournisseurs de données (notamment la Banque mondiale, les organisations de la société civile et les groupes de réflexion) à l'échelle mondiale.

Troisièmement, l'Indice suit les progrès dans le temps, ce qui permet d'effectuer des analyses comparatives depuis 2015 et d'élaborer des scénarios pour savoir comment (et si) les indicateurs du genre permettent de révéler une progression vers la réalisation des ODD à l'horizon 2030.

Qu'est-ce qui change ?

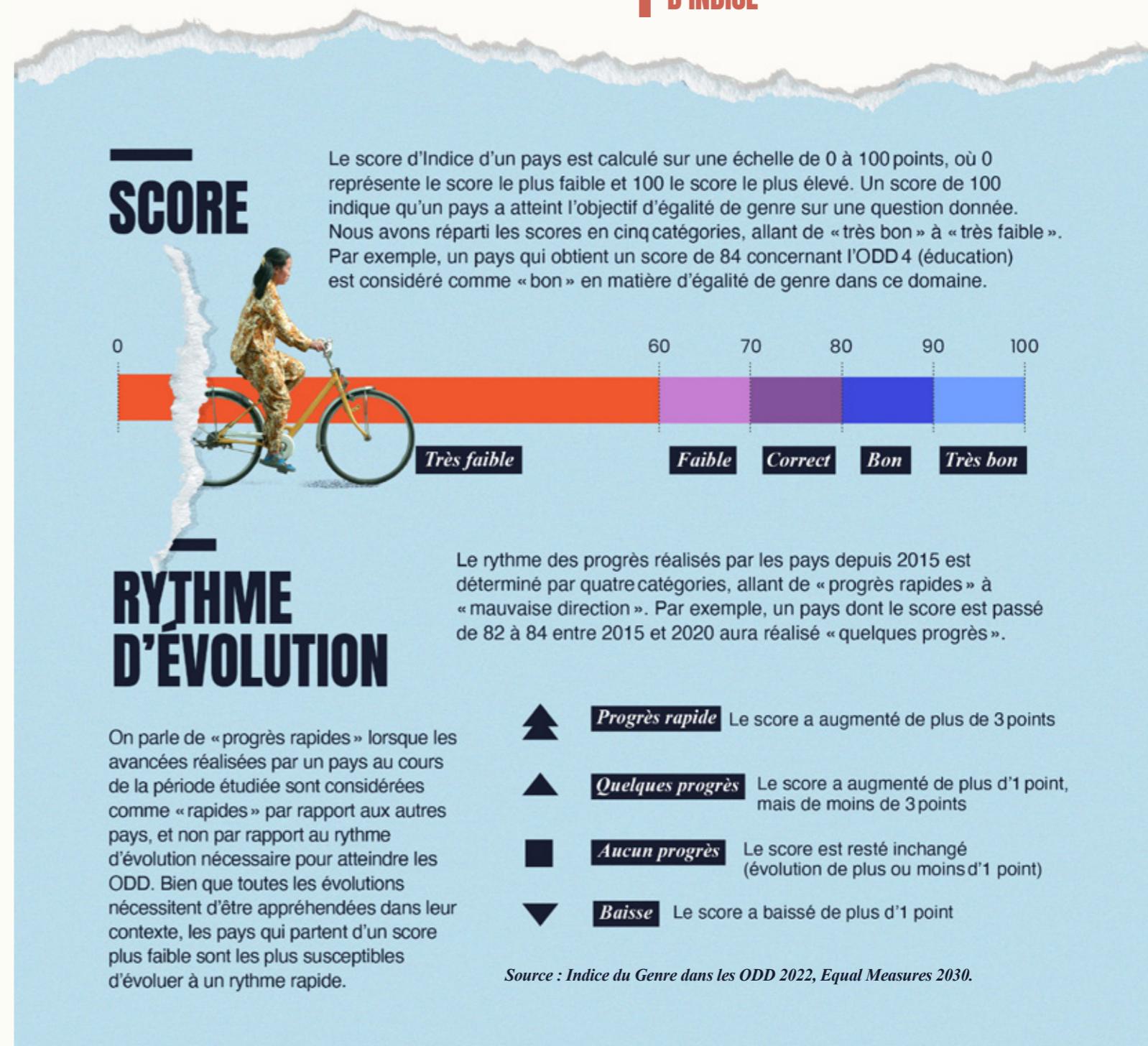
L'Indice de 2022 s'appuie sur l'Indice du Genre dans les ODD 2019, et le remplace. Les résultats générés par les deux indices ne sont pas comparables, car la composition des indicateurs n'est plus la même, tout comme la méthodologie, qui a été améliorée.

Depuis l'édition de 2019, quinze nouveaux indicateurs ont été ajoutés à l'Indice. Ceux-ci englobent des questions telles que l'accès des femmes à la justice, leur capacité à débattre des questions politiques, les cadres juridiques qui reconnaissent les droits de la communauté LGBT. Dans le même temps, neuf indicateurs

qui figuraient dans la première édition de l'Indice ne sont pas inclus dans celle de 2022. Cela s'explique par plusieurs raisons : la couverture nationale s'est détériorée ; les dépositaires de données (par exemple, l'Organisation mondiale de la santé [OMS] sur l'obésité et le Fonds monétaire international [FMI] sur les dépenses sociales) n'ont pas mis à jour les indicateurs à temps pour l'analyse de l'Indice de 2022 ; ou les initiatives de collecte de données ne recueillaient plus d'informations.

Figure 3.

COMMENT LIRE LES SCORES D'INDICE



Les indicateurs que nous n'avons pas été en mesure de reporter dans l'Indice de 2022 comprennent ceux qui se rapportent à des domaines essentiels tels que la protection sociale, la représentation des femmes aux fonctions judiciaires et l'opinion des femmes sur les normes sociales liées à la violence au sein du couple.

Des changements ont également été apportés pour améliorer la méthodologie, notamment en ce qui concerne la manière dont les scores sont compilés pour créer l'Indice, sur les conseils de spécialistes en la matière⁶.

Les scores d'Indice des pays peuvent être interprétés à la fois en termes de niveau (où se situent les pays par rapport aux objectifs liés à l'égalité de genre) et de changement (comparaison des scores de 2020 et de 2015). Les pays sont également classés en fonction de leur score (voir figure 3).

Les tendances ou les changements dans le temps constituent un complément utile aux scores (ou au classement des pays). Comme le montre l'Indice, certains pays dont les scores étaient relativement faibles en 2020 peuvent avoir réalisé des progrès prometteurs ces dernières années, tandis que d'autres, dont les scores étaient constamment élevés, peuvent avoir vu leurs progrès stagner ou reculer. L'Indice met en évidence le fait que les scores des pays peuvent évoluer à la hausse ou à la baisse, et souvent varier de nombreux points, en l'espace de cinq ans.

Limites

S'il reste l'indice aligné sur les ODD le plus complet qui soit en matière de genre, l'Indice du Genre dans les ODD 2022 connaît un manque permanent de données sur le genre comparables au niveau mondial et ventilées, notamment par âge, classe, origine ethnique, identité de genre et sexe. Comme indiqué, l'Indice comprend des données sur 14 des 17 ODD, mais ne contient pas suffisamment de données comparables relatives aux trois ODD liés à l'environnement : l'ODD 12 (consommation et production durables), l'ODD 14 (vie aquatique) et l'ODD 15 (vie terrestre). Étant donné que les indicateurs officiels des ODD sur ces questions se concentrent

généralement sur l'impact environnemental plutôt que sur l'impact social (sans parler de la dimension de genre), nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer les progrès réalisés en faveur des filles et des femmes dans ces domaines. Néanmoins, nous nous sommes efforcé·e·s d'inclure plusieurs indicateurs sur le genre et l'environnement dans d'autres parties de l'Indice. Les partenaires d'EM2030 réfléchissent actuellement à la manière de tenir compte des questions de genre pertinentes pour ces objectifs dans la prochaine édition de l'Indice.

Il arrive parfois que la collecte des données figurant dans l'Indice subisse des retards et que les informations recueillies reflètent alors la situation une année ou deux avant l'année de référence, en fonction de leur provenance. Les années de référence pour chaque indicateur et d'autres métadonnées pertinentes sont disponibles dans la banque de données d'EM2030 (Data Hub) à la page suivante : <https://www.equalmeasures2030.org/data-hub/>. Il convient également de noter que l'Indice évalue les progrès réalisés entre deux points dans le temps : 2015 et 2020. Il ne reflète donc pas les effets probables sur les filles et les femmes de la pandémie de COVID-19 qui a éclaté début 2020. La prochaine édition de l'Indice comprendra des données et des éléments de preuve plus récents sur les répercussions de la pandémie. Cependant, ce rapport s'appuie sur des études qui ciblent une question spécifique ou sont menées à petite échelle pour montrer que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'égalité de genre est, et demeurera, considérable (voir annexe 3).

Enfin, EM2030 reconnaît que les ODD (et, par conséquent, l'Indice lui-même) n'abordent pas les relations de pouvoir structurelles ni les obstacles rencontrés par les groupes de genre variant qui font partie de ces structures. Le partenariat EM2030 s'engage à promouvoir la collecte d'un plus grand nombre de données sur le genre, et de meilleure qualité, afin d'évaluer et de comprendre avec précision les inégalités intersectionnelles et d'approfondir les arguments féministes qui s'écartent du langage binaire du genre et qui remettent en question les systèmes sociaux, économiques et politiques existants qui perpétuent les inégalités, sous toutes leurs formes.

3. PRINCIPAUX CONSTATS

Constats généraux

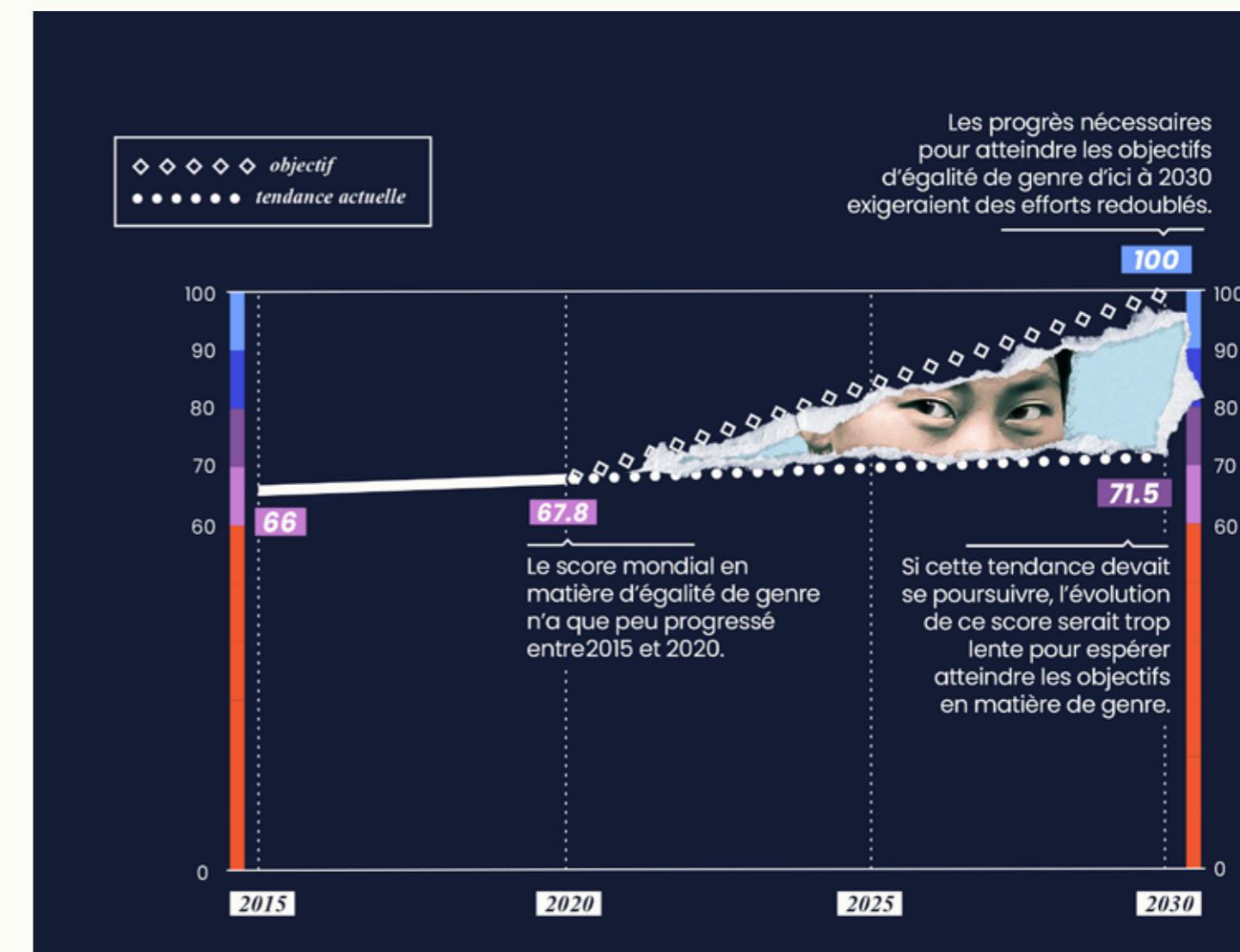
L'Indice du Genre dans les ODD 2022 montre que peu de progrès en faveur de l'égalité de genre ont été réalisés à travers le monde entre 2015 et 2020. Le score d'Indice mondial en matière d'égalité de genre n'est que de 67,8 en 2020, soit une légère amélioration (de moins de deux points) depuis 2015.

Si les tendances actuelles se poursuivent, il ne s'élèvera qu'à 71 sur 100 en 2030, date limite pour la réalisation des ODD (voir figure 4). Et ces prévisions pourraient même être considérées

comme optimistes vu les effets de la pandémie de COVID-19 qui ont déjà été observés sur le bien-être des filles et des femmes du monde entier (voir Section 4 : La pandémie de COVID-19 et annexe 3).

Figure 4.

LES PROGRÈS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE RÉALISÉS À TRAVERS LE MONDE SONT TROP LENTS POUR POUVOIR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS D'ICI À 2030



Classement	Pays	Score	Évolution en points
1	Danemark	90.4	▲ 1.0
2	Suède	90.3	■ 0.1
3	Norvège	90.2	▲ 1.5
4	Islande	89.0	■ 0.1
5	Finlande	88.9	■ 0.8
6	Autriche	88.7	▲ 1.9
7	Pays-Bas	88.3	■ 0.6
8	Suisse	87.8	■ 0.6
9	Luxembourg	86.7	■ 0.2
10	Irlande	85.5	▲ 2.9
11	Nouvelle-Zélande	85.3	▲ 1.4
12	Espagne	84.8	▲ 2.5
13	Belgique	84.7	■ -0.4
14	Australie	84.7	▲ 1.0
15	Estonie	84.3	▲ 1.0
16	Canada	84.2	▲ 1.9
17	France	83.8	▲ 2.2
18	Royaume-Uni	83.7	■ -0.8
19	Slovénie	83.4	■ -0.8
20	Singapour	83.0	▲ 2.8
21	Allemagne	83.0	■ 0.7
22	République Tchèque	82.6	▲ 1.9
23	Portugal	82.5	▲ 2.6
24	Lituanie	81.3	■ 0.9
25	Israël	81.3	▲ 3.1
26	Lettonie	80.4	■ 0.7
27	Chypre	80.2	▲ 2.8
28	Croatie	79.7	▲ 2.7
29	Malte	79.3	▲ 1.9
30	Slovaquie	79.0	▲ 1.8
31	Uruguay	78.7	▲ 2.8
32	Italie	78.0	▲ 1.8
33	Hongrie	77.9	▲ 2.1
34	Pologne	77.7	▲ 1.0
35	Japon	77.5	■ 0.8
36	Corée du Sud	76.9	▲ 2.8
37	Grèce	76.7	■ 0.3
38	États-Unis	76.6	▲ 2.2
39	Serbie	76.6	▲ 4.0
40	Monténégro	76.5	▲ 1.6
41	Costa Rica	76.3	▲ 1.5
42	Emirats Arabes Unis	76.2	▲ 5.0
43	Maurice	75.3	▲ 1.6
44	Argentine	74.5	■ -0.6
45	Arménie	74.3	▲ 6.7
46	Albanie	74.2	▲ 3.8
47	Bulgarie	74.0	■ 0.2
48	Géorgie	73.4	▲ 4.7
49	Chili	73.3	▲ 1.2
50	Roumanie	72.8	■ 0.3
51	Macédoine du Nord	72.5	▲ 1.3
52	Moldavie	72.4	▲ 5.1
53	Biélorussie	72.3	▼ -1.3
54	Kazakhstan	72.0	■ 0.8
55	Trinité-et-Tobago	71.4	▲ 1.7
56	Afrique du Sud	70.9	▲ 1.6
57	Bosnie-Herzégovine	70.7	▲ 2.9
58	Mongolie	70.6	▲ 4.3
59	Malaisie	70.3	▲ 3.6
60	Thaïlande	70.1	▲ 1.8
61	Philippines	69.8	▲ 1.1
62	Chine	69.7	▲ 2.0
63	Ouzbékistan	69.4	■ 0.6
64	Vietnam	69.4	▲ 2.2
65	Ukraine	69.3	▲ 3.4
66	Panama	69.2	▲ 2.1
67	Mexique	69.0	■ 0.2
68	Kirghizistan	68.7	■ -0.7
69	Equateur	68.7	▼ -1.1
70	Qatar	68.5	-
71	Russie	67.8	▲ 3.6
72	Maroc	67.7	▲ 2.7
73	Rép. dominicaine	67.6	▲ 1.5
74	Paraguay	67.6	▲ 1.8
75	Colombie	66.8	■ -0.1
76	Indonésie	66.7	▲ 1.8
77	Turquie	66.5	■ -0.4
78	Brésil	66.4	■ -0.8
79	Pérou	66.2	▲ 1.6
80	Jordanie	66.2	▲ 2.1
82	Tadjikistan	66.0	▲ 5.0
83	Tunisie	65.9	▲ 2.0
84	Bélize	65.6	-
85	Oman	65.6	-
86	Sri Lanka	65.5	▲ 1.5
87	Azerbaïdjan	65.5	▲ 1.0
88	Nicaragua	65.1	■ -0.1
89	Koweit	64.9	▼ -1.3
90	Le Salvador	64.6	▲ 2.8
91	Inde	64.5	▲ 4.1
92	Arabie Saoudite	64.4	▲ 8.6
93	Algérie	64.3	▼ -1.3
94	Népal	64.2	▲ 6.7
95	Bolivie	63.2	■ 0.1
96	Egypte	62.4	▲ 5.8
97	RDP Lao	61.2	▲ 2.3
98	Guatemala	61.2	▲ 1.4
99	Honduras	61.0	▲ 2.8
100	Namibie	60.7	■ 0.6

Source : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030.

Figure 5.

AUCUN PAYS N'A HONORÉ SA PROMESSE DE PARVENIR À L'ÉGALITÉ DE GENRE, TELLE QU'ÉNONCÉE DANS LES ODD

-  **Progrès rapide**
Augmentation de plus de 3 points
-  **Quelques progrès**
Augmentation de 1 à 3 points
-  **Aucun progrès**
Évolution de plus ou moins 1 point
-  **Baisse**
Diminution de plus de 1 point

Aucun des 144 pays compris dans l'Indice n'a pleinement honoré sa promesse de parvenir à l'égalité de genre, telle qu'énoncée dans les ODD (voir figure 5), et même les pays les mieux notés ne sont pas en voie d'atteindre les cibles de chaque objectif et indicateur.

Tendances en matière d'égalité de genre à travers le monde : des progrès, mais trop lents et trop inégaux

Plus de la moitié des pays à travers le monde (soit 91 pays sur les 135 qui disposent de données comparables) ont progressé vers l'égalité de genre entre 2015 et 2020 : 28 pays (21 pour cent) ont réalisé des « progrès rapides », tandis que 63 pays (47 pour cent) ont fait « quelques progrès ». En général, toutefois, leur score d'Indice n'a pas beaucoup augmenté (hausse d'environ 3 points sur 100, en moyenne).

Une proportion importante de pays (32,6 pour cent, soit environ un pays sur trois) n'a fait « aucun progrès » ou a évolué dans la « mauvaise direction » entre 2015 et 2020 (voir figure 6). Les six pays qui ont sensiblement évolué dans la « mauvaise direction » en matière d'égalité de genre (c'est-à-dire dont le score a

diminué de plus d'un point) sont le Venezuela (-6,7 points), l'Afghanistan (-1,7 point), l'Algérie (-1,3 point), le Belarus (-1,3 point), le Koweït (-1,3 point) et l'Équateur (-1,1 point).

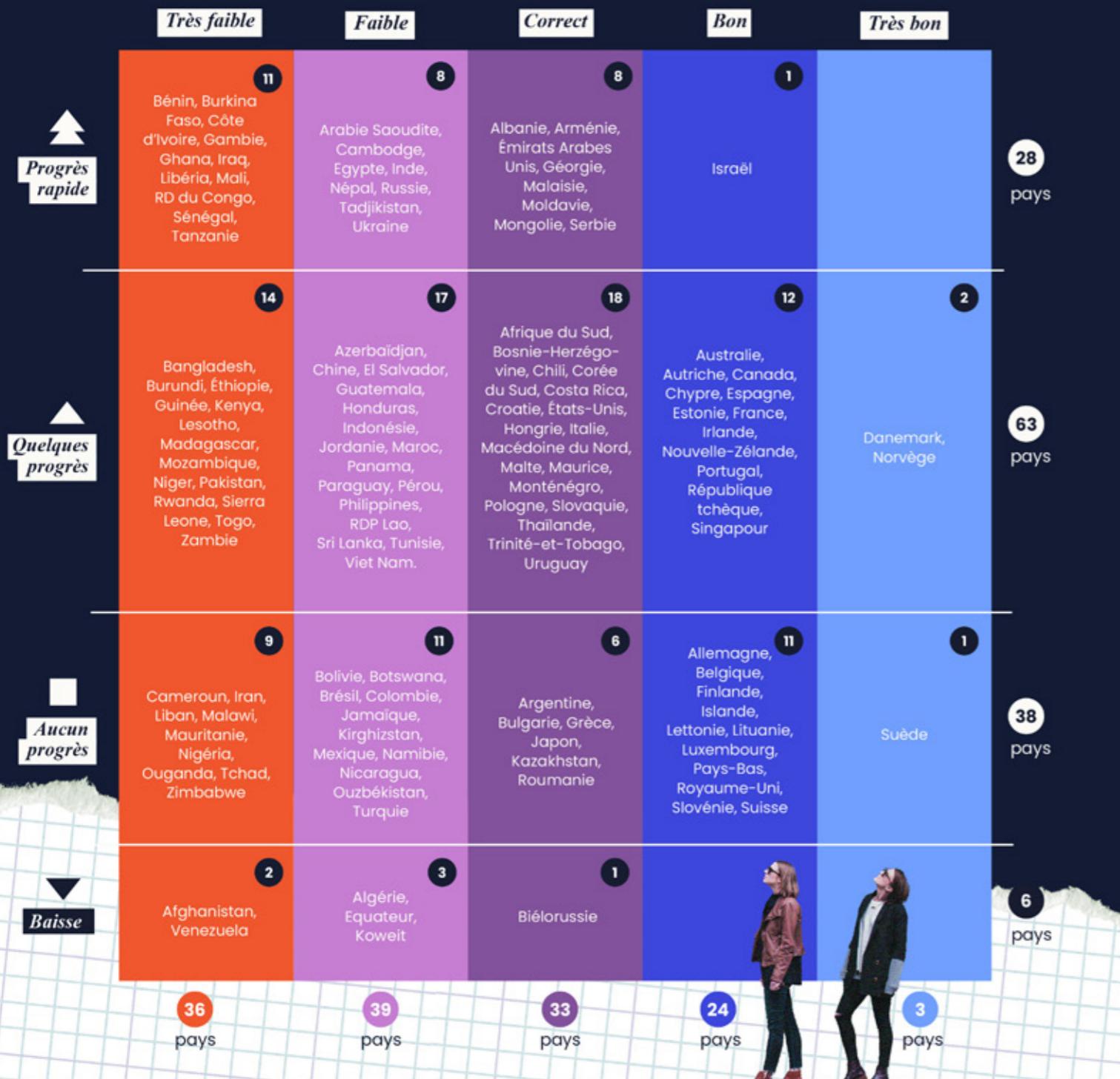
Entre 2015 et 2020, certains pays ont fait des progrès relativement importants sur toute une série de questions liées à l'égalité de genre. Les dix pays dont le score d'Indice a le plus augmenté sont le Bénin (+9,3 points), l'Arabie saoudite (+8,6 points), l'Arménie (+6,7 points), le Népal (+6,7 points), l'Égypte (+5,8 points), la Moldavie (+5,1 points), le Tadjikistan (+5,0 points), l'Irak (+5,0 points), les Émirats arabes unis (+5,0 points) et le Sénégal (+4,8 points). Pour une ventilation plus détaillée des ODD et des questions à l'origine des progrès relativement rapides dans ces pays, voir annexe 4.

Bien qu'il reste d'importants défis à relever en matière d'égalité de genre, ce groupe de dix pays en pleine progression a réalisé des avancées notables sur toute une série de questions liées à cet enjeu, en quelques années seulement. À l'exception de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis (qui sont des pays à revenu élevé), ce sont tous des pays à revenu intermédiaire. Même s'ils doivent encore faire des efforts en matière d'égalité de genre (le score d'Indice moyen de ce groupe de dix pays aux progrès rapides est de 58 sur 100, soit une moyenne « très faible »), il est encourageant de constater que certains pays évoluent dans la bonne direction et à un rythme relativement soutenu.

CERTAINS PAYS ÉVOLUENT DANS LA BONNE DIRECTION ET À UN RYTHME RELATIVEMENT SOUTENU

Figure 6.

PLUS DE LA MOITÉ DES PAYS À TRAVERS LE MONDE ONT PROGRESSÉ VERS L'ÉGALITÉ DE GENRE ENTRE 2015 ET 2020



Source : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030.

La situation de l'égalité de genre dans le monde en 2020 : encore trop de filles et de femmes laissées pour compte

S'il est prometteur de constater qu'en 2020, de nombreux pays avaient progressé vers l'égalité de genre, bien que trop lentement, on comptait encore plus de trois milliards de filles et de femmes vivant dans des pays dont les scores en la matière étaient « faibles », voire « très faibles » à travers le monde (voir figure 7).

Les classements dans l'Indice montrent que les pays les plus riches affichent généralement les scores les plus élevés en matière d'égalité de genre. Cependant, la figure 8 montre que le score d'Indice d'un pays ne peut s'expliquer uniquement par son revenu national ou sa situation économique. Les États-Unis, par exemple, affichaient des revenus nationaux par habitant

parmi les plus élevés au monde en 2020, mais leur score d'Indice en matière d'égalité de genre (oscillant entre 76 et 77) était à peu près le même que celui du Costa Rica, de la Grèce, et de la Corée du Sud, qui ont tous beaucoup moins de ressources à leur disposition. La Serbie, en particulier, affiche un score d'Indice similaire à celui des États-Unis, mais un revenu national plus de huit fois inférieur au leur. En outre, certains pays d'Europe de l'Est, tels que la République tchèque et la Slovénie, obtiennent des scores d'égalité de genre équivalents à ceux de pays dont le revenu national par habitant est deux fois supérieur au leur, comme l'Allemagne et Singapour.

Figure 7.

EN 2020, PLUS DE TROIS MILLIARDS DE FILLES ET DE FEMMES VIVAIENT DANS DES PAYS DONT LES SCORES ÉTAIENT "FAIBLES", VOIRE "TRÈS FAIBLES" EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE GENRE

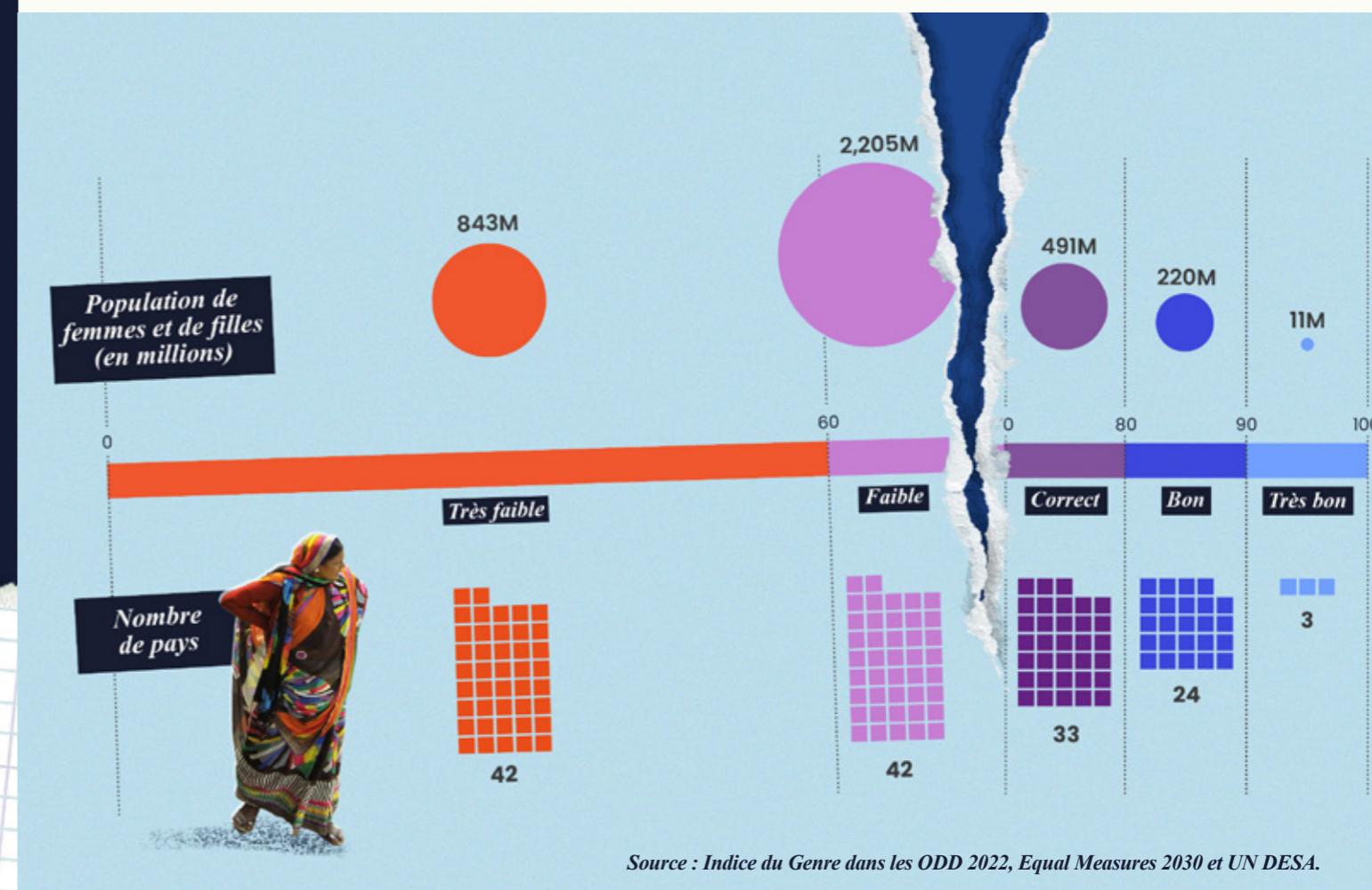
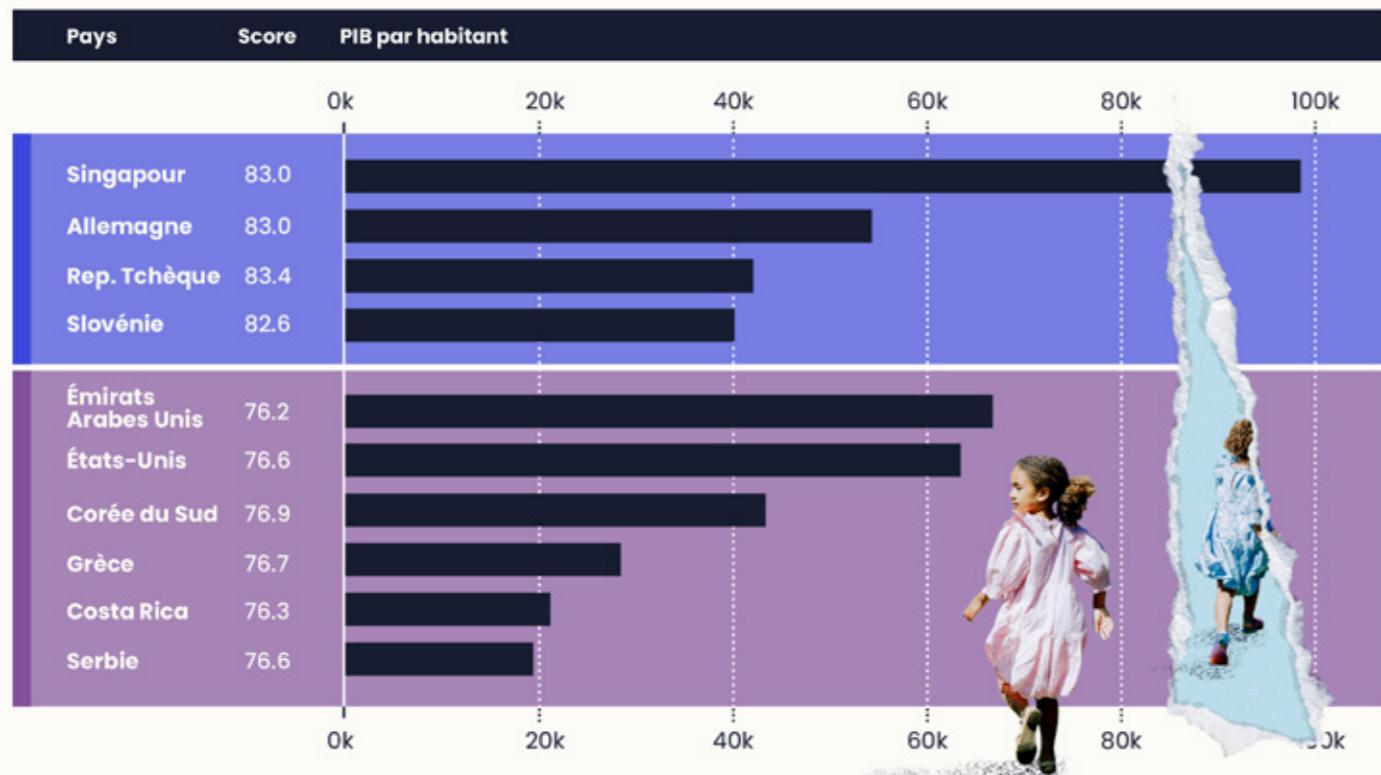


Figure 8.

CERTAINS PAYS PROGRESSENT DAVANTAGE VERS L'ÉGALITÉ DE GENRE AVEC MOINS DE RESSOURCES QUE D'AUTRES

Scores de l'Indice du Genre dans les ODD et produit intérieur brut par habitant, 2020

Tous ces pays obtiennent des scores d'environ 83 («bon») ou 76 («correct») sur l'Indice, bien qu'ils présentent des niveaux très différents de PIB par habitant.



Sources : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030 et Banque mondiale.

Constats par ODD et par thématique

Que dit l'Indice sur les progrès mondiaux pour chaque ODD ? La figure 9 montre les ODD les plus forts et les plus faibles à travers le monde en matière d'égalité de genre. En moyenne, les scores les plus élevés au niveau mondial concernent l'ODD 6 (eau), l'ODD 7 (énergie propre), l'ODD 2 (nutrition) et l'ODD 1 (pauvreté).

Les trois objectifs pour lesquels les scores d'Indice moyens à l'échelle mondiale sont

les plus faibles sont l'ODD 17 (partenariats), l'ODD 13 (climat) et l'ODD 16 (justice). Ces derniers englobent des questions transversales importantes qui influent directement et indirectement sur l'égalité de genre, pourtant la communauté internationale ne parvient toujours pas à les atteindre.

Les progrès les plus rapides réalisés à l'échelle mondiale entre 2015 et 2020 concernent quant à eux l'ODD 9 [innovation] (+7,8 points, soit des « progrès rapides »). Cette évolution s'explique par l'accès amélioré des femmes aux services

financiers en ligne et à Internet en général. En 2020, le score moyen pour l'ODD 9 demeurait toutefois « faible » (62,3). Malgré tout, il reste donc du chemin à parcourir.

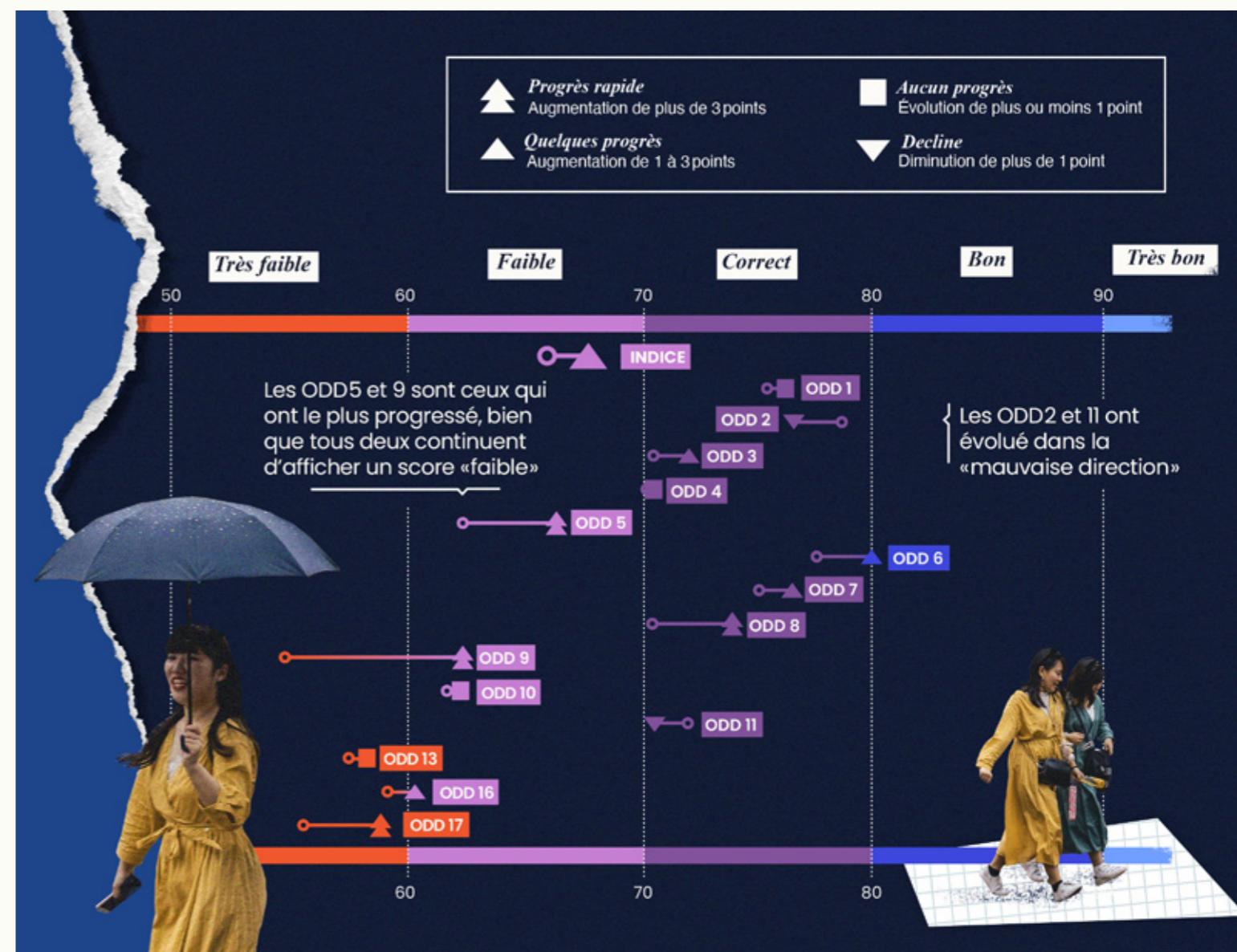
L'objectif phare de l'égalité de genre, l'ODD 5, affiche la deuxième plus forte augmentation à l'échelle mondiale entre 2015 et 2020, avec des « progrès rapides » (+4,1 points). Cette amélioration est due aux indicateurs qui rendent compte de la participation politique des femmes, aussi bien au sein des gouvernements

élus que des fonctions publiques de direction, et, dans une moindre mesure, à l'évolution des fondements juridiques de l'avortement. Malgré tout, le score moyen pour l'ODD 5 était encore « faible » en 2020 (65,4). Là encore, des efforts supplémentaires sont nécessaires.

Figure 9.

UNE GRANDE VARIATION DES SCORES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE GENRE SELON LES ODD

Source : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030.



Aucun pays n'est le plus performant au monde, ou ne figure même parmi les dix premiers, et ce, à travers les différents ODD

L'Indice ne se limite pas à brosser un tableau global de la situation à l'aide des scores d'Indice généraux, mais il s'intéresse également aux forces et aux faiblesses de chaque pays pour chaque objectif. Cela montre que tous les pays ont encore des progrès à faire en faveur de l'égalité de genre, même ceux qui ont obtenu des scores d'Indice élevés dans l'ensemble (voir figure 10). Par exemple, nous pouvons constater que les pays très performants présentent des faiblesses en matière d'égalité de genre pour l'ODD 13 (climat) et l'ODD 17 (partenariats).

Figure 10.

MÊME LES PAYS LES MIEUX CLASSÉS DANS L'INDICE SONT EN RETARD SUR CERTAINS ODD ET CERTAINES QUESTIONS LIÉES À L'ÉGALITÉ DE GENRE



L'Indice peut notamment servir de « sonnette d'alarme », l'objectif étant d'attirer l'attention sur les domaines problématiques. Il peut également permettre d'identifier les « points forts » et les progrès ponctuels. Ce tableau nuancé peut susciter une analyse et des questions plus approfondies sur les problèmes sous-jacents et sur les facteurs du progrès, de l'inertie ou du déclin, à l'échelle nationale ou mondiale.

On observe des progrès ponctuels et des exemples de réussite au sein des régions ou des pays les moins bien classés dans l'Indice.

L'Indice nous permet également d'évaluer l'égalité de genre en rendant compte des performances nationales pour chaque question ou indicateur. Nous pouvons ainsi dégager des domaines de progrès et des exemples de réussite, même parmi les pays les moins bien classés dans l'Indice.

En 2020, le **Burkina Faso** a enregistré un **taux de femmes victimes d'homicide** (pour 100 000 femmes) **inférieur** à celui du Danemark, du Canada, de la Finlande, du Royaume-Uni et des États-Unis (Ind. 16.2).

Pour ce qui est de la **proportion de femmes au parlement** (Ind. 5.4), de nombreux pays ont réalisé de grands progrès, ce qui s'inscrit dans une tendance globale. Les plus fortes hausses ont été observées aux **Emirats arabes unis, en Égypte, au Mali, en Nouvelle-Zélande, en Ouzbékistan, en Jamaïque et en France**. Le Rwanda a maintenu un score élevé en matière de participation politique paritaire entre 2015 et 2020.

En 2020, l'**Inde** a dépassé la moyenne mondiale et les cinq pays les mieux classés dans l'indicateur relatif à la **transparence des budgets nationaux** (Ind. 17.3).

Malgré de faibles scores d'Indice dans l'ensemble, l'**Afghanistan**, qui semble évoluer dans la « mauvaise direction », a réalisé des **améliorations louables** sur un certain nombre d'indicateurs entre 2015 et 2020, notamment pour ce qui est du taux de natalité chez les adolescentes (Ind. 3.2), de la planification familiale (Ind. 3.3), de l'accès à une eau propre (Ind. 6.1) et des lois relatives à l'égalité sur le lieu de travail (Ind. 8.4).

Le **Tchad**, l'un des pays les moins bien classés dans l'Indice global (avec le Bénin, le Burkina Faso et le Burundi), a fait **d'énormes progrès concernant l'indicateur relatif à la perception par les femmes de la qualité des services de santé** (Ind. 3.4).

La **Côte d'Ivoire, le Népal et le Malawi** ont apporté de grandes améliorations aux lois sur les **droits des femmes à la propriété foncière** (Ind. 1.3).

Aux côtés de l'**Iran, du Venezuela et du Kenya**, la **Namibie** a largement renforcé l'utilisation des services électroniques de banque par les **femmes** (Ind. 9.1), se situant bien au-dessus de la moyenne mondiale en 2020.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'**importance de la connectivité à Internet**; une proportion non négligeable de pays à faible revenu ont **largement amélioré leur score d'Indice relativement à l'accès des femmes à Internet** (Ind. 9.3), le **Cambodge et la Mongolie** connaissant les améliorations les plus significatives.

La **proportion de fonctions ministérielles occupées par des femmes** (Ind. 5.5) reflète les efforts déployés par les gouvernements pour parvenir à l'égalité de genre. Les pays les moins bien classés dans l'ensemble, comme le **Costa Rica, le Rwanda et le Mozambique**, obtiennent pour cet indicateur des scores qui sont similaires ou supérieurs à ceux de la Norvège, du Danemark, des États-Unis et du Royaume-Uni.

Remarque : voir annexe I pour obtenir une liste de tous les indicateurs de l'Indice.



Figure 11.
CONSTATS "SURPRENANTS"
À TRAVERS LE MONDE

Source : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030.

Par exemple, le Danemark (90,4), la Suède (90,3), la Norvège (90,2), l'Islande (89,0) et la Finlande (88,9) occupent les cinq premières places du classement dans l'Indice global. Cependant, même ces pays aux scores élevés peuvent encore progresser sur certaines questions de genre.

Prenons la part des fonctions ministérielles occupées par des femmes (Ind. 5.5), un élément clé pour évaluer l'ODD 5 (égalité de genre) ; le Danemark se classe au 40e rang mondial, les femmes y occupant un peu plus de 30 pour cent de ces postes en 2020. Le Costa Rica et l'Afrique du Sud ont quant à eux atteint l'objectif de parité hommes-femmes aux fonctions ministérielles en 2020.

En ce qui concerne les femmes dans le secteur de la recherche scientifique et technologique (Ind. 9.4), la Suède, avec seulement 33 pour cent des postes occupés par des femmes en 2020, se classe au 64e rang. Cet indicateur est utilisé pour évaluer les progrès vers l'ODD 9 [innovation]. Des pays comme la Bulgarie, la Malaisie, la Mongolie, le Paraguay, la Thaïlande et l'Uruguay avaient quant à eux déjà atteint l'objectif de parité hommes-femmes dans ce secteur en 2020.

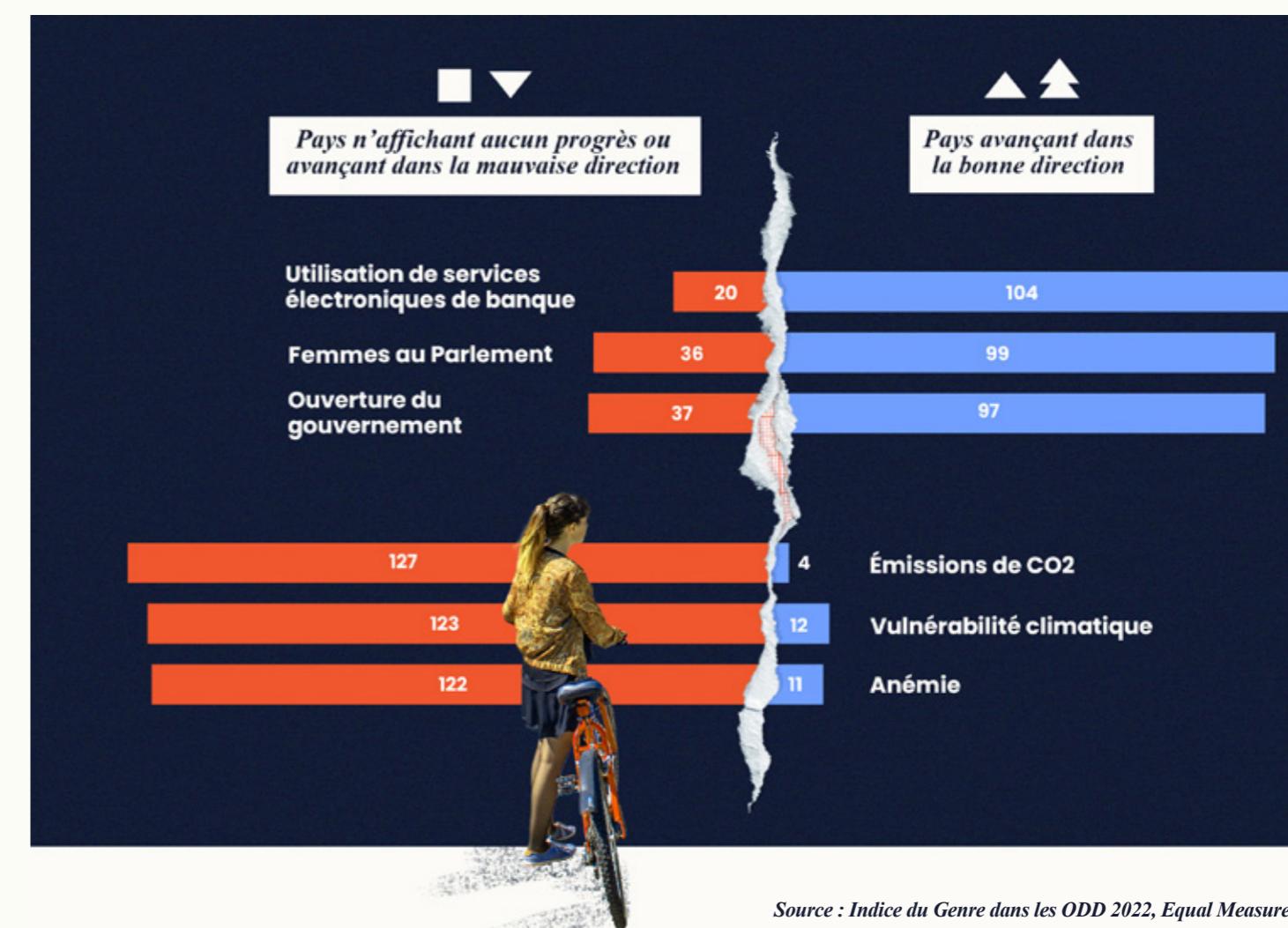
Lorsqu'on se penche sur chacune des questions qui composent l'Indice du Genre dans les ODD, on peut remarquer des « points positifs », même parmi les pays les moins bien classés dans l'Indice global (voir figure 11).

Les progrès en faveur de l'égalité de genre sont mitigés : certaines questions bénéficient d'un élan positif important tandis que d'autres reculent.

Les progrès moyens réalisés en faveur de chacune des questions qui composent l'Indice du Genre dans les ODD 2022 nous donnent un tableau très mitigé. Si sur certaines questions, la majorité des pays vont dans la bonne direction, pour d'autres, c'est tout le contraire. Par exemple, la figure 12 montre qu'une grande partie des pays ne font « aucun progrès » ou vont dans la « mauvaise direction » en ce qui concerne les émissions de CO₂ (Ind. 11.2), la vulnérabilité climatique (Ind. 13.3) et l'anémie chez les femmes non enceintes (Ind. 2.3). D'autre part, la plupart des pays réalisent « quelques progrès » ou des « progrès rapides » en ce qui concerne l'utilisation des services électroniques de banque par les femmes (Ind. 9.1), la présence des femmes au parlement (Ind. 5.4) et le point de vue sur l'ouverture et la légitimité des États (Ind. 16.4).

Figure 12.

QUESTIONS LIÉES À L'ÉVOLUTION DE NOMBREUX PAYS DANS LA "BONNE" ET LA "MAUVAISE" DIRECTION ENTRE 2015 ET 2020



Source : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030.

Une fille âgée de 10 ans aujourd'hui aura cet âge lorsque son pays aura atteint l'égalité de genre sur ces questions clés

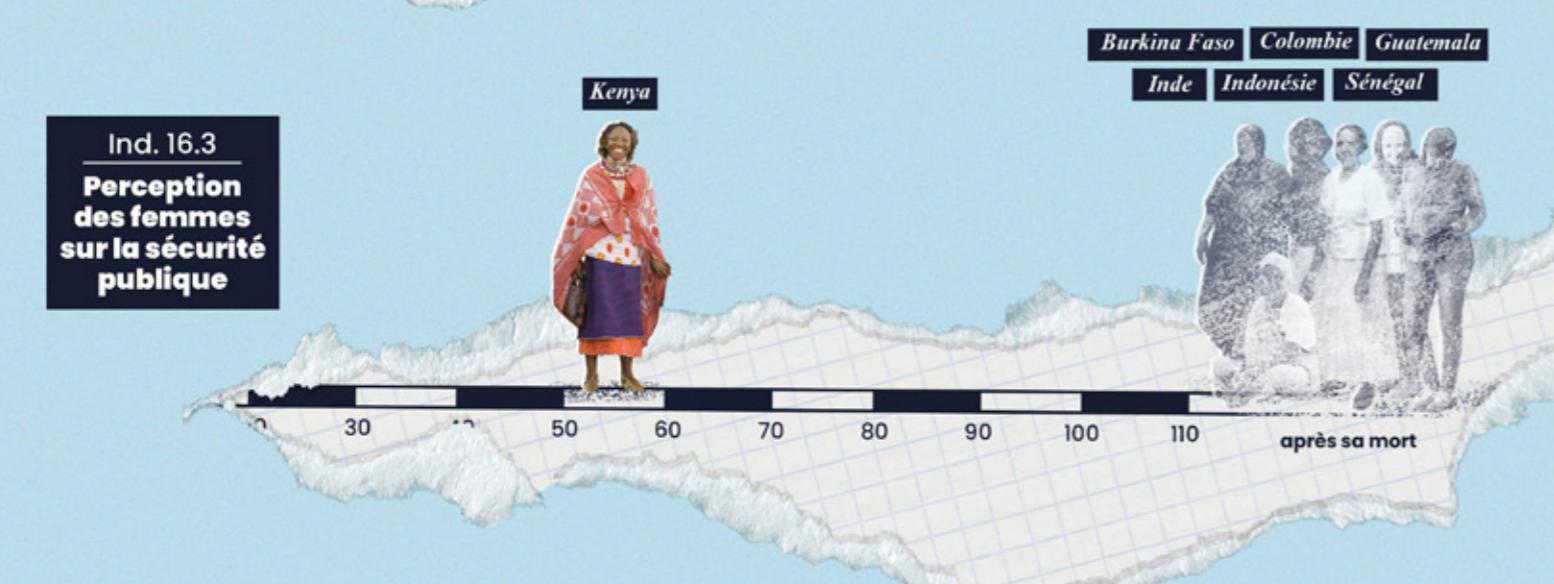
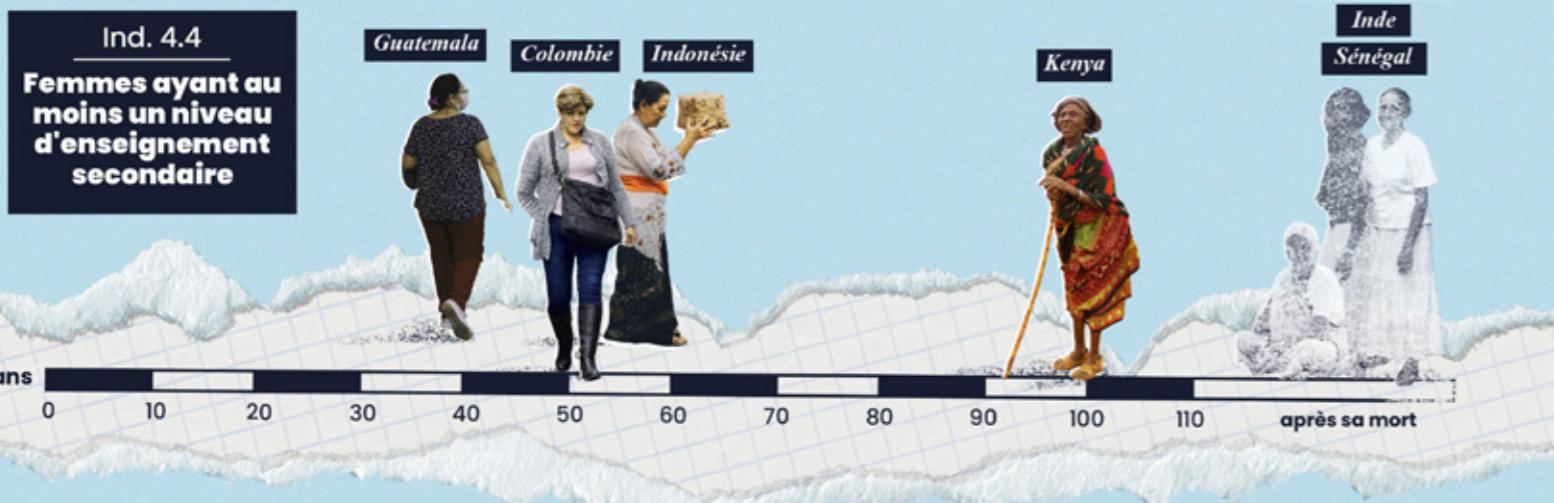


Figure 13.

QUEL ÂGE ATTEINDRA UNE FILLE QUI A 10 ANS AUJOURD'HUI AVANT QUE SON PAYS PARVienne À L'ÉGALITé DE GENRE SUR LES QUESTIONS CLÉS ?

Remarque : l'expression « plus de 110 ans » signifie que la petite fille d'aujourd'hui ne sera pas témoin de l'égalité de genre dans ce domaine de son vivant.

Sources : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030 ; Programme des Nations Unies pour le développement ; Division de la population des Nations Unies ; Union interparlementaire ; Women, Business and the Law et Gallup.

« Are we there yet ? » – Combien d'années avant de parvenir à l'égalité sur les questions de genre les plus importantes ?

L'étude des tendances passées est un moyen efficace de comprendre la trajectoire de l'égalité de genre. Cette technique suppose toutefois que chaque pays dispose de plusieurs points de données comparables pour dresser un tableau précis des tendances. Faute de données suffisantes, il n'est pas possible d'appliquer cette méthode à l'ensemble de l'Indice. Nous avons toutefois pu procéder ainsi pour quatre des indicateurs de l'Indice.

L'outil de calcul en ligne « Are we there yet ? » lié à l'Indice du Genre dans les ODD (voir [gef.equalmeasures2030.org](#)) fournit des prévisions concernant un sous-ensemble d'indicateurs de l'Indice : l'accès des femmes à la planification familiale (Ind. 3.3), les femmes ayant suivi au moins une partie de l'enseignement secondaire (Ind. 4.4), les lois relatives à l'égalité sur le lieu de travail (Ind. 8.4) et la perception par les femmes de la sécurité publique (Ind. 16.3). Les prévisions, qui partent du principe que les tendances passées se maintiendront, donnent une idée du nombre d'années qu'il faudrait à un pays pour atteindre l'objectif d'égalité sur une question particulière (voir figure 13).

AUCUNE RÉGION N'A AMÉLIORÉ SON SCORE DE PLUS DE TROIS POINTS DEPUIS 2015

Constats par région

Au niveau régional, seules des améliorations marginales ont été réalisées en matière d'égalité de genre. Aucune région n'a amélioré son score de plus de trois points depuis 2015. Comme le montre la figure 14, ce sont les régions aux scores les plus faibles, comme le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, qui ont vu leur score d'Indice augmenter le plus – et qui ont donc le plus progressé vers l'égalité de genre – entre 2015 et 2020. La situation de l'égalité de genre était meilleure en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Europe et en Amérique du Nord (qui affichaient les scores d'Indice les plus élevés en 2015), mais ces régions ont moins progressé sur cette période.

C'est en **Europe et en Amérique du Nord** que la situation de l'égalité de genre était la meilleure en 2020 (« bon » score d'Indice moyen de 80, le plus élevé au monde). Ces régions ont toutefois peu progressé entre 2015 et 2020 (seulement +1,7 point, soit « quelques progrès »). Les pays d'Europe et d'Amérique du Nord qui ont le plus progressé au cours de cette période sont l'Arménie (+6,7 points), la Moldavie (+5,1 points) et la Géorgie (+4,7 points), tandis que la Slovénie (-0,8 point) et le Royaume-Uni (-0,8 point) n'ont fait « aucun progrès » et que le Belarus a évolué dans la « mauvaise direction » (-1,3 point).

En 2020, l'**Amérique latine et les Caraïbes**, ainsi que l'Asie et le Pacifique affichaient des niveaux très similaires en matière d'égalité de genre, d'après leurs scores d'Indice moyens. Cette situation s'explique par le fait que la région Asie-Pacifique a progressé de 2,2 points entre 2015 et 2020, réalisant ainsi « quelques progrès », ce qui lui a permis de « rattraper » l'Amérique latine et les Caraïbes. Dans le même temps, l'Amérique latine et les Caraïbes n'ont fait « aucun progrès » au cours de la même période ; leur score d'Indice n'a augmenté que d'un demi-point en moyenne, pour atteindre 67,6 en 2020. Les deux régions affichaient des scores d'Indice qui demeuraient « faibles » en 2020.

En **Amérique latine et dans les Caraïbes**, ce sont le Salvador (+2,8 points), le Honduras (+2,8 points) et l'Uruguay (+2,8 points) qui ont le plus progressé en matière d'égalité de genre entre 2015 et 2020, bien qu'aucun de ces trois pays n'ait fait de « progrès rapides » par rapport aux pays des autres régions. Le Brésil (-0,8 point) et l'Argentine (-0,6 point) ont stagné, ne faisant « aucun progrès ». Le Venezuela (-6,7 points) et l'Équateur (-1,1 point) ont tous deux évolué dans la « mauvaise direction ». Le score d'Indice du Venezuela a baissé plus que pour n'importe quel autre pays du monde entre 2015 et 2020.

Dans la région **Asie-Pacifique**, les pays qui ont réalisé les plus grands progrès en matière d'égalité de genre sont le Népal (+6,7 points), le Tadjikistan (+5,0 points), le Cambodge (+4,7 points) et la Mongolie (+4,3 points), tandis que l'Afghanistan (-1,9 point) a évolué dans la « mauvaise direction ». L'Afghanistan affiche la deuxième plus forte baisse au monde, après le Venezuela.

Le **Moyen-Orient et l'Afrique du Nord** ont obtenu un score de 65,8 (« faible ») en 2020, mais c'est la région qui a enregistré la plus forte amélioration entre 2015 et 2020 (+2,6 points). Un examen plus approfondi à l'échelle nationale révèle toutefois plusieurs écarts au sein de la région : certains pays enregistrent des progrès marqués, comme l'Arabie saoudite (+8,6

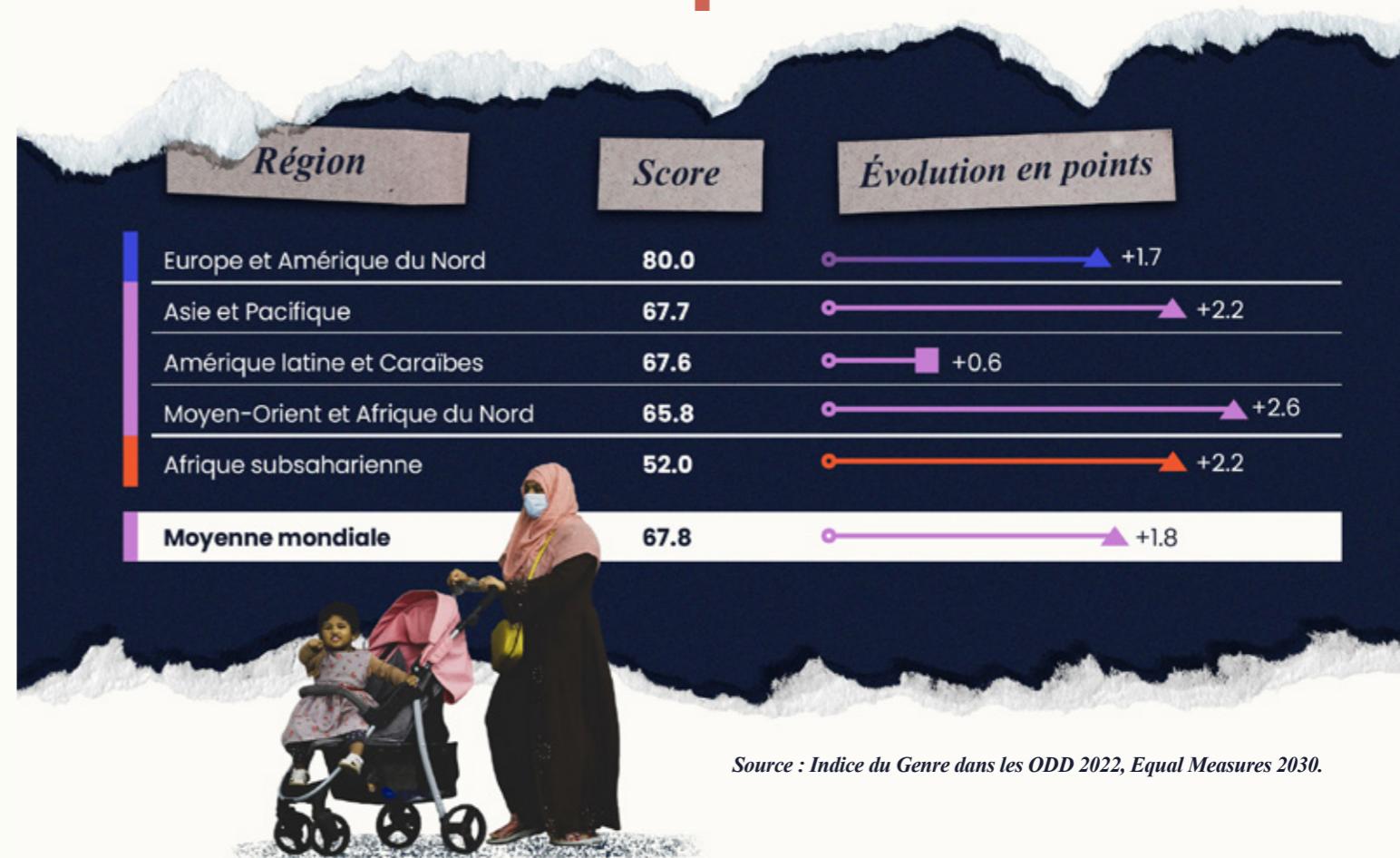
points), l'Egypte (+5,8 points), l'Irak (+5,0 points) et les Émirats arabes unis (+5,0 points), tandis que d'autres voient leur score d'Indice baisser, comme l'Algérie (-1,3 point) et le Koweït (-1,3 point).

Si l'**Afrique subsaharienne** a réalisé « quelques progrès » en faveur de l'égalité de genre entre 2015 et 2020 (+2,2 points), son score global n'était que de 52 (« très faible ») en 2020. Les progrès ont été mitigés pour les trois pays les moins bien classés de la région : la République démocratique du Congo (« progrès rapides », +4,0 points), le Niger (« quelques progrès », +2,9 points) et le Tchad (« aucun

progrès », +0,7 point). Les avancées les plus importantes ont été observées au Bénin (+9,3 points), au Sénégal (+4,8 points) et en Tanzanie (+4,4 points), autant de pays considérés comme ayant fait des « progrès rapides ». Si l'on s'intéresse au score d'Indice qui a le plus augmenté entre 2015 et 2020, le Bénin se trouve en réalité à la tête du classement mondial.

Figure 14.

MOYENNE RÉGIONALE DES SCORES D'INDICE ET ÉVOLUTION ENTRE 2015 ET 2020



Constats sur les sept pays cibles d'EM2030

BURKINA FASO

Entre 2015 et 2020, le Burkina Faso a fait des « progrès rapides » en matière d'égalité de genre, mais il est encore plutôt mal classé (126e rang mondial). En effet, même après des améliorations, le pays obtient un score « très faible » de 49,4 dans ce domaine. En outre, s'il a gagné deux places dans le classement régional pour l'Afrique subsaharienne, le Burkina Faso en a aussi perdu deux dans le classement mondial. Le pays a progressé vers la réalisation de l'ODD 9 (innovation), de l'ODD 3 (santé) et de l'ODD 4 (éducation). Toutefois, il a stagné et même reculé dans d'autres domaines clés, notamment pour ce qui est de l'ODD 2 (nutrition), de l'ODD 16 (justice) et de l'ODD 10 (inégalités).

COLOMBIE

La Colombie se classe au 75e rang mondial dans l'Indice, avec un score de 66,8 (« faible »), qui est proche de la moyenne régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (67,6). Le pays n'a fait « aucun progrès » entre 2015 et 2020, et d'autres pays qui ont mieux avancé jusqu'en 2020 (comme le Maroc et la Russie)

ont finalement obtenu un meilleur score d'Indice global. De ce fait, la Colombie a perdu six places dans le classement mondial et une dans le classement régional, où elle occupe le 11e rang, derrière le Paraguay. La Colombie a progressé vers la réalisation de l'ODD 9 (innovation), de l'ODD 6 (eau) et de l'ODD 7 (énergie propre). Cependant, elle a stagné et même reculé pour ce qui est de l'ODD 2 (nutrition), de l'ODD 1 (pauvreté) et de l'ODD 11 (villes durables).

GUATEMALA

L'Indice montre que l'égalité de genre au Guatemala s'est légèrement améliorée entre 2015 et 2020, le pays ayant fait « quelques progrès ». Avec un score de 61,2 en 2020, il occupe le 98e rang au classement mondial dans l'Indice. Le Guatemala occupe toujours l'avant-dernière place dans le classement régional des 20 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, soit aucune évolution. Il a progressé vers la réalisation de l'ODD 9 (innovation), de l'ODD 3 (santé) et de l'ODD 16 (justice). Cependant, il a stagné et même reculé pour ce qui est de l'ODD 1 (pauvreté), de l'ODD 11 (villes durables) et de l'ODD 5 (égalité de genre).



INDE

Entre 2015 et 2020, si l'on en croit l'Indice, l'Inde a fait des « progrès rapides » en faveur de l'égalité de genre. Si son score s'est amélioré au fil du temps, passant de 60,4 à 64,5, il demeure « faible » et inférieur à la moyenne de la région Asie-Pacifique (67,7 en 2020). Dans l'ensemble, l'Inde obtient des résultats inférieurs à la moyenne régionale pour 11 des 13 objectifs inclus dans l'Indice (le pays ne disposait pas de suffisamment de données pour calculer un score relatif à l'ODD 9 (innovation)). L'Inde a progressé vers la réalisation de l'ODD 13 (climat), de l'ODD 8 (emploi) et de l'ODD 6 (eau). Elle a toutefois stagné et même reculé pour ce qui est de l'ODD 2 (nutrition), de l'ODD 5 (égalité de genre) et de l'ODD 11 (villes durables).

INDONÉSIE

Le score d'Indice de l'Indonésie était de 66,7 en 2020, ce qui reflète une légère amélioration (de 1,8 point) depuis 2015. Le pays occupe le 76e rang dans le classement mondial. Ce score est juste en dessous de la moyenne régionale de 67,7 pour 2020 ; l'Indonésie occupe ainsi la 15e place sur les 26 pays de l'Asie-Pacifique. Elle a progressé vers la réalisation de l'ODD 13 (climat), de l'ODD 9 (innovation) et de l'ODD 6 (eau). Elle a toutefois stagné et même reculé pour ce qui est de l'ODD 11 (villes durables), de l'ODD 2 (nutrition) et de l'ODD 10 (inégalités).

KENYA

Le score d'Indice global du Kenya reflète des progrès limités. Si son score est passé de 55,1 à 56,2 entre 2015 et 2020, il demeure toutefois « très faible ». Le Kenya occupe la 110e place dans le classement mondial et la 8e dans le classement régional pour l'Afrique subsaharienne. Des progrès significatifs ont néanmoins été enregistrés pour plusieurs objectifs, notamment l'ODD 9 (innovation), l'ODD 17 (partenariats) et l'ODD 7 (énergie propre). Cependant, le pays a stagné et même reculé dans d'autres domaines clés, notamment pour ce qui est de l'ODD 2 (nutrition), de l'ODD 1 (pauvreté) et de l'ODD 11 (villes durables).

SÉNÉGAL

Le score d'Indice du Sénégal reflète une situation mitigée en matière d'égalité de genre. Le pays affiche un score d'Indice global « très faible » de 55,2 en 2020 qui a toutefois augmenté de 5 points entre 2015 et 2020. Le Sénégal occupe ainsi la 113e place dans le classement mondial. Il est en revanche plutôt bien classé au niveau régional ; il occupe la 10e place sur les 36 pays d'Afrique subsaharienne inclus dans l'Indice. Le Sénégal a progressé vers la réalisation de l'ODD 9 (innovation), de l'ODD 17 (partenariats) et de l'ODD 8 (emploi). Il a toutefois stagné et même reculé pour ce qui est de l'ODD 2 (nutrition), de l'ODD 11 (villes durables) et de l'ODD 7 (énergie propre).

4. UN MONDE FRACTURÉ : LA TOILE DE FOND DE L'ÉGALITÉ DE GENRE

En plus de recueillir des données probantes essentielles sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD par objectif, par région et par pays cible, l'analyse de l'Indice du Genre dans les ODD confirme l'importance du contexte pour l'égalité de genre. L'Indice met notamment en lumière six questions contextuelles qui façonnent les différents aspects de l'égalité de genre à travers le monde : la pandémie de COVID-19, l'intersectionnalité, l'effondrement écologique, la polarité politique, l'austérité, ainsi que la justice et la solidarité internationales.

1. La pandémie de COVID-19 : mettre en avant les failles de l'égalité de genre à travers le monde

Il est trop tôt pour évaluer l'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les filles et les femmes du monde entier, mais il est à craindre que les progrès limités réalisés depuis 2015 en faveur de l'égalité de genre aient été trop fragiles pour résister à un tel choc. L'Indice mesurant les progrès réalisés en faveur de l'égalité de genre entre 2015 et 2020, il ne peut donner à voir un tableau complet de la situation. Pourtant, toutes les études menées à ce jour sur la pandémie qui ont abordé la question du genre ont tiré la sonnette d'alarme. En plus des exemples ci-dessous, l'annexe 3 compile une série d'études récentes qui reflètent les préoccupations à l'égard de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur différents aspects de l'égalité de genre.

En matière de santé, une étude menée par Nair et al. dans cinq États indiens révèle une augmentation significative de la mortalité maternelle en raison de la perte d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive pendant la pandémie, les décès dus à des complications maternelles ayant augmenté de 23 pour cent⁷. En ce qui concerne l'emploi, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a estimé que la perte d'emploi des femmes pendant la pandémie équivalait à celle d'au moins une décennie de progrès⁸. Dans le domaine de l'éducation, une étude réalisée par l'Unité de politique et de stratégie présidentielles (Kenya) et le Conseil de population révèle que 16 pour cent des adolescentes vulnérables ne sont pas retournées à l'école lorsque les établissements scolaires ont rouvert leurs portes en janvier 2021, contre 8 pour cent des garçons⁹. Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) estime quant à lui que la pandémie pourrait entraîner 13 millions de mariages d'enfants supplémentaires d'ici à 2030¹⁰.

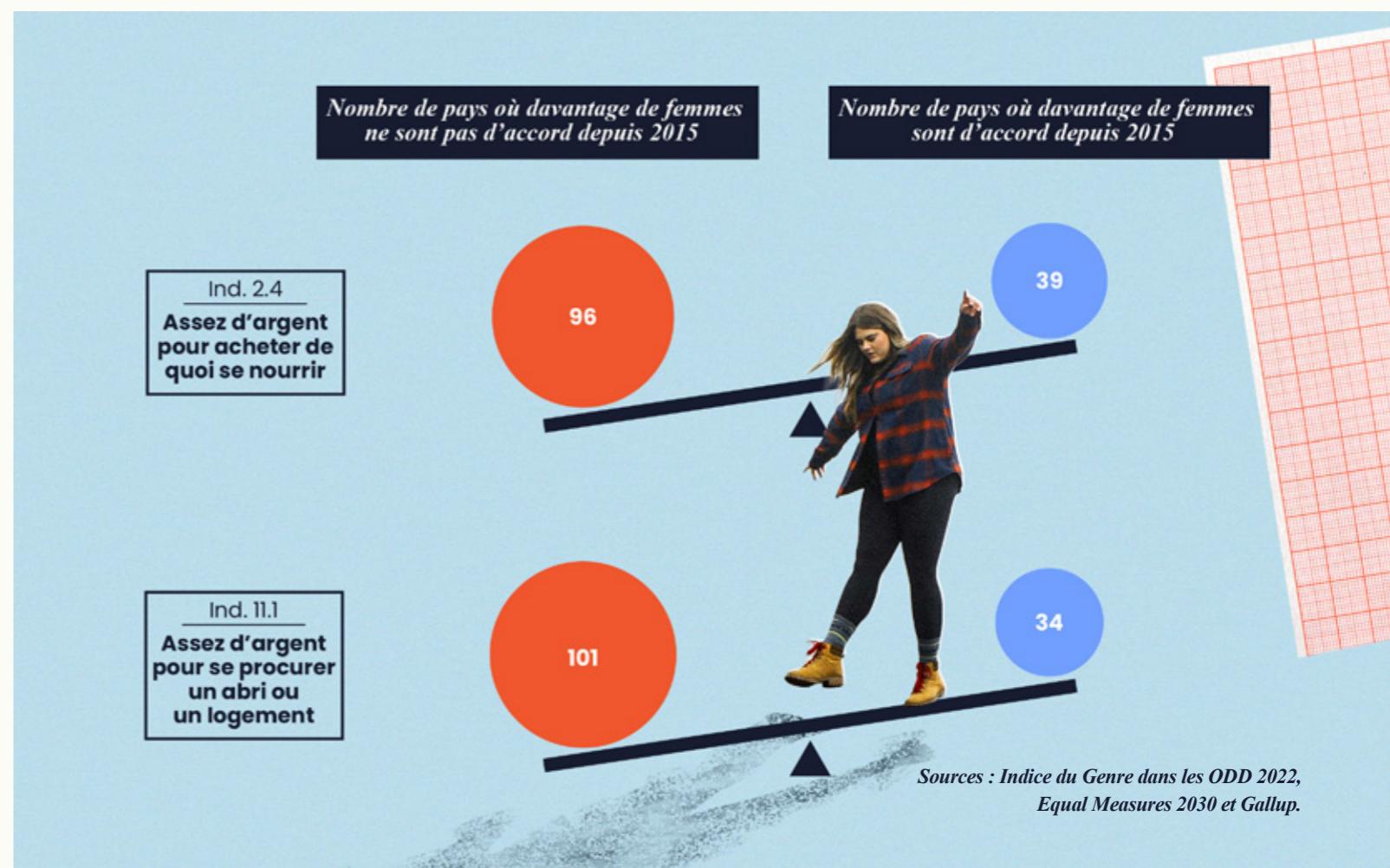
On peut déjà dire que les conséquences sur la violence basée sur le genre (VBG) sont importantes. Oxfam a notamment signalé une augmentation de 25 à 111 pour cent des appels à destination des lignes d'assistance téléphonique dans dix pays au cours des premiers mois de la pandémie¹¹. Dans le cadre d'une enquête menée par le Comité international de secours (IRC) dans 15 pays en octobre 2020, près des deux tiers des femmes réfugiées et déplacées ont signalé une augmentation de la violence domestique pendant la pandémie, et plus de la moitié une augmentation de la violence sexuelle¹².

Aujourd'hui, toutefois, la question clé n'est pas de savoir ce qui s'est passé, mais pourquoi. Pourquoi la pandémie a-t-elle eu une incidence aussi rapide, aussi grave et déjà aussi marquée

TOUTES LES ÉTUDES MENÉES À CE JOUR SUR LA PANDÉMIE QUI ONT ABORDÉ LA QUESTION DU GENRE ONT TIRÉ LA SONNETTE D'ALARME

Figure 15.

LES FEMMES DU MONDE ENTIER SE DISAIENT PLUS PRÉOCCUPÉES PAR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LEUR FOYER EN 2020 QU'EN 2015



sur l'égalité de genre ? La réponse réside dans les faiblesses structurelles qui existent depuis longtemps. La pandémie a mis en évidence les lignes de fracture entre les genres, confirmées par l'Indice du Genre dans les ODD, qui entraînaient les progrès bien avant la pandémie de COVID-19. Comme on l'a vu lors des crises passées – de la récession économique aux conflits, en passant par les catastrophes climatiques – les progrès durement acquis en matière d'égalité de genre cédaient souvent sous la pression.

L'origine de cette crise qui touche les femmes du monde entier remonte à bien avant la pandémie (une observation qui rejoint les conclusions tirées par d'autres, notamment la Banque mondiale)¹³. Prenons, par exemple, les lacunes existantes dans les services essentiels, la protection sociale et les systèmes de soins. Des millions de femmes ont dû faire face à un accès limité à des soins de santé de qualité, à l'absence de filets de sécurité sociale et au manque de dispositifs de soutien tel que les congés payés. Elles étaient déjà beaucoup plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois précaires et informels qui se sont évaporés avec la pandémie.

En étudiant de plus près les données de l'Indice, nous pouvons voir que les difficultés économiques étaient déjà manifestes dans

la perception qu'avaient les femmes de la hausse des coûts de la nourriture (Ind. 2.4) et du logement (Ind. 11.1) entre 2015 et 2020 (voir figure 15).

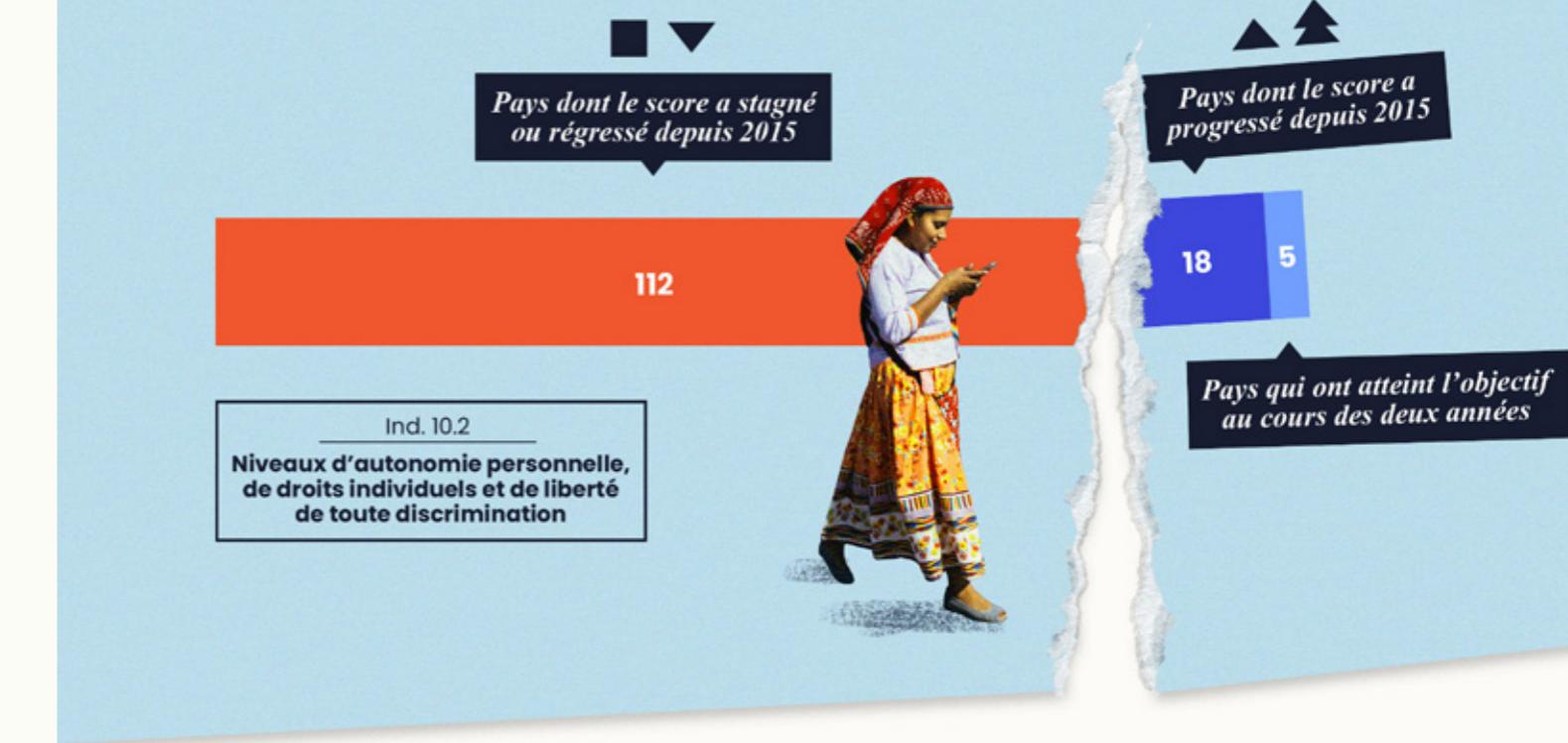
En raison de ces lacunes structurelles, les femmes ont été particulièrement touchées par la pandémie et risquent de mettre plus de temps à s'en relever. Comme le montre l'Indice, un « retour à la normale » n'est tout simplement pas assez ambitieux, étant donné que la « normale » antérieure à la pandémie de COVID-19 ne parvenait pas à garantir l'égalité de genre.

Certaines prévisions, notamment celles du FMI, annoncent un rebond économique à travers le monde en 2022, puis un ralentissement de la croissance jusqu'en 2026¹⁴. Mais cette reprise rapide, si elle a lieu, parviendra-t-elle à résorber les disparités de genre qui transparaissent des données de l'Indice ou, au contraire, les maintiendra-t-elle, voire les exacerbera-t-elle ?

Pour l'instant, les signes sont peu encourageants. ONU Femmes et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont mis au jour d'importantes disparités dans le degré de « sensibilité au genre » des politiques d'intervention contre la COVID-19 mises en place dans chaque pays (en matière de lutte contre la violence à l'égard des filles et des femmes, de renforcement de la sécurité économique des femmes ou encore de soutien aux soins non rémunérés). Seuls 42 pays, soit à peine 19 pour cent des 219 pays analysés, ont mis au point des politiques holistiques englobant ces trois aspects ; 32 pays semblent même n'avoir intégré aucune mesure sensible au genre dans leur politique de lutte contre la COVID-19¹⁵.

Si elle ne tient pas compte des questions de genre, la reprise ne fera qu'aggraver la situation des femmes et des filles. La crise mondiale qu'a provoquée cette pandémie ne sera pas la dernière : il nous faut donc une reprise réellement tournée vers l'avenir. Cela suppose la mise en place de systèmes résilients, ce qui implique de résorber les disparités de genre.

LA CRISE MONDIALE QU'A PROVOQUÉE CETTE PANDÉMIE NE SERA PAS LA DERNIÈRE : IL NOUS FAUT DONC UNE REPRISE RÉELLEMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR. CELA SUPPOSE LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES RÉSILIENTS, CE QUI IMPLIQUE DE RÉSORBER LES DISPARITÉS DE GENRE



**Figure 16.
DES TENDANCES DÉCOURAGEANTES CONCERNANT LES NIVEAUX D'AUTONOMIE PERSONNELLE, DE DROITS INDIVIDUELS ET DE LIBERTÉ DE TOUTE DISCRIMINATION**

Sources : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030 et Freedom House.

2. Intersectionnalité : percevoir la situation d'ensemble derrière les moyennes

Pour avoir mis au point l'Indice du Genre dans les ODD et avoir collaboré avec des organisations féministes du monde entier, EM2030 sait qu'il est déjà difficile de trouver des données ventilées par sexe, sans parler d'autres facteurs déterminants tels que la race, l'origine ethnique, la religion, la langue, le handicap, l'âge et l'identité de genre. La mesure des inégalités

intersectionnelles et structurelles représente un défi mondial. De plus, l'identité des personnes exclues et laissées pour compte varie selon les régions, les pays et même au sein des pays.

Sur le plan économique, nous savons néanmoins que les inégalités de genre ont augmenté au sein des pays et qu'elles témoignent d'une étonnante persistance dans le temps¹⁶. L'Indice lui-même révèle des tendances inquiétantes quant à l'autonomie personnelle et aux droits individuels (Ind. 10.2) (voir figure 16), dont l'impact est particulièrement significatif pour les filles et les femmes des groupes marginalisés.

COMME LES PERSONNES QUI N'ONT PAS DE POUVOIR NE SONT PAS PRISES EN COMPTE, ELLES NE DISPOSENT PAS DE DONNÉES SUFFISANTES POUR DÉMONTRER L'IMPACT DES INÉGALITÉS DONT ELLES SONT VICTIMES

Quelques indicateurs de l'Indice, toutefois, offrent une ventilation suffisante pour observer que certains problèmes touchent davantage des groupes de filles et de femmes plutôt que d'autres. C'est notamment le cas de certaines données ventilées des États-Unis et du Royaume-Uni sur les questions de race et de mortalité maternelle (Ind. 3.1). Le rapport *Mothers and Babies: Reducing Risk through Audits and Confidential Enquiries across the United Kingdom (MBRRACE-UK)* 2019 révèle que les femmes noires, métissées et asiatiques au Royaume-Uni courrent respectivement cinq fois, trois fois et près de deux fois plus de risques de mourir pendant la grossesse ou jusqu'à six semaines après l'accouchement que les femmes blanches¹⁷. Aux États-Unis, le National Institute of Health estime que le taux de mortalité maternelle des femmes noires est 3,5 fois plus élevé que celui des femmes blanches¹⁸.

La pandémie de COVID-19 a également révélé l'existence de disparités entre les races au sein des pays. Un rapport d'ONU Femmes publié en 2020 a en effet montré qu'au Royaume-Uni, une femme noire avait plus de quatre fois plus de risques de mourir de la COVID-19 qu'une femme blanche¹⁹. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a également décrit les recouplements entre le genre et le statut migratoire dans le milieu professionnel du soin (un secteur d'activité où le risque d'infection par la COVID-19 est particulièrement élevé) : 70 pour cent des personnels de santé à travers le monde sont des femmes, et beaucoup d'entre elles sont des migrants^{20,21}. De même, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) révèle que 16 pour cent des infirmières de ses États

membres ont été formées à l'étranger²².

Ces inégalités systémiques ne passent pas inaperçues, au même titre que les lacunes dans les données qui permettent leur persistance. Certaines initiatives représentant des groupes historiquement marginalisés joignent aujourd'hui leurs forces afin de combler les lacunes dans les données, à l'instar de Data 4 Black Lives²³ et du Racial Equity Data Lab²⁴. Les données et les autres preuves fournies par ces défenseurs et défenseuses de l'égalité sont essentielles à la compréhension des inégalités entre groupes.

À l'instar de ces initiatives, beaucoup d'organisations utilisent aujourd'hui les données comme une arme de premier plan dans leur combat pour la justice, tout en reconnaissant que l'absence de données sur les inégalités intersectionnelles n'est pas toujours accidentelle. La dissimulation de l'exclusion est souvent une question d'opportunisme politique : c'est une façon de détourner l'attention afin d'éviter de prendre des mesures radicales destinées à rectifier les discriminations et les inégalités historiques. Comme l'écrivait Alex Cobham en 2019 : « Le choix de ne pas tout prendre en compte, d'exclure certaines personnes et certains paramètres des statistiques collectées ou des indicateurs évalués, relève d'une question de pouvoir. »²⁵

Cette exclusion sélective entraîne un cercle vicieux : comme les personnes qui n'ont pas de pouvoir ne sont pas prises en compte, elles ne disposent pas de données suffisantes pour démontrer l'impact des inégalités dont elles sont victimes. Faute de preuves, leur capacité à plaider leur cause, à combattre l'injustice qui les accable et à faire reconnaître leurs besoins dans les discussions de politiques publiques se trouve donc compromise.

Les données et les preuves sont bien plus que de simples chiffres. Ventilées et utilisées de manière pertinente, elles constituent de puissants moteurs d'autonomisation et d'égalité, comme le souligne la recommandation du présent rapport concernant les données sur le genre (voir Section 5 : Combler les lacunes dans les données sur le genre). Comme on le voit dans l'ensemble des ODD, le contexte est un facteur absolument déterminant, dont l'analyse exige l'adoption d'un prisme intersectionnel fondé sur des données intersectionnelles.

3. Effondrement écologique : alimenter les inégalités de genre

Il existe des corrélations claires entre les facteurs de changement climatique et les inégalités de genre. En effet, les systèmes économiques et sociaux qui dépendent de l'exploitation de ressources naturelles s'appuient sur une main-d'œuvre bon marché composée de femmes, de peuples colonisés et de groupes racialisés. Ces corrélations sont donc les conséquences naturelles de politiques économiques qui reposent sur la marchandisation des ressources naturelles et du travail des femmes, y compris les soins non rémunérés qu'elles procurent, au service d'une croissance économique guidée par le marché²⁶.

Les impacts du changement climatique sont variables et exacerbés par les inégalités existantes. Les femmes, les filles et les autres personnes victimes de formes souvent intersectionnelles de marginalisation sociale et de discrimination, à savoir les personnes LGBTQIA+, les migrants, les communautés racialisées, les personnes handicapées et les personnes pauvres, sont celles qui subissent les pires conséquences du changement climatique et des catastrophes naturelles.

Ces conséquences résultent d'un maillage complexe de facteurs qui augmentent la vulnérabilité de ces personnes face aux crises et entravent leur capacité d'adaptation. Parmi ces facteurs croisés figurent le manque d'accès aux ressources et aux capitaux, la précarité de l'emploi et l'accès limité aux filets de sécurité sociale, ainsi que le faible accès aux soins de santé. Parallèlement, ces personnes sont confrontées à des risques de santé accrus liés à l'environnement, à des charges plus lourdes en matière d'éducation des enfants et de prise en charge des proches dépendants, à des niveaux de violence plus élevés, ainsi qu'à un manque d'autonomie à l'égard de leur propre vie²⁷.

Par exemple, comme on l'a vu durant la pandémie de COVID-19, la charge de travail que doivent assumer les femmes augmente systématiquement en temps de crise. Une femme victime d'une catastrophe

environnementale est susceptible de passer plus de temps à trouver de la nourriture et de l'eau potable ou à s'occuper de ses proches n'ayant plus accès aux services essentiels. Cette charge accrue peut alors entraver sa capacité à accéder aux ressources fournies par les organismes d'urgence, telles que des denrées alimentaires, du combustible ou d'autres services. Elle peut même être amenée à restreindre ses apports alimentaires afin de pouvoir nourrir ses enfants ou d'autres membres du foyer²⁸.

Le changement climatique et les catastrophes climatiques exacerbent également, et de multiples manières, la violence au sein du couple ainsi que les autres formes de violence basée sur le genre (VBG).²⁹ La violence est utilisée dans diverses situations :

- pour instaurer et faire respecter des rapports de force biaisés et pour entretenir les inégalités de genre existantes autour des ressources du ménage et de la communauté, en particulier lorsque la pression climatique exercée sur les ressources naturelles augmente ;
- pour réprimer les protestations des communautés contre l'accaparement des terres ou les déplacements forcés provoqués par de vastes projets d'aménagement du territoire ;
- pour réduire au silence les femmes engagées dans la défense de l'environnement, en particulier lorsqu'elles participent à des combats militants ou qu'elles revendiquent leurs droits ;
- au lendemain de catastrophes naturelles ou d'autres situations d'urgence, en particulier lorsque les hommes peinent à gérer le stress post-traumatique, les difficultés financières, la pénurie de nourriture ainsi que d'autres facteurs de stress.

Le changement climatique et les risques environnementaux ont également un impact sur la santé sexuelle et reproductive, de multiples manières. Ils contribuent à fragiliser la santé maternelle et à renforcer les obstacles qui entravent l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, en particulier au lendemain de catastrophes climatiques³⁰.

Les interventions liées au changement climatique intègrent également des inégalités de genre. Les femmes jouent un rôle unique en matière de conservation, mais aussi d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci. Or, l'absence de données sur beaucoup de ces questions, ainsi que la faible représentation des femmes dans les organes de décision en matière de changement climatique (Ind. 13.1) et de réduction des risques de catastrophe rend les besoins des femmes invisibles dans de nombreux contextes³¹.

Les preuves montrent qu'à moins d'être spécifiquement axés sur l'égalité de genre et la transformation sociale, les programmes de lutte contre le changement climatique ainsi que les projets d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci qui n'intègrent la dimension du genre que de manière accessoire peuvent même renforcer les inégalités et les préjugés existants³².

L'un des principaux problèmes est que les données disponibles permettent rarement une analyse genrée des enjeux environnementaux et climatiques. Comme le constate ONU Femmes :

- les données des indicateurs environnementaux basés sur la population ne sont pas systématiquement ventilées ;
- des indicateurs supplémentaires sont nécessaires pour identifier les facteurs et les effets différents de la dégradation de l'environnement, du changement climatique et des catastrophes climatiques sur les femmes et sur les hommes, ainsi que leurs

LES FEMMES SONT LES PREMIÈRES VICTIMES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, QUI A UN IMPACT CONSIDÉRABLE SUR LEUR QUALITÉ DE VIE

vulnérabilités et leur capacité de résilience respectives, de même que les contributions des femmes en matière de conservation, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci ;

- il existe peu de données sur les progrès réalisés en matière d'égalité de genre au moyen de politiques environnementales³³.

Du fait des lacunes dans les données, nous avons rencontré de grandes difficultés à trouver des indicateurs mesurant le caractère genré de l'effondrement écologique. Par exemple, nous n'avons pas pu inclure dans l'Indice les ODD 12, 14 et 15 en raison du manque d'indicateurs pertinents sur l'impact social de ces objectifs à l'échelle mondiale, sans parler d'indicateurs pouvant être utilisés pour appréhender la manière dont ces questions touchent les filles et les femmes en particulier.

En dépit de ces difficultés, l'Indice intègre tout de même plusieurs mesures qui permettent de visualiser les progrès accomplis à l'égard des principaux objectifs environnementaux qui auront un impact sur les filles et les femmes. Concernant les mesures que nous avons pu prendre en compte, les données de l'Indice sont très préoccupantes. Les émissions de CO2 (Ind. 11.2) et la vulnérabilité climatique (Ind. 13.3) sont les deux indicateurs de l'Indice pour lesquels le plus grand nombre de pays ne font « aucun progrès » ou avancent même dans la « mauvaise direction ». Ce constat est partagé par les femmes puisque, dans la majorité des pays (84 sur 135), elles étaient moins nombreuses en 2020 qu'en 2015 à être satisfaites des mesures prises par leur gouvernement pour préserver l'environnement (Ind. 13.2).

Sur une note plus positive, l'Indice montre que le leadership en matière de changement climatique devient plus paritaire, avec l'implication de plus de femmes (Ind. 13.1) (voir figure 17).

En résumé, « l'environnement et le genre » constituent un domaine où il existe d'importantes lacunes à combler dans les données. Les femmes sont les premières victimes du changement climatique, qui a un impact considérable sur leur qualité de vie. Les mesures visant à combattre cette menace existentielle ne peuvent porter leurs fruits que si les femmes sont visibles et entendues, et si l'intervention s'appuie sur leur vécu.

Figure 17.

PROGRÈS EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DES FEMMES AU SEIN DES DÉLÉGATIONS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sources : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030 et WEDO.

55% DES PAYS

ont réalisé « quelques progrès » ou des « progrès rapides » concernant l'augmentation du leadership féminin en matière de changement climatique



4. Polarisation politique : quand l'égalité de genre se politise

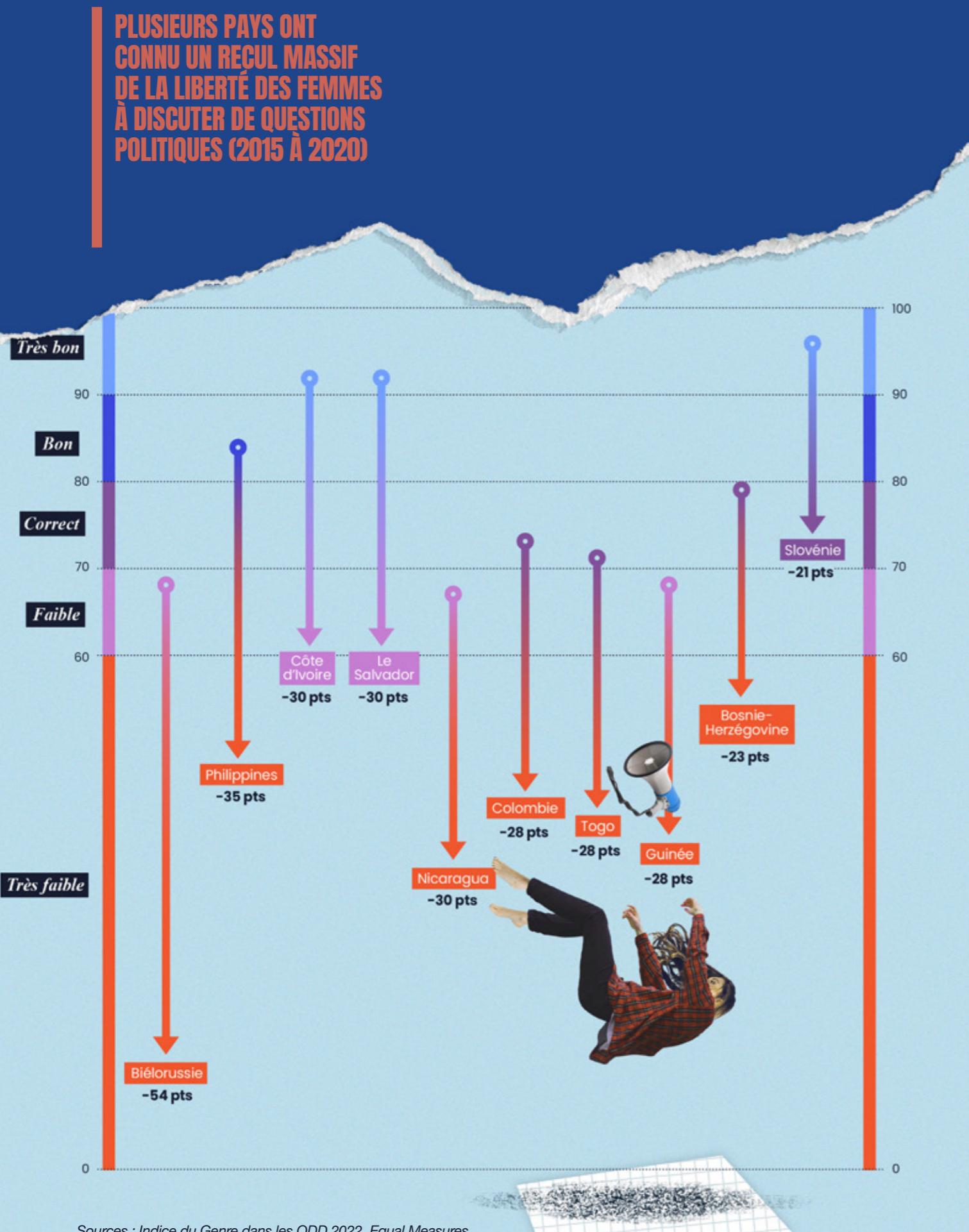
Au cours des dix dernières années, les droits humains et l'égalité de genre ont acquis une place centrale dans les débats politiques mondiaux. Or, chaque avancée pour faire entendre la voix des femmes, les rendre visibles et renforcer leur autonomie se solde ensuite par un retour en arrière, souvent motivé par des intérêts politiques. Partout dans le monde, des dirigeants politiques ont exploité, exacerbé et attisé les anxiétés sociales liées au genre et à la justice sociale pour bâtrir et consolider leur pouvoir.

Les préoccupations relatives à l'espace civique sont reflétées dans l'indicateur de l'Indice qui

mesure le degré de « liberté de parole » des femmes (Ind. 10.4) (voir figure 18), lequel s'est détérioré à l'échelle mondiale entre 2015 et 2020.

Cette situation périlleuse est imputable à un certain nombre de groupes fondamentalistes qui défendent des valeurs liberticides et qui colportent l'idée selon laquelle les féministes et d'autres militant·e·s chercheraient à imposer dans la société une idéologie de genre « extrême »³⁴. Ces groupes affirment à leurs partisans que les stratégies en faveur de l'égalité de genre et des droits humains constituent des attaques directes à l'encontre de la culture, de la religion et de la famille « traditionnelle ». S'ils ont mobilisé l'opposition sur un large éventail de questions relatives aux droits humains, leur cible favorite a été le droit des filles, des femmes et des personnes non

Figure 18.



binaires à disposer de leur corps et à maîtriser leur propre vie³⁵. Dans de nombreux pays, ces groupes ont mené des campagnes visant à faire reculer l'éducation sexuelle complète,³⁶ l'avortement,³⁷ le mariage homosexuel,³⁸ les droits des personnes transgenre³⁹ et les stratégies de lutte contre la VBG, en particulier la violence au sein du couple⁴⁰. Cette situation a renforcé la nécessité de soutenir les mouvements féministes à travers le monde, tel que le recommande le présent rapport (voir Section 5 : Investir dans les organisations et les mouvements féministes, mettre des espaces à leur disposition et les écouter).

Si les enjeux et les tactiques qui occupent le cœur du débat politique sur le genre et les droits humains peuvent varier d'un pays à l'autre, les arguments utilisés à l'encontre de l'égalité de genre sont quant à eux omniprésents⁴¹. Des responsables politiques du monde entier, de l'Afrique à l'Asie en passant par l'Europe, les Amériques et le Moyen-Orient, ont aujourd'hui recours à cette rhétorique sexisté pour asseoir et maintenir leur pouvoir social et institutionnel. Viktor Orbán en Hongrie⁴², Jair Bolsonaro au Brésil⁴³, Andrzej Duda en Pologne⁴⁴, Recep Tayyip Erdoğan en Turquie⁴⁵ et Donald Trump aux États-Unis⁴⁶, par exemple, ont tous mis en avant des messages et des politiques contraires aux droits humains dans leurs campagnes et ont ensuite adopté des lois et des politiques qui font reculer l'égalité de genre.

Souvent, les critiques contre l'égalité de genre et le droit des femmes à disposer de leur corps constituent l'une de leurs premières offensives pour affaiblir les systèmes politiques et sociaux démocratiques et inclusifs et pour consolider leur pouvoir social et institutionnel. En Hongrie, par exemple, les restrictions introduites par Orbán sur les programmes d'études sur le genre dans les universités⁴⁷ ont pavé la voie à des attaques de plus grande envergure contre la liberté d'expression et d'opinion, sapant la liberté académique, l'indépendance des médias et d'autres institutions démocratiques⁴⁸.

À l'inverse, certains dirigeants politiques ont placé la promotion de l'égalité de genre et

l'abolition des politiques liberticides au cœur de leurs programmes, ce qui est un signe encourageant. Aux États-Unis, par exemple, le programme politique de Joe Biden pour 2020 intégrait un certain nombre de mesures spécifiques destinées à revenir sur plusieurs politiques de Donald Trump, telles que la Global Gag Rule⁴⁹, qui empêchait les organisations non américaines recevant des financements des États-Unis dans le domaine de la santé de fournir des services d'avortement, d'orienter les femmes vers de tels services ou de mener des actions de plaidoyer en faveur de la libéralisation des lois sur l'avortement. Depuis son élection, l'administration de M. Biden a honoré bon nombre de ses engagements à renforcer l'égalité de genre par le biais de lois et de politiques aux États-Unis et de programmes de développement à l'étranger⁵⁰.

En Argentine, le président Alberto Fernández a été élu sur un programme qui promettait une réforme de la loi sur l'avortement ainsi que des avancées en matière de droits des femmes et des LGBTQIA+⁵¹. Sous sa présidence, le pays a notamment décriminalisé l'avortement (voir Section 5 : Sur des épaules de géants : le long chemin vers la légalisation de l'avortement en Argentine), élargi l'accès à une éducation sexuelle complète et mis en place des politiques visant à instaurer des filets de sécurité sociale pour les femmes s'occupant d'enfants ou d'adultes dépendants, à titre rémunéré ou non.

Conformément aux tendances générales indiquant à la fois des progrès et des reculs sur les principales questions liées à l'égalité de genre, notre Indice fait apparaître une évolution hétérogène des lois relatives à l'orientation sexuelle (Ind. 10.5). Si de nombreux pays (69) ont réalisé des progrès en instaurant des lois plus progressistes, beaucoup d'autres (66) avancent quant à eux dans la mauvaise direction.

Ces exemples de progrès encourageants offrent quelques motifs d'optimisme. Pour les premiers, les progrès atteints en matière d'égalité de genre sont souvent fragiles et risquent d'être annulés à l'élection suivante. Il en résulte un

IL EN RÉSULTE UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE INSTABLE ET SOUVENT HOSTILE À L'ÉGALITÉ DE GENRE ET AUX DROITS HUMAINS

environnement politique instable et souvent hostile à l'égalité de genre et aux droits humains, où les revirements électoraux peuvent conduire à faire tantôt deux pas en avant, tantôt deux pas en arrière sur le chemin vers l'égalité des filles, des femmes et des personnes non binaires.

5. L'austérité : choix politique ou impératif budgétaire ?

Les mesures d'austérité, incarnées par la réduction des dépenses publiques et le recul de l'État-providence et des réglementations publiques, ont très souvent été la solution privilégiée par les pays du monde entier pour répondre à tous types de crises. La popularité de l'austérité et sa perception en tant que seule solution « prudente » ont encore gagné de l'ampleur à la suite de la crise financière mondiale de 2007-2008. Pour de nombreux pays à faible revenu ou en crise économique, l'austérité n'est pas un choix, mais une condition imposée pour obtenir des subventions et des prêts de la part d'institutions financières internationales (IFI) ou multilatérales, telles que l'Union européenne (l'un des principaux exemples étant les prêts conditionnels accordés à la Grèce, l'Italie et l'Espagne après la crise financière mondiale)⁵².

L'austérité frappe particulièrement durement les femmes pour diverses raisons⁵³, toutes liées aux inégalités structurelles qui ressortent de

l'ensemble de l'Indice. Dans la plupart des pays, tout d'abord, les salarié-e-s du secteur public sont essentiellement des femmes, qui sont donc les premières victimes des suppressions de postes motivées par l'austérité. Deuxièmement, les coupes budgétaires dans les services publics augmentent la charge de travail de soins qui incombe aux femmes et les exposent à des risques de maladie et de violence accrue. Troisièmement, les femmes étant surreprésentées dans le secteur de l'emploi précaire et informel, tout assouplissement des règles du marché du travail ne fait qu'accroître les risques qu'elles encourent sur leur lieu de travail, de l'exploitation aux dangers pour leur santé physique. Enfin, tout démantèlement de l'État-providence aura inévitablement un impact négatif sur les femmes pauvres marginalisées.

Une récente étude d'ActionAid montre que tous les pays à faible revenu à qui le FMI a conseillé de réduire ou de geler leurs emplois publics au cours des trois années précédant l'étude avaient déjà été identifiés par l'OMS comme étant confrontés à une grave pénurie de personnel de santé⁵⁴. Là encore, ce sont les femmes qui en ressentent le plus les effets, à la fois parce qu'elles dépendent des services de santé publics et parce qu'elles représentent une part importante du personnel de santé touché par les suppressions de postes.

On nous rappelle souvent qu'il est vital de réduire les déficits budgétaires des gouvernements et qu'il n'existe pas de « planche à billets magique » pour financer les programmes sociaux⁵⁵. Or, l'Indice montre que les deux tiers des pays ont augmenté leurs dépenses militaires entre 2015 et 2020 (Ind. 17.1) (voir figure 19). Par ailleurs, d'importantes sommes d'argent ont été débloquées en réponse à la pandémie de COVID-19, notamment pour financer le chômage partiel des salariés dans certains pays, frisant plusieurs milliers de milliards de dollars⁵⁶. De telles constatations montrent que l'austérité relève souvent d'un choix politique plutôt que d'une nécessité budgétaire.

Figure 19.

LES DEUX TIERS DES PAYS ONT AUGMENTÉ LEURS DÉPENSES MILITAIRES ENTRE 2015 ET 2020

Sources : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030 et Banque mondiale.



Néanmoins, les appels à l'austérité se sont poursuivis, voire renforcés, à la suite de la pandémie de COVID-19, alors même que cette crise exige que les systèmes de santé et de protection sociale fonctionnent mieux que jamais. Oxfam et l'Internationale des services publics (ISP) ont constaté que 84 pour cent des prêts garantis par le FMI dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 encouragent, et dans certains cas obligent, les pays pauvres durement touchés par les répercussions économiques de la pandémie à adopter des mesures d'austérité plus strictes à la suite de la crise sanitaire⁵⁷.

Après des décennies de sous-investissement et de coupes sombres dans les services publics et les programmes sociaux, les pays de tous niveaux de revenus peinent aujourd'hui à faire face à la pandémie, et ce sont les filles et les femmes des groupes marginalisés qui en paient le plus lourd tribut. L'Équateur, le Brésil et le Royaume-Uni, qui ont tous trois connu plusieurs décennies de mesures d'austérité, sont aujourd'hui gravement touchés par la pandémie de COVID-19 et figurent parmi les pays de l'Indice qui ne font « aucun progrès » ou vont dans la « mauvaise direction ».

L'Équateur, par exemple, est l'un des six seuls pays dont le score d'Indice global a progressé dans la « mauvaise direction » entre 2015 et 2020. Soumis à des années d'austérité (encouragée par le FMI), le pays a vu ses investissements publics dans le secteur de la santé chuter de 64 pour cent en seulement deux ans, entre 2018 et 2020⁵⁸. Affaibli par ces coupes budgétaires dans son système de santé, l'Équateur a été durement touché par la pandémie de COVID-19 : le pays affiche l'un des taux de surmortalité les plus élevés au monde, avec 64 pour cent de décès supplémentaires par rapport aux prévisions pour 2020⁵⁹.

Le score d'Indice du Brésil a stagné de 2015 à 2020, ne faisant « aucun progrès ». Sur cette même période, l'amendement constitutionnel no 95 (voté en 2016) a gelé les dépenses et les investissements sociaux pour les 20 prochaines années⁶⁰, entraînant une réduction de 58 pour cent des dépenses réalisées au bénéfice des femmes⁶¹. Alors qu'il affiche le deuxième plus grand nombre de décès dus à la COVID-19 dans le monde, le Brésil a accéléré ses mesures d'austérité durant la pandémie, y compris en réduisant ses dépenses consacrées aux crèches, aux mesures de lutte contre la VBG et aux secteurs dont le personnel est essentiellement composé de femmes, comme la santé et l'éducation⁶².

De même, le score du Royaume-Uni n'a fait « aucun progrès » dans l'Indice entre 2015 et 2020, enregistrant la pire performance des pays du G7 en matière de progression dans l'Indice. Les dix années d'austérité qu'a traversées le pays expliqueraient pourquoi 1 ménage britannique sur 20 a dû avoir recours à une banque alimentaire entre 2016 et 2020⁶³. Avant même le début de la pandémie, « la majorité » des enfants de certaines zones du Royaume-Uni vivaient déjà dans la pauvreté⁶⁴. Le durcissement des mesures d'austérité dans le contexte de la COVID-19 a eu de graves conséquences pour les femmes : le secteur de la lutte contre la violence domestique, déjà ébranlé par des années de coupes budgétaires dues à l'austérité, a eu du mal à répondre à l'explosion des appels à l'aide reçus durant la pandémie⁶⁵.

L'orthodoxie budgétaire est un obstacle majeur à l'égalité des genres. La sous-valorisation et le sous-financement quasi universels et chroniques des systèmes de santé reflètent la faible valeur que nos sociétés accordent au travail de soins réalisé par les femmes, qu'il soit rémunéré ou non. L'austérité exerce une pression supplémentaire sur les familles et les communautés, plaçant les femmes, en particulier, dans une situation intenable.

6. Justice et solidarité internationales : il est temps d'honorer les engagements pris

L'Indice du Genre dans les ODD 2022 dresse un sombre tableau de la solidarité internationale. Si l'Indice montre qu'aucun pays n'a encore atteint l'égalité de genre, les pays figurant aux dernières places sont ceux qui disposent des ressources les plus faibles, qui affichent des niveaux de pauvreté absolue extrêmement élevés et qui sont plus susceptibles d'être fragiles ou touchés par des conflits. S'il est vrai que le revenu d'un pays ne détermine pas son niveau d'égalité de genre (voir Section 3 : La situation de l'égalité de genre dans le monde en 2020 : encore trop de filles et de femmes laissées pour compte), il est également vrai que la réalisation des droits des filles et des femmes nécessite des ressources et que les pays les plus pauvres ne peuvent se passer des organismes de justice et de solidarité internationales pour atteindre leurs objectifs en matière d'égalité de genre.

Bien que le revenu d'un pays ne soit pas un facteur prédictif de son score d'Indice, il n'en reste pas moins que chaque pays a besoin d'un certain niveau de ressources pour pouvoir garantir les droits de ses habitants (voir figure 20). À l'exception du Malawi, les 20 pays qui présentent les scores d'Indice les plus faibles pour l'année 2020 (moins de 50 points) figurent tous sur la liste des États fragiles publiée en 2020 par l'OCDE. Les chances ne sont donc

Figure 20.

CONTRASTE MARQUÉ EN MATIÈRE DE RICHESSE ENTRE LES PAYS SITUÉS EN HAUT ET EN BAS DE L'INDICE



Sources : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030 et Banque mondiale.

pas égales. Les 144 pays couverts par l'Indice ne partent pas tous du même point de départ : bon nombre des pays qui affichent un score d'Indice « faible » ou « très faible » pâtissent de handicaps historiques liés à l'héritage colonial et à un ordre international (sur des sujets allant du commerce à la fiscalité) qui favorise les pays déjà riches et puissants.

L'investissement, la justice et la solidarité à l'échelle mondiale sont des conditions essentielles à la réalisation de véritables progrès mondiaux en matière d'égalité de genre. Et pourtant, nous avons assisté à des revirements dans ces trois domaines depuis 2015, année où 193 pays ont signé l'accord historique sur les ODD.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la faiblesse de la solidarité internationale. Face à un virus qui fait fi des frontières nationales, les pays les plus riches du monde ont contribué à l'instauration d'un « apartheid vaccinal » qui laisse de côté les pays pauvres. En septembre 2021, 77 pour cent des doses de vaccin dans le monde avaient bénéficié aux habitants des pays riches, et moins de 1 pour cent aux habitants des pays à faible revenu⁶⁶.

Une autre crise qui ne connaît pas de frontières est celle du changement climatique⁶⁷. Or, le manque de solidarité fait augmenter les coûts et les risques encourus par les femmes et les filles des pays pauvres, tout en creusant le fossé économique entre pays riches et pauvres. Par conséquent, les pays les moins responsables du changement climatique sont ceux qui en paient le plus lourd tribut. Lors du sommet sur le climat organisé en 2021 par la Conférence des parties (COP) des Nations Unies à Glasgow, les délégués des pays en développement ont reproché aux pays riches de n'avoir pas tenu leur engagement à leur verser 100 milliards de dollars par an pour financer la lutte contre le changement climatique, engagement qui remonte à 2009⁶⁸. Dans un contexte d'accaparement des vaccins, l'augmentation de la défiance envers les pays riches est ressortie comme l'un des facteurs qui ont cristallisé les tensions lors de la Conférence de Glasgow de 2021 sur les changements climatiques⁶⁹, offrant une illustration concrète des liens qui existent entre justice et (absence de) solidarité internationales.

Dans un monde confronté à des enjeux de plus en plus interdépendants et dont les États se sont engagés à réaliser des efforts conjoints en vue de la réalisation des ODD, on aurait pu s'attendre à une augmentation de l'aide internationale pour répondre à l'ampleur des besoins. Or, les analyses montrent que l'efficacité de l'aide n'a que faiblement progressé au cours des dix dernières années⁷⁰. Ainsi, plus de la moitié de tous les contrats financés par les organismes d'aide internationale continuent d'être remportés par des entreprises basées dans le même pays que l'organisme donateur, malgré les engagements concrets pris par les pays donateurs pour faire reculer cette pratique⁷¹.

Si de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire ont aujourd'hui raison de recentrer leurs efforts sur la « mobilisation des ressources nationales », ces pays continuent à se heurter à des obstacles inhérents au système international. La réticence des pays riches à soutenir la proposition de dérogation à l'accord sur les ADPIC⁷², qui permettrait de lever temporairement les droits de propriété intellectuelle sur l'élaboration de vaccins contre la COVID-19, en est un exemple. Cette dérogation permettrait de libéraliser le marché des vaccins (stimulant ainsi la création d'emplois et les retombées économiques pour les nouveaux pays producteurs de vaccins) et d'élargir l'accès à la vaccination, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. La réticence de nombreux pays riches à l'égard de cette initiative est un rappel amer de l'injustice du système commercial international, qui continue de désavantager les pays les plus pauvres et les moins puissants, sans se soucier des coûts sociaux et économiques qu'implique la prolongation de la pandémie.

Des critiques similaires peuvent être formulées à l'égard des règles fiscales internationales. À l'échelle mondiale, les montants perdus chaque année en raison des abus fiscaux transfrontaliers commis par certaines multinationales et certains riches individus représentent un total de 483 milliards de dollars, soit plus de trois fois le coût d'un schéma vaccinal complet contre la COVID-19 pour l'ensemble de la population mondiale⁷³. Alors

même que les pays les plus durement touchés par ces abus sont les pays à faible revenu, c'est par un petit groupe de puissants pays de l'OCDE que sont déterminées les règles fiscales internationales⁷⁴. Dans ce contexte, on ne s'étonnera pas que de nombreux pays à faible revenu souhaitent que les règles de fiscalité internationale ne soient plus fixées par l'OCDE, mais par les Nations Unies⁷⁵.

Nous savons que la mobilisation de ressources, la coopération internationale et l'adoption de mesures visant à corriger les déséquilibres de pouvoir et les injustices internationales sont indispensables pour contribuer à garantir l'égalité de genre. Mais quelles sont nos chances d'y parvenir dans un monde qui semble se replier sur lui-même ?

Malgré tout, certains signaux positifs invitent à garder espoir. L'engouement que suscite aujourd'hui le concept d'investissement public mondial, par exemple, est un signe encourageant⁷⁶. Supplantant l'ancienne logique d'aide internationale, ce nouveau concept vise à s'affranchir de la dynamique « donneur-bénéficiaire » en la remplaçant par un nouveau mécanisme de financement universel, auquel tout pays peut contribuer et dont tout pays peut être bénéficiaire, les investissements consentis servant à financer des priorités mondiales et à relever des défis planétaires.

L'égalité de genre s'est également imposée comme un enjeu mobilisateur pour la communauté mondiale : le Forum Génération Égalité, en juin 2021, a ainsi été le plus grand rassemblement féministe mondial organisé depuis 1995. Ce Forum a également été marqué par l'annonce d'engagements d'un montant de plus de 40 milliards de dollars US en faveur de l'égalité de genre par des gouvernements, des donateurs et des entreprises, ce qui représente « la plus grande injection collective de ressources jamais réalisée en faveur de l'égalité des sexes dans le monde »⁷⁷. Ce Forum et les engagements qui y ont été pris incarnent une nouvelle opportunité d'instaurer la justice et la solidarité internationales nécessaires à l'égalité de genre.

LE FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ, EN JUIN 2021, A AINSI ÉTÉ LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT FÉMINISTE MONDIAL ORGANISÉ DEPUIS 1995. CE FORUM A ÉGALEMENT ÉTÉ MARQUÉ PAR L'ANNONCE D'ENGAGEMENTS D'UN MONTANT DE PLUS DE 40 MILLIARDS DE DOLLARS US EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE PAR DES GOUVERNEMENTS, DES DONATEURS ET DES ENTREPRISES, CE QUI PRÉSENTE " LA PLUS GRANDE INJECTION COLLECTIVE DE RESSOURCES JAMAIS RÉALISÉE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LE MONDE " .

5. PLAN D'ACTION POUR LE CHANGEMENT : SIX RECOMMANDATIONS EN VUE D'ACCELERER LES PROGRES REALISES EN MATIERE D'EGALITE DE GENRE D'ICI A 2030

Le tableau nuancé que dévoilent les données de l'Indice du Genre dans les ODD montre qu'il est impossible de formuler des recommandations de politiques fermes s'appliquant unanimement à 144 pays de différents niveaux de revenus, à travers cinq régions et sur 56 questions d'égalité de genre. Néanmoins, à partir de notre analyse de l'Indice et de l'expérience que nous tirons de notre partenariat « du mondial au local » pour l'égalité de genre, nous proposons six recommandations qui, prises ensemble, constituent une feuille de route du changement susceptible non seulement d'atténuer l'impact à long terme de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les filles, mais aussi de redynamiser la lutte au long cours en faveur d'une égalité de genre durable. Ces six recommandations représentent autant de thématiques transversales qui reviennent souvent dans les pays et les régions qui ont réalisé des progrès en matière d'égalité de genre.

Des réformes législatives jusqu'à la collaboration avec les mouvements féministes, ces recommandations fournissent les orientations dont les pays ont besoin pour s'assurer de progresser rapidement vers l'atteinte de leurs principaux objectifs en matière d'égalité de genre d'ici à 2030. Chaque recommandation est étayée par les commentaires d'éminents leaders d'opinion du monde entier.

1. Réformer et appliquer les lois contre les inégalités

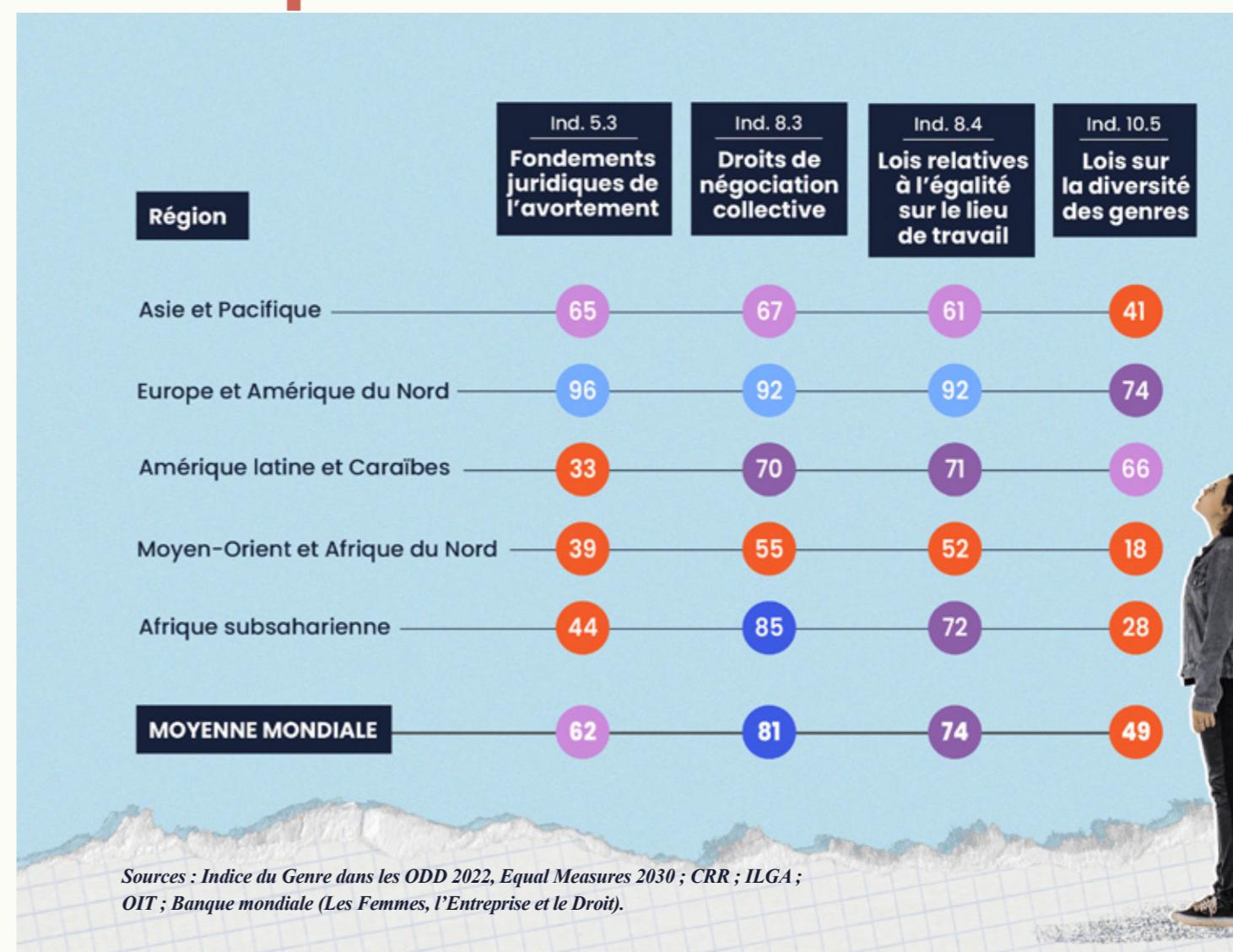
Si l'adoption de lois en faveur de l'égalité de genre est essentielle, l'efficacité de ces lois dépend entièrement de leur application. Les lois ne peuvent, à elles seules, changer le quotidien des femmes et des filles. Néanmoins, il a été constaté que les pays qui ont recours à des lois pour favoriser l'inclusion économique des femmes, par exemple, présentent de meilleurs résultats en matière de santé, de nutrition et d'éducation des femmes et de leurs familles⁷⁸, ainsi qu'en matière d'emplois durables pour les femmes et de représentation féminine au sein des instances législatives nationales⁷⁹.

De la même manière, il est indispensable d'abroger ou de réformer les lois discriminatoires afin de garantir les droits et de répondre aux besoins des femmes et des filles. Or, de nombreuses législations à travers le monde continuent d'accorder un statut inférieur aux femmes et aux filles, ce qui accroît la vulnérabilité de ces dernières aux discriminations fondées sur l'âge ou le genre⁸⁰. L'Indice dévoile également que 88 pays obtiennent un score « très faible » concernant les lois sur « l'orientation sexuelle et l'attraction entre personnes du même sexe » (Ind. 10.5).

L'Indice inclut neuf indicateurs relatifs aux fondements juridiques de l'égalité de genre, qui révèlent que les progrès réalisés vis-à-vis de nombreuses mesures cruciales ont été minimes.

Figure 21.

LES SCORES RELATIFS AUX PRINCIPALES LOIS EN MATIERE D'EGALITE DE GENRE VARIENT FORTEMENT D'UNE REGION A L'AUTRE



Concernant l'accès des femmes à la justice (Ind. 16.1), la situation ne cesse de se dégrader, en dépit d'un score mondial déjà « faible ». Sur ce point, l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'Europe et l'Amérique du Nord ont progressé dans la « mauvaise direction » entre 2015 et 2020.

MÊME LES " VICTOIRES " JURIDIQUES SONT À CONSIDÉRER AVEC RÉSERVE

L'indice montre également que les lois relatives à l'égalité de genre varient fortement d'une région à l'autre (voir figure 21).

Même les « victoires » juridiques sont à considérer avec réserve. Ainsi, si de nombreux pays, notamment l'Argentine et le Mexique, ont élargi l'accès à l'avortement, le Nicaragua, la Pologne et les États-Unis ont quant à eux adopté de récentes mesures visant à faire reculer les lois permettant d'avorter dans un cadre sûr et légal (Ind. 5.3), alors qu'il s'agit de lois essentielles pour garantir les droits et la justice en matière de procréation. Le score mondial pour cet indicateur est « faible », les progrès réalisés entre 2015 et 2020 ayant été minimes.

Alors que la quasi-totalité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes dispose de lois pénalisant la violence domestique, l'Indice montre que des millions de femmes de cette région ne se sentent toujours pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit dans leur propre quartier (Ind. 16.3). De même, les recherches indiquent qu'en Inde, les importantes réformes apportées aux lois en matière de succession n'ont pas eu d'impact significatif sur l'égalité de genre : les femmes ne représentent toujours que 14 pour cent des propriétaires fonciers⁸¹.

Pourtant, des évolutions rapides sont possibles s'il existe une véritable volonté politique de réformes. Au Sénégal, par exemple, la représentation politique des femmes au parlement (Ind. 5.4) a pratiquement doublé depuis l'adoption en 2010 d'une loi exigeant la parité dans toutes les listes électorales⁸²,

ce qui a permis au Sénégal d'obtenir l'un des meilleurs scores de l'Indice en 2020 concernant la représentation des femmes au parlement. Par ailleurs, toutes les régions ont enregistré des progrès entre 2015 et 2020 concernant les lois sur l'égalité au travail (Ind. 8.4).

De plus en plus, les citoyens font pression sur leurs gouvernements pour que les lois existantes se traduisent par des progrès concrets. En Indonésie, par exemple, le partenaire d'EM2030 KAPAL Perempuan travaille auprès de responsables gouvernementaux et communautaires afin de veiller à ce que la réforme de 2018 concernant l'âge légal du mariage pour les filles se traduise par une diminution effective du nombre de mariages d'enfants⁸³. À l'instar de nombreux autres défenseurs et défenseures de l'égalité de genre, cette organisation a bien compris que les réformes législatives ne donnent lieu à des changements concrets que lorsqu'elles sont portées par une volonté politique et qu'elles s'accompagnent d'engagements politiques et budgétaires, de campagnes publiques et d'une évolution progressive des normes de genre.

2. Investir dans les services publics et les infrastructures sociales (notamment les soins)

La transformation sociale nécessaire à l'égalité de genre doit être financée, ce qui implique des budgets tenant compte de la dimension de genre, une fiscalité progressive et des investissements importants dans les services publics (notamment les soins).⁸⁶

Les coupes dans les dépenses publiques et les mesures d'austérité ont un impact disproportionné sur les femmes dans le monde entier⁸⁷ (voir Section 4 : L'austérité : choix politique ou impératif budgétaire ?). Les coupes dans le financement public du système de santé⁸⁸ accroissent la charge du travail de soins non rémunéré des femmes, réduisent leur participation à l'emploi rémunéré et pèsent davantage sur leur propre état de santé. Ces défis structurels et économiques sont exacerbés par des politiques fiscales dépourvues de toute perspective de genre, telles que l'imposition des familles qui pénalise

SÉNATRICE MARÍA de los Ángeles Sacnun

1. Réformer et appliquer les lois contre les inégalités

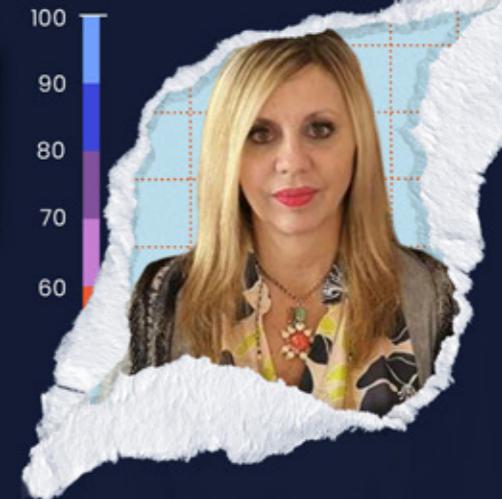
SUR DES ÉPAULES DE GÉANTS : LE LONG CHEMIN VERS LA LÉGALISATION DE L'AVORTEMENT EN ARGENTINE

En décembre 2020 a eu lieu un événement historique pour les femmes en Argentine : mon pays est alors devenu le quatrième d'Amérique du Sud à légaliser l'avortement.⁸⁴ Alors que les partisan·e·s du droit à l'avortement descendaient dans la rue pour célébrer l'adoption du projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse⁸⁵, le président, Alberto Fernández, publiait le tweet suivant : « [Cette loi instaure] un avortement sûr, légal et gratuit... Nous sommes aujourd'hui une société meilleure qui étend les droits des femmes et garantit la santé publique. »

Pourtant, le reste du monde n'a pas idée du long chemin qui nous a permis d'aboutir à cette victoire. Ce long chemin vient nous rappeler que les lois sont certes essentielles, mais qu'elles ne suffisent pas. Elles sont le fruit de tout un processus.

D'importants éléments de base devaient en effet être posés avant que ce projet de loi ne devienne envisageable, et chacun de ces éléments a contribué à l'aboutissement de ce combat pour l'égalité de genre. Tout d'abord, il fallait que les femmes soient visibles et actives sur le plan politique. Dans le cas d'espèce, nous avons pu nous appuyer sur l'héritage d'un long engagement politique féminin. Cet héritage remonte à la création en 1949 du Parti péroniste féminin, parti politique réservé exclusivement aux femmes, dont des dizaines d'adhérentes ont occupé des fonctions législatives au début des années 1950. Nous cueillons aujourd'hui le fruit des efforts déployés par les femmes courageuses qui nous ont précédé·e·s.

Un autre élément de base a été la création du ministère du Genre et de la Diversité, qui a joué un rôle crucial dans l'adoption de cette loi et qui conservera un rôle prépondérant pour en assurer la mise en application. De même, la Commission des femmes a travaillé sans relâche pour que cette loi voie le jour, en multipliant les



rencontres entre représentant·e·s du mouvement et sénateurs. Afin que la question reste à l'ordre du jour et au cœur des débats, tous les deux ans, la Campagne nationale pour le droit à l'avortement légal, sûr et gratuit a présenté au Parlement un projet de loi visant à légaliser l'avortement sur demande.

Le changement, cependant, ne peut être mené uniquement du sommet vers la base : il requiert des alliances et la recherche d'un consensus. La société civile a joué un rôle essentiel, les activistes sont descendu·e·s dans la rue, conformément aux traditions argentines. Nous avons créé une « sororité » nationale qui a suscité un élan imparable et propulsé le projet de loi à l'ordre du jour du Congrès en 2018.

Le dernier élément fondamental était la nécessité d'apprendre de nos échecs, aussi difficile que ce soit. Le projet de loi a été rejeté en 2018, mais cela a déclenché une nouvelle approche. Ce qui manquait, c'était une loi supplémentaire pour équilibrer le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse. C'est ainsi qu'est né le " Plan des 1 000 jours ", un projet de loi qui oblige l'État à soutenir une femme qui souhaite poursuivre sa grossesse, mais qui n'a pas les ressources nécessaires pour le faire. J'y vois la preuve d'un État respectueux qui s'engage à l'accompagner et qui respecte sa décision. C'est aussi ce projet de loi qui nous a permis de franchir la ligne d'arrivée en décembre 2020.

J'ai ressenti une telle joie le jour où nous avons gagné. Je pense qu'il y a là des enseignements à tirer sur la manière de construire un consensus en Argentine et ailleurs pour des politiques publiques progressistes en faveur des femmes. Ces leçons doivent être apprises rapidement : la féminisation de la pauvreté va s'accentuer à la suite de la pandémie de COVID-19. Nous devons faire pression pour que les modèles économiques post-pandémie soient équitables, afin que nous puissions vivre sans pauvreté ni inégalités.



2. Investir dans les services publics et les infrastructures sociales (notamment les soins)

IL EST TEMPS D'ÉTABLIR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL ENTRE L'ÉTAT ET LE·A CITOYEN·NE

Nous avons toutes et tous le droit à des services publics de qualité, de la santé à l'éducation, en passant par la protection sociale et le travail décent, et, en tant que femmes, nous avons le droit d'être considérées et valorisées. Ces droits sont inscrits dans une multitude de conventions, de constitutions et de déclarations. Ils sont au cœur même du contrat social entre l'État et le·a citoyen·ne : nous choisissons nos gouvernements et, en retour, nous recevons les services publics dont nous avons besoin pour notre survie, notre épanouissement et notre bien-être.

Mais, pays après pays, ce contrat social se transforme en un contrat entre l'État et la finance privée. Nous assistons aujourd'hui à la « saison 2 » de la politique de restructuration qui a commencé à privatiser les biens et services publics il y a 30 ans, dans ce qui a été décrit par Fadekemi Abiru comme une « spirale vers le bas ».¹⁰¹

Ainsi, toute une génération de jeunes, en particulier en Afrique, n'a aucun souvenir vivant de l'accès à des services publics de qualité financés par l'État et universellement accessibles, et les femmes continuent de se battre pour payer des services qui devraient être financés par l'État. Supprimer (ou déléguer) la responsabilité de l'État d'éduquer ses enfants, de soigner ses malades et de protéger ses plus vulnérables revient à déchirer le contrat social. Les chances de parvenir à ce que j'appelle une citoyenneté saine, où chaque citoyen·ne peut accéder aux services dont il ou elle a besoin pour vivre pleinement et dignement, sont réduites.

La privatisation est, par essence, cloisonnée et verticale. Elle ne peut se substituer aux services publics horizontaux et intersectoriels, essentiels à la réalisation des objectifs mondiaux en matière d'égalité de genre. La privatisation des services publics peut infliger aux femmes une double peine : du côté de l'offre, elles perdent leur emploi dans le secteur public ou le voient menacé ; et du côté de la demande, les services dont elles ont besoin peuvent devenir plus difficiles à obtenir.

Il y a, comme toujours, des lueurs d'espoir. Ici, au Kenya, par exemple, le gouvernement du comté de Tharaka-Nithi a créé une crèche sur le marché en plein air de Chuka, un service financé par l'État qui permet aux commerçantes d'amener leurs enfants au travail avec elles.¹⁰² Il s'agit du début d'une évolution vers des mécanismes de protection sociale que les féministes du monde entier réclament depuis de nombreuses années. Cela contribue à passer de micro-interventions à un changement systémique en instaurant un véritable contrat social.

Tout d'abord, il n'a jamais été aussi important de veiller à ce que les mouvements travaillent en collaboration. La lutte pour les services publics, avec la question des ressources au cœur de la problématique, en est un exemple. Dans le même temps, il existe un solide mouvement pour la justice fiscale qui lutte pour réduire les flux financiers illégaux en provenance de régions comme l'Afrique. Il est important de veiller à ce que ces deux fronts de lutte travaillent ensemble.

Ensuite, nous devons entendre plus de voix provenant du Sud. En effet, les définitions actuelles de l'économie des soins, par exemple, tendent à traduire le point de vue des acteurs du Nord. Mais que signifie l'économie des soins dans un contexte africain ? Nous devons disposer d'un espace pour développer notre propre récit et nos propres définitions. C'est précisément ce que nous visons au sein du collectif Nawi Afrifem Macroeconomics, dont le portail rassemble les voix des leaders d'opinion africains sur cette question et sur d'autres thèmes macroéconomiques.¹⁰³

Enfin, comme le souligne le titre de ce rapport, le retour à la normale ne suffit pas. La pandémie de COVID-19 a désorganisé de nombreux services publics, mais elle nous a également amenés à nous interroger sur le fonctionnement de l'économie mondiale. Qu'est-il arrivé aux filles et aux femmes qui n'ont pas eu accès aux webinaires, aux cours en ligne ? Prennent-elles encore plus de retard ? Si c'est le cas, comment y remédier ?

Les politiques et les programmes ne doivent pas se contenter d'« ajouter des femmes pour faire joli ». La réponse réside dans des services publics de qualité, disposant de ressources suffisantes et de personnel qualifié, qui s'efforcent de garantir un accès universel. Le mode de fonctionnement de nos systèmes mondiaux et nationaux est une construction qui, par conséquent, peut être reconstruite afin de bâtir un nouveau contrat social qui fonctionne pour tout le monde, y compris pour les filles et les femmes.

les seconds revenus (souvent des femmes)⁸⁹, et par des impôts indirects, tels que la taxe sur la valeur ajoutée. Ces systèmes pénalisent les pauvres, puisque les citoyens consacrent une part plus importante de leurs revenus aux biens et services essentiels.⁹⁰

Mais il ne doit pas en être ainsi. Les études montrent que les investissements dans le secteur des soins nous seraient bénéfiques à toutes et tous : on sait que l'investissement de fonds publics dans les services de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées est un investissement à haut rendement, qui est plus efficace pour réduire la dette publique que toute politique d'austérité.⁹¹

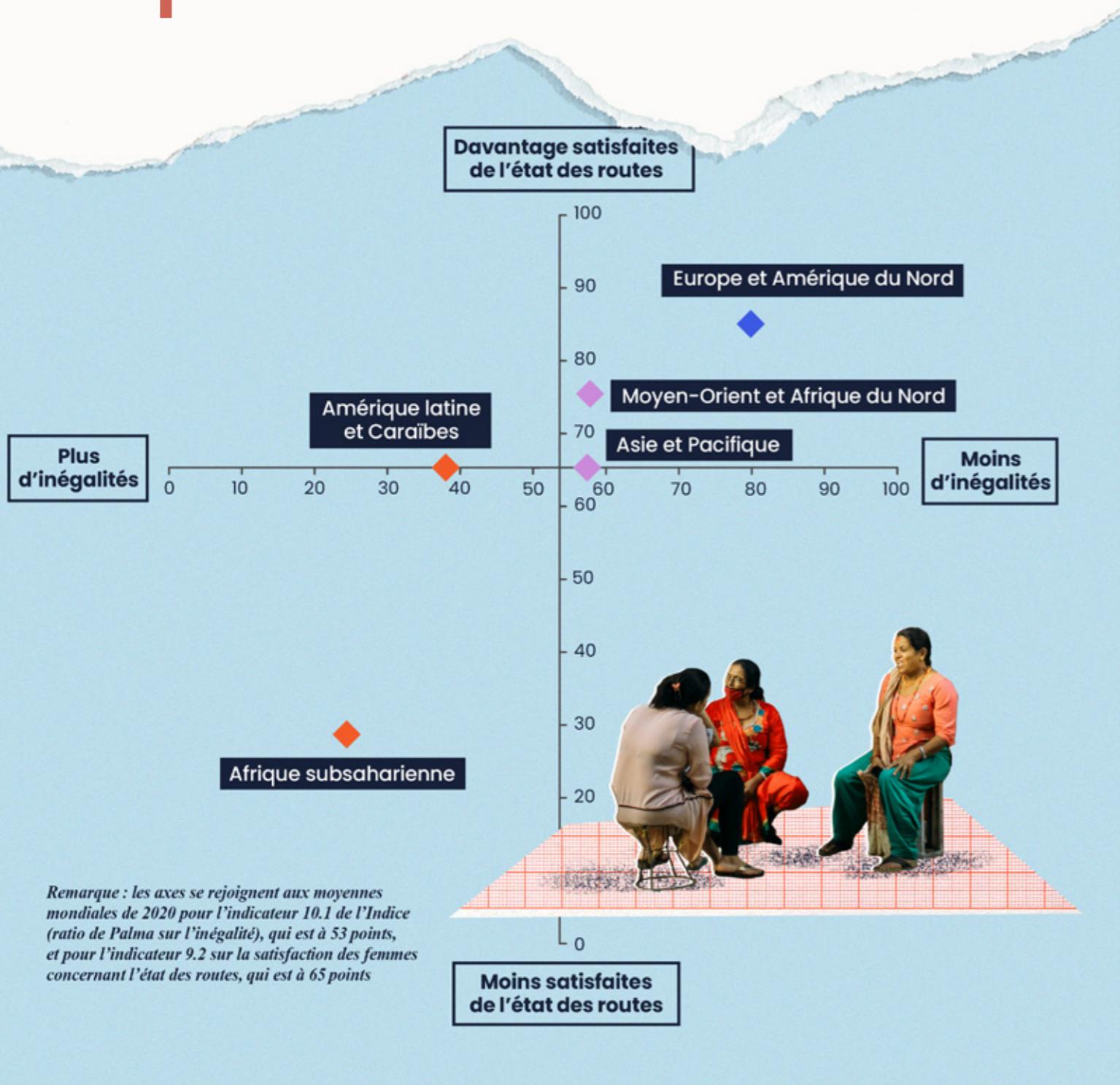
En raison des lacunes dans les données, il est très difficile de mesurer les investissements publics, les services publics et les infrastructures à l'échelle mondiale, et encore plus de les évaluer dans une optique de genre. Cependant, les données comparables à l'échelle mondiale que nous avons pu compiler pour cet Indice confirment qu'il existe une source d'inquiétude évidente : l'ODD 17 (partenariats) est l'objectif le moins bien noté de tout l'Indice, avec un score moyen mondial « très faible » de 57,8 pour 2020.

Si l'on examine plus en détail les questions relevant de l'ODD 17 dans l'Indice, on constate que les recettes fiscales en pourcentage du PIB (Ind. 17.2) sont faibles dans de nombreux pays et régions, notamment en Afrique subsaharienne, ainsi qu'en Asie et dans le Pacifique. Les recettes fiscales sont essentielles pour les investissements dans les services publics. Il n'est donc pas surprenant que ces régions continuent d'obtenir de mauvais résultats pour de nombreux indicateurs concernant le bien-être des filles et des femmes. Cette situation se traduit par un score moyen régional de l'Indice « très faible » pour l'Afrique subsaharienne (52 sur 100), tandis que le score pour l'Asie et le Pacifique est « faible » (67,7 sur 100).

Des études ont montré que les investissements dans les services publics et les infrastructures réduisent les inégalités de revenus de 20 pour cent en moyenne.⁹² Les données de l'Indice confirment la corrélation entre les investissements publics et les inégalités

Figure 22.

DANS LES RÉGIONS PRÉSENTANT DE FORTES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES, LES FEMMES SONT ÉGALEMENT MOINS SATISFAITES DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES



Sources : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030 ; UNU-Wider (Institut mondial de recherche sur l'économie du développement) ; Gallup.

économiques : dans les régions où les taux d'inégalité des revenus sont élevés (Ind. 10.1), les femmes sont bien plus susceptibles d'indiquer qu'elles ne sont pas satisfaites de la qualité des routes (Ind. 9.2) (voir figure 22).

L'Indice met en évidence des faiblesses majeures au niveau mondial en ce qui concerne la budgétisation publique et sa ventilation pour mesurer son impact sur les différents groupes, notamment les filles et les femmes. L'indicateur qui mesure si les pays ventilent leurs budgets publics selon des dimensions telles que le sexe, l'âge, le revenu ou la région (Ind. 17.3) est de loin le moins bien noté de l'Indice. Le score moyen pour cet indicateur n'était que de 20 sur 100 pour 2020. Même les pays qui obtiennent de bons résultats dans l'ensemble de l'Indice, comme la Nouvelle-Zélande, la Slovénie, la République tchèque, l'Allemagne et le Portugal, ont un score de zéro pour cette mesure. Toutefois, des progrès sont possibles. Des pays comme la France,⁹³ le Mexique,⁹⁴ l'Inde⁹⁵ et le Bangladesh⁹⁶ ont déjà atteint l'objectif de budgétisation ventilée. D'autres pays, comme le Canada,⁹⁷ ont fait des progrès récents en matière de budgétisation tenant compte de la dimension de genre.

Une combinaison de politiques fiscales bien conçues et de réformes de la fiscalité peut générer les revenus nécessaires pour progresser vers les ODD⁹⁸ liés aux questions de genre d'une manière qui permettra également de créer une résilience face aux crises telles que la pandémie de COVID-19.

En premier lieu, les gouvernements doivent réformer leurs systèmes fiscaux afin de promouvoir la redistribution des richesses, en tenant compte de la dimension de genre afin de s'assurer que les femmes (et en particulier les plus pauvres et les plus marginalisées) en bénéficient. Ils doivent éliminer les exonérations dégressives de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui favorisent les plus riches.⁹⁹ Une coopération internationale accrue pourrait également permettre aux gouvernements de récupérer les 500 milliards de dollars que l'on estime perdus chaque année à cause des abus et de l'évasion

fiscale transfrontalière.¹⁰⁰

En deuxième lieu, les gouvernements doivent investir davantage dans les services publics et la protection sociale. Ils doivent veiller à ce que le travail de soins non rémunéré soit mis en évidence dans les statistiques nationales et que les services de soins financés par l'État soient abordables et accessibles.

En troisième lieu, tous les pays devraient suivre l'exemple de ceux qui disposent de budgets tenant compte de la dimension de genre. Cela nécessite une analyse des budgets nationaux sous l'angle du genre afin de garantir un financement adéquat pour la mise en œuvre des politiques et des programmes en faveur de l'égalité de genre.

LA VISIBILITÉ DES FEMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE MODIFIE ÉGALEMENT LA PERCEPTION QU'ONT LES PERSONNES DU LEADERSHIP

3. Promouvoir le leadership, la participation et la voix des filles et des femmes

La participation des filles et des femmes à la vie publique n'est pas seulement un droit humain fondamental, c'est aussi un élément essentiel de la santé sociale et économique des pays. Les avantages sont manifestes : un rapport publié par le King's College de Londres et la Westminster Foundation for Democracy constate une plus grande prise en compte des problématiques rencontrées par les femmes dans la législation et les politiques lorsqu'elles peuvent exercer des rôles de leadership.¹⁰⁴ Pourtant, les filles et les femmes sont trop souvent absentes des espaces de décision

qui conditionnent leur vie : leur manque de participation est souvent dicté par les normes de genre en matière de leadership,¹⁰⁵ ainsi que par la pauvreté, la charge de travail domestique¹⁰⁶ et la violence à l'encontre des personnalités publiques de sexe féminin.¹⁰⁷

L'Indice montre (voir figure 23) que si certains pays et régions ont fait des progrès rapides en matière de représentation des femmes dans leurs parlements (Ind. 5.4) et ministères (Ind. 5.5), le score mondial pour ces indicateurs reste « très faible » pour 2020. Cette situation masque elle-même d'autres disparités, puisque les femmes présentes dans les espaces politiques officiels proviennent souvent de milieux privilégiés.¹⁰⁸

L'Indice met également en évidence le manque persistant de représentation des femmes en mesurant l'équilibre des genres au sein des délégations nationales aux sommets climatiques de la COP des Nations Unies (Ind. 13.1). Entre 2015 et 2020, les progrès pour cet indicateur ont stagné en Europe et Amérique du Nord et ont reculé en Amérique latine et dans les Caraïbes. Malgré les progrès de plusieurs pays sur cette mesure, lors de la COP26 à Glasgow en 2021, les femmes ne représentaient, en moyenne, que 33 pour cent des délégués gouvernementaux, exactement comme en 2019 et 2020.¹⁰⁹

L'évolution de la position et de la représentation des femmes peut toutefois être rapide. La France compte davantage de femmes dans les conseils d'administration des entreprises depuis qu'une loi de 2011 a imposé aux entreprises publiques et aux grandes entreprises non cotées en bourse de veiller à ce qu'au moins 40 pour cent des membres de leur Conseil d'administration soient des femmes.¹¹⁰ Pourtant, bien que les quotas politiques aient fonctionné dans des pays comme le Sénégal (voir Section 5 : Réformer et appliquer les lois contre les inégalités) les normes de genre bien ancrées dans d'autres pays confinent encore les filles et les femmes aux rôles et aux espaces « convenables ». La Constitution du Kenya de 2010, par exemple, dispose qu'aucun organisme public ne peut avoir un effectif supérieur à deux tiers de personnes du même sexe, mais seules 21 pour cent des parlementaires du pays sont des femmes.¹¹¹

La solution est de lutter contre les normes de genre et de promouvoir des modèles identificatoires. Une étude menée en Inde a conclu que la présence de dirigeantes dans les conseils de village influençait les aspirations des filles, les attentes des parents à l'égard de leurs filles et la durée de leur scolarité.¹¹² La visibilité des femmes dans la fonction publique modifie également la perception qu'ont les personnes du leadership, ce qui constitue un pas en avant vers l'élimination des normes de genre qui empêchent les filles et les femmes de progresser.¹¹³

Il est également primordial de s'attaquer aux inégalités structurelles et aux discriminations. Les mesures visant à alléger la charge du travail de soins, par exemple, peuvent permettre aux femmes d'assumer des rôles de leadership. Investir dans l'éducation et la formation à la participation civique, dans des programmes de mentorat et dans des programmes qui renforcent les aspirations des filles peut également accélérer les progrès.

4. Combler les lacunes dans les données sur le genre

Dans le cadre de l'élaboration de l'Indice du genre dans les ODD 2022 d'EM2030, des difficultés liées aux données ont été rencontrées et des compromis ont dû être trouvés pour compiler les indicateurs liés au genre les plus pertinents, susceptibles de contribuer à un outil solide de suivi des progrès.

Il s'appuie sur l'expérience acquise avec l'Indice 2019 et introduit de nouveaux indicateurs pour remédier aux lacunes en matière de couverture des données. Certains indicateurs existants n'avaient pas été communiqués par les pays ou compilés par les responsables des données, tels que les organismes des Nations Unies. Certains des indicateurs qui n'ont pu être retenus en raison de ces lacunes concernent les dépenses d'aide sociale, l'obésité chez les femmes, la perception des femmes face à la violence exercée par leur partenaire, la proportion de femmes juges, etc.

Outre les défis posés par les lacunes dans les données, certains indicateurs ne permettent pas de saisir la dimension de genre d'une question. Certaines questions sont par exemple

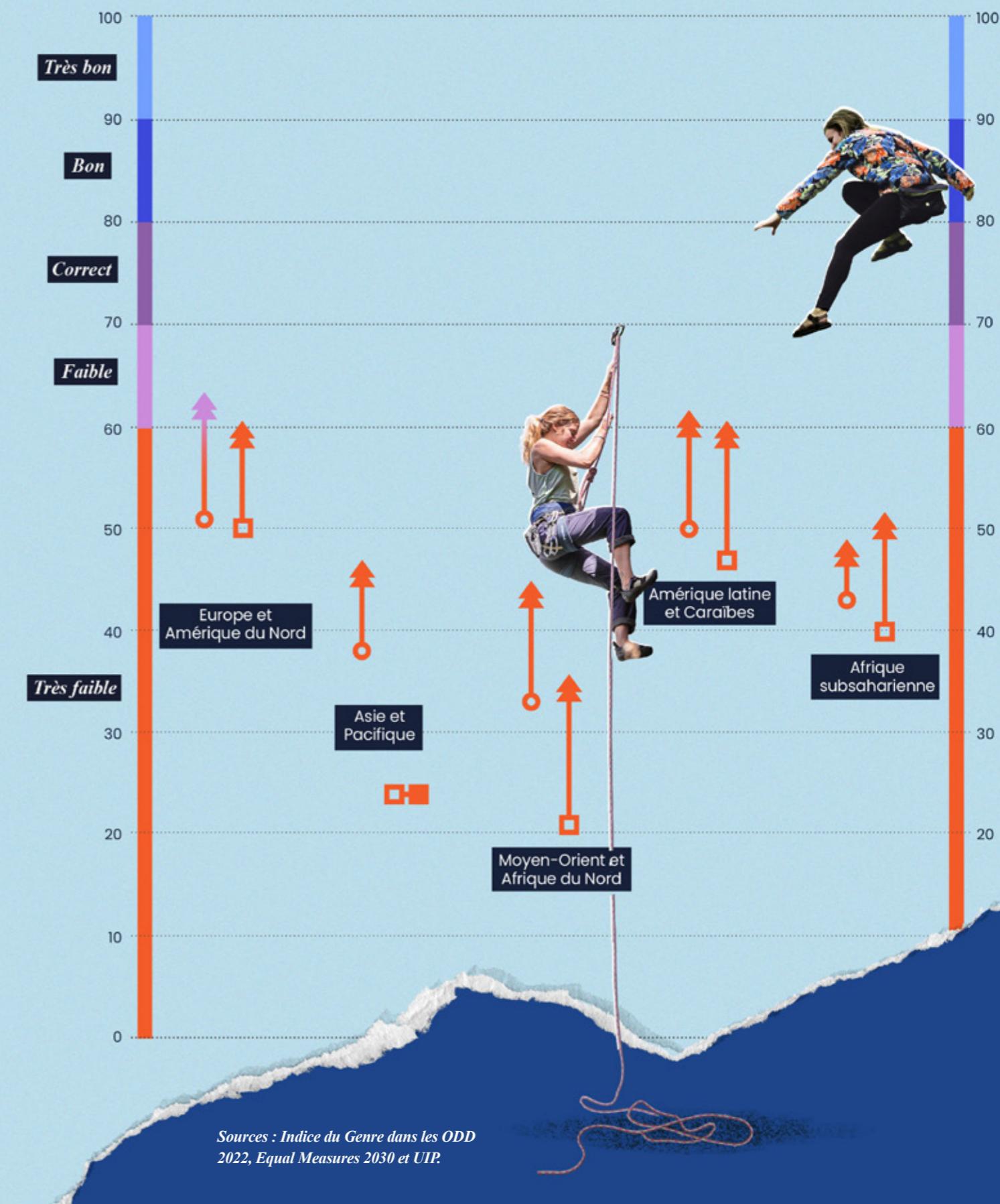
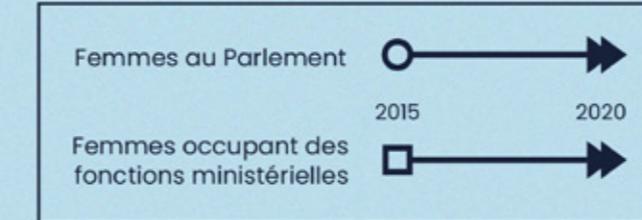


Figure 23.
LA PROPORTION DE FEMMES AU SEIN DES GOUVERNEMENTS : FAIBLE, MAIS EN HAUSSE

difficiles à mesurer ou concernent la consommation au niveau des ménages. Il s'agit entre autres de l'accès des ménages à l'eau ou de l'exposition à des combustibles de cuisson polluants, éléments qui affectent de manière disproportionnée les filles et les femmes, mais cette dimension de genre ne transparaît pas dans les données.

Comme indiqué à la Section 4 : Intersectionnalité : percevoir la situation d'ensemble derrière les moyennes, les lacunes importantes dans les données rendent l'analyse intersectionnelle impossible et entravent notre capacité à comprendre comment se recoupent les inégalités qui touchent différents groupes de filles et de femmes.

De nombreux fournisseurs de données visent à accroître l'offre pour réduire les lacunes dans les données sur le genre. Il est donc urgent d'établir des normes et une infrastructure pour l'écosystème de ces dernières. Comme le montre la figure 24, de nombreux pays progressent en matière de statistiques « ouvertes » et « ventilées » (Ind. 17.4).

Toutefois, la mise à disposition de données ne peut être transformatrice à elle seule. Cette démarche doit être associée à des approches axées sur la demande afin d'impliquer et de responsabiliser celles et ceux qui travaillent sur ces questions. Se concentrer sur la demande permettra également aux fournisseurs de données d'identifier, de prioriser et de combler les lacunes dans les données sur le genre qui importent le plus aux personnes qui utilisent ces données, notamment aux défenseurs et défenseuses de l'égalité de genre.

Plusieurs facteurs limitent toutefois la demande. Les organisations féministes sont rarement engagées dans les processus liés à la production de données, avec pour conséquence des besoins en informations qui ne sont souvent pas formulés ou satisfaits. Les responsables politiques, quant à eux, ont tendance à considérer les données sur le genre comme souhaitables, mais pas indispensables, étant donné le peu de répercussions si les cibles liées aux questions de genre ne sont pas atteintes.

Cette faible demande de données conduit à un investissement insuffisant dans le capital humain et les ressources nécessaires pour combler les lacunes et améliorer la qualité des données, ce qui pose de sérieuses limites à l'utilisation des données sur le genre elles-mêmes. Enfin, une « pénurie de compétences en matière de données » (liée au manque de ressources ; voir Section 5 : Investir dans les organisations et les mouvements féministes, mettre des espaces à leur disposition et les écouter) au sein des organisations

3. Promouvoir le leadership, la participation et la voix des filles et des femmes

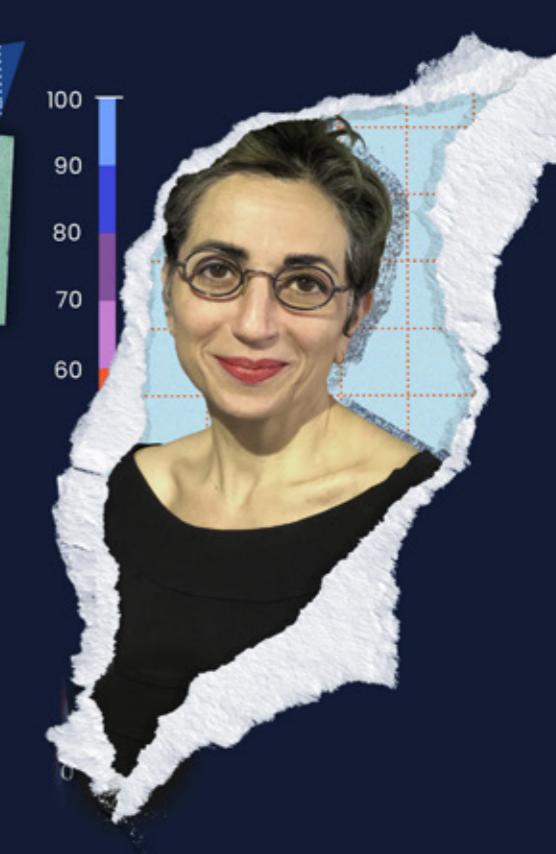
SI VOUS N'ÊTES PAS EN COLÈRE, C'EST QUE VOUS N'AVEZ PAS PRÉTÉ ATTENTION

Qu'est-ce que l'égalité de genre si ce n'est le leadership, la participation et la voix des femmes ? Les femmes en sont malheureusement encore à défendre les trois. Il n'est pas surprenant que les femmes soient sous-représentées dans tous les aspects du leadership et de la prise de décision, en particulier dans les instances gouvernementales. Même les progrès modestes que nous avons accomplis sont continuellement menacés, et chaque pas en avant est suivi de retours en arrière.

Le plus frustrant, c'est que les progrès en matière de leadership, de participation et d'expression sont réalisables, comme on peut le constater à tous les niveaux, y compris dans les parlements du monde entier. Un excellent exemple est celui de l'Afghanistan qui, en février 2021, avait dépassé le quota de femmes au Parlement fixé par sa Constitution de 2004, et où les femmes occupaient 27 pour cent des sièges.¹¹⁴ En l'espace de 20 ans, la présence de femmes parlementaires en Afghanistan a modifié la perception du leadership, grâce à l'impulsion donnée par le quota. En somme, davantage de femmes ont été élues parce que davantage de femmes étaient qualifiées pour être élues. La catastrophe qui s'est récemment produite dans le pays montre toutefois à quelle vitesse les progrès peuvent être réduits à néant. En novembre 2021, seuls trois pays dans le monde comptaient plus de 50 pour cent de sièges parlementaires (Chambre basse) occupés par des femmes : le Rwanda reste le leader mondial

DRE. LINA ABIRAFEH

Experte internationale des droits des femmes et directrice générale de l'Institut arabe pour les femmes (AiW) à l'université libanaise américaine



avec 61,3 pour cent, suivi de Cuba avec 53,4 pour cent et du Nicaragua avec 50,6 pour cent.¹¹⁵ Par ailleurs, les femmes ne représentent que près d'un tiers des parlementaires de la Chambre basse au Royaume-Uni (34,3 pour cent) et un peu plus d'un quart des élu·e·s aux États-Unis (27,6 pour cent).¹¹⁶

Nous vivons une période de retour en arrière : de la remise en cause du droit à l'avortement au Texas aux politiques liberticides au Brésil, en Hongrie, en Inde, en Pologne et en Turquie, qui visent à faire taire les voix déjà étouffées, celles des femmes et des filles. Voici ma vision des choses : si vous n'êtes pas en colère, c'est que vous n'avez pas prêté attention. Maintenant, nous devons canaliser cette colère en une action concrète.

Il faut rencontrer les décideur·euse·s politiques et les praticien·ne·s, les universitaires et les activistes, les travailleur·se·s sociaux et les hauts dirigeants sur leur propre terrain, après avoir fait nos recherches sur ce qui les motive. Nous devons plaider en faveur du leadership, de la participation et de la voix des femmes en démontrant les avantages pour les sociétés et les économies prouvés dans cet indice.

Nous devons présenter les données dont nous disposons déjà, sous une forme qui convienne à ceux qui ont le pouvoir de faire évoluer la situation, en étant conscient·e·s de la nécessité de donner un sens à ces données pour celles et ceux qui n'utilisent pas notre jargon. Nous devons élargir notre champ d'action et inclure davantage de personnes dans notre combat. Cela implique d'utiliser tous les outils disponibles, des rapports à TikTok, en passant par les bases de données et les bandes dessinées.

Nous devons être prêt·e·s à répondre à l'éternel « Qu'en est-il de...? ». Lorsqu'on aborde la violence à l'égard des femmes, par exemple, la réponse est souvent la suivante : « Mais qu'en est-il des hommes ? » À quoi je réponds : « Battez-vous pour cela. Nous serons vos alliées et lutterons à vos côtés. » Travailler sur l'un n'empêche pas l'autre. Nos luttes convergent, et nous sommes toutes et tous gagnant·e·s en termes d'égalité.

Pour l'instant, nous devons revendiquer et défendre notre espace, notre voix et notre mouvement. Ensuite, nous pourrons aller plus loin.



DRE. MAYRA BUVINIC

Agrégée supérieure de recherche au Center for Global Development et à Data2X

4. Combler les lacunes dans les données sur le genre

MESURER ET METTRE EN VALEUR CE QUE LES FEMMES FONT

Dans un monde idéal, toutes les politiques reposeraient sur des données fiables sur le genre. En réalité, cependant, tout dépend de la façon dont les femmes sont vues et, par conséquent, comptées et valorisées.

Une grande partie du travail des femmes se déroule dans des espaces « invisibles » : la sphère domestique, l'économie informelle, les soins non rémunérés, et les statistiques officielles n'en tiennent pas compte. De ce fait, les politiques peuvent ne pas bénéficier aux femmes, les négliger ou même renforcer les inégalités de genre. En somme, ce qui n'est pas valorisé n'est pas mesuré, et ce qui n'est pas mesuré ne peut pas orienter les politiques.

Outre le manque de données, la plupart des données dont nous disposons sur les femmes sont de piètre qualité. Or, de mauvaises mesures conduisent à de mauvaises politiques. Prenons l'exemple des données sur l'emploi. Pendant des décennies, les questionnaires destinés à évaluer la participation à l'emploi ont été conçus d'une manière qui ne rendait pas compte avec précision des activités productives des femmes, qui sous-estimait systématiquement leur travail non rémunéré dans les ménages, les entreprises et les exploitations agricoles, et qui les faisait paraître plus dépendantes des hommes sur

le plan économique qu'elles ne l'étaient en réalité. Dans le secteur agricole, les enquêtes sur la main-d'œuvre ont eu tendance à négliger la valeur de la production de subsistance des femmes (lesquelles vendent souvent une partie de leur production sur le marché). Cela peut être dû à un postulat dépassé : « les agriculteurs sont des hommes ». Ainsi, les politiques de développement agricole ont souvent failli à leur mission.

Cette perception exagérée de la dépendance économique des femmes vis-à-vis des hommes a parfois été renforcée par la conception des enquêtes, en particulier par la place accordée au « chef de famille ». La supposition par défaut était qu'il s'agissait d'un homme, même lorsque la femme était le soutien de famille principal. La perception tenace selon laquelle les femmes sont soit économiquement dépendantes, soit peu intéressées par la finance se traduit également par un manque de produits financiers conçus pour elles. Par conséquent, les politiques, les programmes et les services risquent de se fourvoyer, en ignorant au moins la moitié de leurs client·e·s ou consommateur·rice·s potentiel·le·s, avant même leur lancement.

Une évolution commence toutefois à se dessiner, avec des efforts croissants pour collecter des données sur les multiples aspects de la vie des femmes. Le partenariat Women's Financial Inclusion Data (WFID), par exemple, s'efforce d'améliorer la production et l'utilisation de données ventilées par sexe sur l'accès aux services financiers et leur utilisation, afin de combler les disparités de genre en matière d'inclusion financière.¹¹⁷

Le travail des femmes dans l'agriculture, rémunéré ou non, est également mesuré. La Banque mondiale et la Banque africaine de développement, par exemple, ont désormais de vastes programmes qui ciblent les femmes et de plus en plus de politiques agricoles sont mises en place pour répondre aux

besoins spécifiques des agricultrices. La Banque mondiale accorde également une attention particulière aux droits et titres fonciers, notamment à la promotion d'une adaptation simple des documents juridiques relatifs aux titres fonciers afin d'inclure deux signatures et deux cases pour les photos (une pour elle, une pour lui), permettant d'établir la propriété conjointe. Ces avancées sont le fruit direct de la capacité croissante des mouvements de femmes à plaider en faveur de mesures plus complètes et impartiales, et à mettre en avant ce que font les femmes.

Nous avons maintenant besoin de données plus granulaires pour déterminer quelles filles et femmes devraient être prioritaires dans les politiques et les programmes. Ce point est particulièrement important pour la conception de programmes solides de relance économique post-pandémie qui bénéficieront à l'ensemble de la population.

Il est indispensable d'adopter une approche intersectionnelle et de collecter des données sur les aspects de l'exclusion sociale liés non seulement au sexe, mais aussi à l'âge, à la race, au handicap, à l'identité sexuelle, etc. Ce n'est pas une tâche facile. Il faut d'abord convaincre les personnes de son importance. Puis, il faut surmonter des difficultés logistiques, notamment la nécessité de constituer des échantillons de grande taille, ce qui peut avoir des conséquences financières. Enfin, il faut remettre en question nos définitions, en reconnaissant que certaines personnes peuvent ne pas souhaiter se définir comme une personne handicapée, par exemple, ou comme un membre de la communauté LGBTQI, si elles craignent d'être stigmatisées en conséquence. Les réfugié·e·s et les migrant·e·s peuvent également préférer rester discret·e·s dans des contextes où ils/elles craignent d'être confronté·e·s aux autorités.

À cet égard, les défenseurs et défenseuses de l'égalité de genre possédant de bonnes compétences en matière de données sont essentiel·le·s pour garantir une utilisation sécurisée, efficace et transparente des statistiques. En tant que principales personnes influentes sur les politiques, il leur faut comprendre comment collecter, analyser et utiliser les données en vue de susciter le changement. Ils peuvent ensuite élaborer un argumentaire convaincant à l'intention des décideurs et décideuses politiques sur les avantages des politiques tenant compte de la dimension de genre pour les économies et les sociétés dans leur ensemble.

feministes inhibe leur capacité à transformer les données sur le genre en informations exploitables et communicables, tant par les responsables politiques que par les défenseurs et défenseuses.

Pallier le manque de données sur le genre requiert des actions dans cinq domaines clés.

Premièrement, les parties prenantes de l'égalité de genre doivent cesser de travailler en vase clos et mobiliser des communautés d'utilisateur·rice·s de données dans différents secteurs et sur différents sujets. Une optique transversale est essentielle et une telle approche permettrait d'exercer une plus grande influence sur la production de données, d'y participer et de partager les bonnes pratiques.

Deuxièmement, il convient d'établir des liens entre les parties prenantes et les systèmes de statistiques officielles. Il est important de travailler avec les agences qui produisent les principales sources de données, telles que le recensement de la population, les enquêtes sur les ménages et les collectes de données administratives, afin de s'assurer que ces sources rendent compte des données sur les questions prioritaires disponibles en matière d'égalité de genre et les communiquent régulièrement.

Troisièmement, les partenariats entre la société civile et le milieu de la recherche doivent être renforcés. Les parties prenantes de l'égalité de genre peuvent tirer parti des compétences et des connaissances des chercheurs et chercheuses en matière de données et en faire des allié·e·s pour identifier les biais et trouver des solutions aux difficultés rencontrées en matière de mesure.

Quatrièmement, il est important d'améliorer les compétences de la société civile en matière de données, tout en gardant à l'esprit que ces parties prenantes accordent, à juste titre, une grande importance aux récits humains et aux approches qualitatives. En comprenant le langage des données et en le maîtrisant, en parallèle d'autres approches fondées sur les récits, les organisations de la société civile peuvent influencer les principaux publics cibles de leur plaidoyer et faire progresser leurs causes spécifiques.

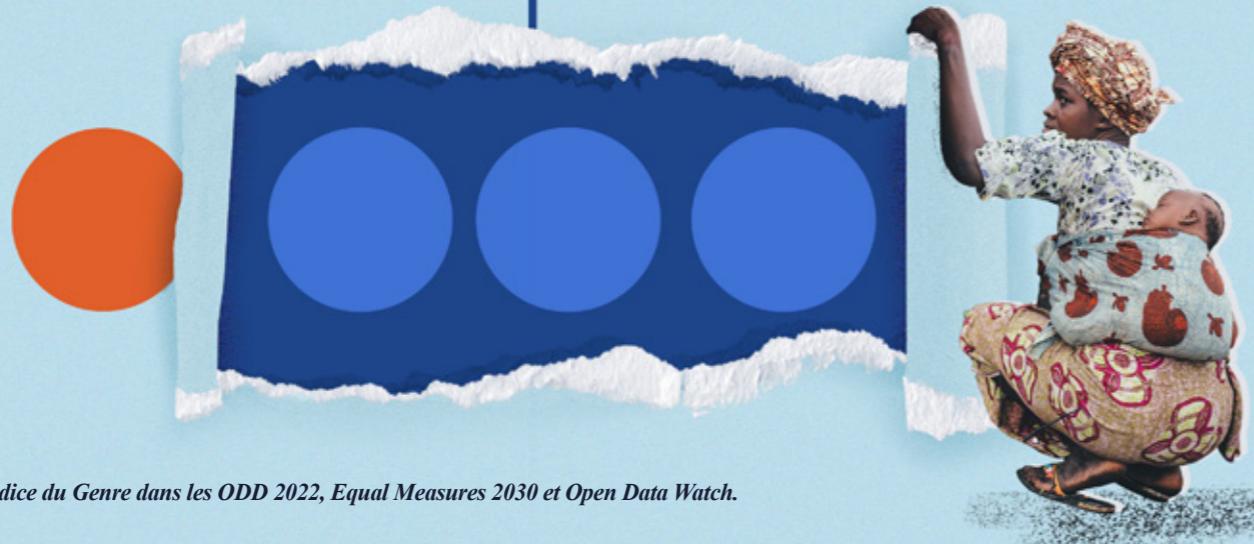
Cinquièmement, le « big data » devrait être utilisé pour pallier les lacunes dans les données sur le genre. Les nouvelles technologies permettent de nouvelles approches, mais présentent aussi de nouveaux défis et préoccupations en matière de confidentialité et de protection des données.

Figure 24.

DES PROGRÈS SIGNIFICATIFS EN MATIÈRE DE "STATISTIQUES DÉSAGRÉGÉES" DEPUIS 2017

3 PAYS SUR 4

ont accompli des progrès sur les statistiques ventilées entre 2017 et 2020



Sources : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030 et Open Data Watch.

5. Investir dans les organisations et les mouvements féministes, mettre des espaces à leur disposition et les écouter

Les mouvements féministes jouent un rôle déterminant dans la promotion de l'égalité de genre. Une étude de l'OCDE publiée en 2016 confirme que « peu de progrès normatifs en matière de droits des femmes auraient été possibles sans le plaidoyer des organisations

et des mouvements de défense des droits des femmes pour sensibiliser le public, faire pression sur les gouvernements pour qu'ils changent et leur demander des comptes sur l'application des lois et des politiques ».¹¹⁸

Une étude suggère que les mouvements féministes sont efficaces pour promouvoir l'égalité de genre pour diverses raisons :

- Ils apportent des connaissances et une expertise approfondies sur les questions d'égalité de genre et attirent l'attention sur les droits et les besoins spécifiques de leurs

communautés dans le cadre de structures discriminatoires.

- Leur autonomie et leur spécialisation exclusive sur l'égalité de genre leur permettent d'analyser les structures et les normes de genre à travers de nombreuses questions thématiques, même celles présentées comme étant plus « urgentes » que l'égalité de genre. Cela leur permet également de développer des solidarités avec d'autres mouvements comme ceux concernant le changement climatique, le pacifisme et les droits des travailleurs.
- Ils font entendre la voix et les priorités de ceux qui ne sont souvent pas invités à la table des décisions.
- Ils exercent une pression « ascendante », en mettant en évidence les domaines dans

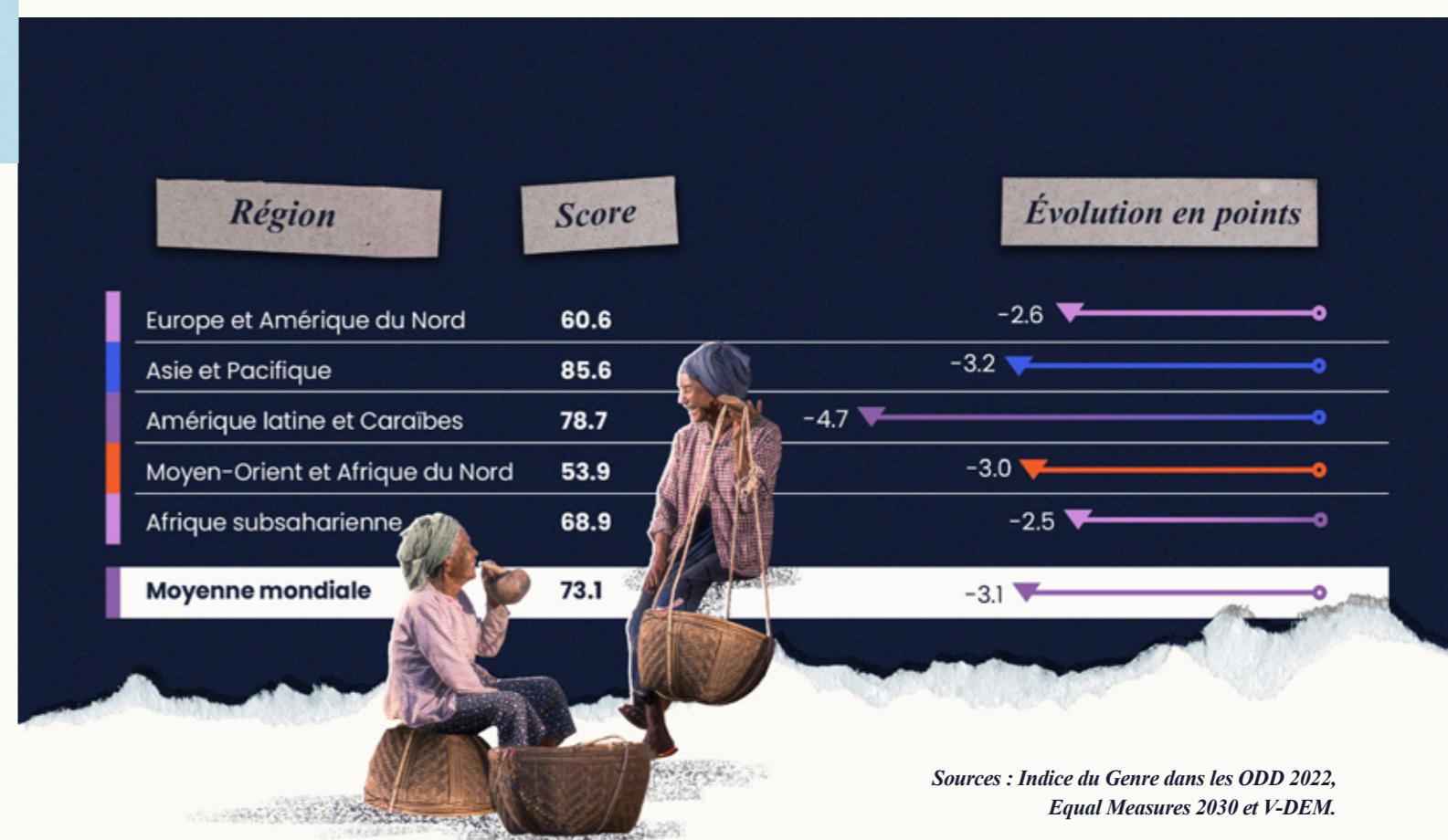
lesquels les gouvernements ne respectent pas leurs engagements en matière d'égalité de genre.

- Ils sont parvenus à travailler au niveau transnational pour influencer la création d'un ensemble de cadres internationaux en matière de droits de la personne qui peuvent être utilisés par les féministes du monde entier pour exercer une pression sur les gouvernements « depuis le sommet ».

Malgré – et peut-être même en raison de – leur efficacité, les organisations féministes et de défense des droits des filles et des femmes du monde entier se heurtent à des obstacles persistants à leur action collective et à leur plaidoyer. Pour preuve, l'Indice constate que, bien que des progrès aient été réalisés dans certains pays, la mesure dans laquelle les femmes peuvent discuter des questions

Figure 25.

LA LIBERTÉ DES FEMMES À DISCUTER DE QUESTIONS POLITIQUES S'EST RÉDUITE DANS TOUTES LES RÉGIONS (2015 ET 2020)



politiques dans les espaces privés et publics (Ind. 10.4) a diminué ou stagné dans toutes les régions entre 2015 et 2020 (voir figure 25).

Les données de Civicus montrent également que l'espace civique pour les organisations s'est réduit pendant la pandémie de COVID-19 et que plusieurs pays, dont la France, la Guinée et la Thaïlande, ont utilisé la pandémie pour justifier davantage de répression et de restrictions.¹¹⁹ Human Rights Watch a constaté que depuis janvier 2020, au moins 83 gouvernements ont profité de la pandémie de COVID-19 pour faire taire les critiques et adopter des lois répressives qui criminalisent la liberté d'expression.¹²⁰

Les partenaires d'EM2030 ont eux-mêmes constaté que les réunions virtuelles se sont avérées être des espaces politiques et décisionnels plus fermés. L'interaction en face-à-face limitée avec les responsables politiques a restreint la capacité des défenseurs et défenseuses à influencer le résultat des négociations clés.

Même lorsque l'action collective est possible, les organisations de défense des droits des filles et des femmes manquent de financements. Une étude réalisée en 2020 par l'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID) révèle que seulement 0,2 pour cent de l'aide publique au développement (APD) revient aux organisations de défense des droits des femmes, si bien que 99 pour cent des 50 milliards de dollars d'aide pour l'égalité de genre en 2018 ont été destinés aux agences de développement, aux gouvernements ou aux grandes ONG internationales (ONGI).¹²¹ Les fonds pour les femmes comme Mama Cash constatent et subissent ces difficultés : entre 2016 et 2018, ce fonds n'a pu financer que 3 pour cent des 5 500 groupes féministes qui ont demandé un soutien en raison des limites de son propre financement.¹²² De plus, les lourdes exigences en matière de rapports fixées par les donateurs et les ONGI qui financent les organisations féministes peuvent perpétuer et renforcer les obstacles systémiques auxquels

5. Investir dans les organisations et les mouvements féministes, mettre des espaces à leur disposition et les écouter

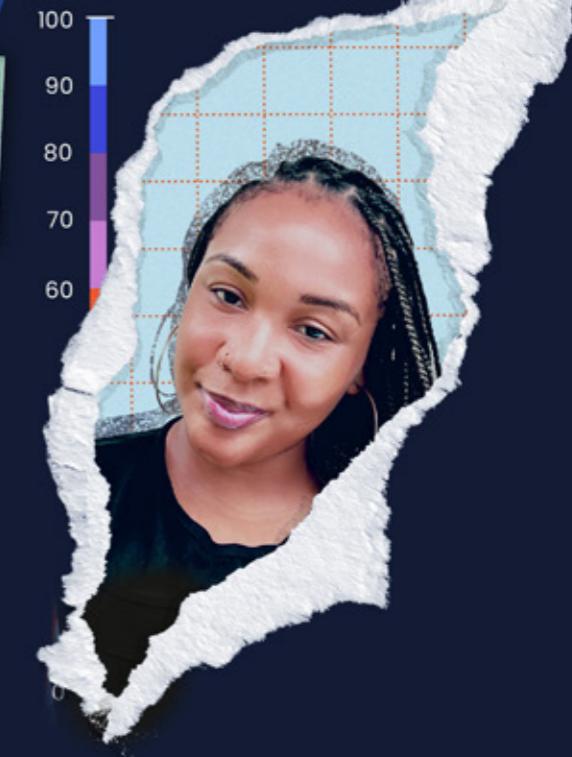
RESTER À FLOT : LE FINANCEMENT DES MOUVEMENTS FÉMINISTES

Si l'on considère ce que les mouvements féministes ont réalisé avec des ressources très limitées, il suffit d'imaginer ce qu'ils pourraient accomplir avec leur juste part de financement. Ma passion est de faire en sorte que cela se produise, mais il reste du chemin à parcourir. Ce n'est pas l'argent qui manque : des milliards de dollars sont investis dans l'égalité de genre à travers l'APD, la philanthropie privée et les initiatives du secteur des entreprises. Cependant, seule une petite partie de ces financements parvient aux mouvements féministes.

En 2013, l'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID) a révélé que le revenu annuel médian des organisations féministes à travers le monde n'était que de 20 000 dollars.¹²³ Il s'agit d'une somme dérisoire, si l'on considère leur impact, de la santé sexuelle et reproductive à l'éducation, en passant par le leadership féministe et les droits des trans : elles ouvraient la voie. En 2018, les mouvements féministes recevaient toujours moins de 1 pour cent de l'ensemble de l'aide au développement axée sur le genre.¹²⁴ Plus on regarde de près, plus on constate des disparités. L'analyse des données de financement les plus récentes (2018) révèle que seulement 0,1 à 0,35 pour cent de l'aide philanthropique mondiale est destinée aux mouvements féministes dirigés par des femmes noires.¹²⁵

AMINA DOHERTY

Coprésidente du Conseil d'administration du Fonds Mondial pour les Femmes et cofondatrice du Fonds Féministe Noir (BFF)



C'est la raison pour laquelle nous avons créé le Fonds Féministe Noir (BFF). Nous fournissons le financement de base qui permet de rester à flot et de répondre aux besoins institutionnels fondamentaux, tels que le paiement du loyer. Nous assurons une présence sur le long terme, jusqu'à huit ans, plutôt que de fournir un soutien basé sur un projet qui s'évapore au bout de quelques mois. Le BFF fait partie d'une vague bienvenue de fonds et d'initiatives visant à financer les mouvements et organisations féministes : une communauté croissante dont l'objectif est de faciliter la vie des femmes, afin qu'elles ne passent pas des heures à remplir des formulaires et à cocher des cases. Le Fonds Égalité, l'International Trans Fund et l'Initiative Sankofa d'Afrique de l'Ouest (ISDAO), qui donne la priorité à la communauté LGBTQIA+ en Afrique de l'Ouest, sont autant d'initiatives qui permettent de débloquer des fonds. Il semble que nous allons dans la bonne direction, avec la Fondation Ford qui a fourni quinze millions de dollars de financement initial pour lancer le BFF¹²⁶ et le gouvernement du Canada qui a contribué à hauteur de 300 millions de dollars canadiens au Fonds Égalité, entre autres.¹²⁷

Nous devons maintenant nous concentrer davantage sur une approche intersectionnelle : reconnaître la manière dont tant de facteurs différents peuvent définir qui nous sommes et ce à quoi les femmes et les personnes non binaires ont accès (ou non). La pandémie de COVID-19 a révélé le double, triple, voire quadruple fardeau qui pèse sur les épaules des femmes, souvent combiné avec la race, la classe et la sexualité. Les personnes LGBTQIA+, par exemple, sont confrontées à des défis particuliers. Une approche intersectionnelle permet d'observer et de traiter plus facilement les liens de genre présents dans les ODD, même si les objectifs eux-mêmes mentionnent à peine le racisme et les discriminations raciales et ethniques.¹²⁸ Enfin, nous devons nous assurer que les fonds féministes soient adaptés aux mouvements féministes et à leur discours, et qu'ils soutiennent les personnes qui font ce travail au quotidien. Notre travail, en définitive, consiste à leur faciliter la tâche.

MALGRÉ LEUR RÔLE CRUCIAL DE LEADERS ET DE DÉFENSEURES, LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES ONT DU MAL À SE FAIRE ENTENDRE, À OBTENIR DES FONDS ET À DÉFENDRE LEUR CAUSE EN TOUTE SÉCURITÉ

sont confrontés les petits groupes, creusant ainsi le fossé entre ceux qui ont accès aux ressources et ceux qui n'y ont pas accès.

L'égalité de genre n'est possible que si les organisations féministes et de défense des droits des femmes disposent des fonds dont elles ont besoin pour progresser. Les donateurs doivent adapter et transformer leurs pratiques pour répondre aux besoins et aux réalités de ces organisations, en les impliquant dans la conception des mécanismes de financement et en veillant à ce qu'elles reçoivent un financement de base direct, souple et durable.

Les gouvernements devraient également veiller à ce que les mouvements et organisations féministes puissent fonctionner en toute sécurité dans un espace civique favorable en renforçant les liens entre les mouvements de justice sociale. Pour cela, il est nécessaire de supprimer les obstacles à l'action collective et de protéger les droits de la personne et la sécurité des activistes féministes. Les gouvernements doivent également rechercher et valoriser les opinions et les données des mouvements et organisations féministes afin d'identifier les progrès, les lacunes et les domaines d'action potentiels, en s'appuyant sur l'expertise des filles et des femmes qui militent pour le changement.

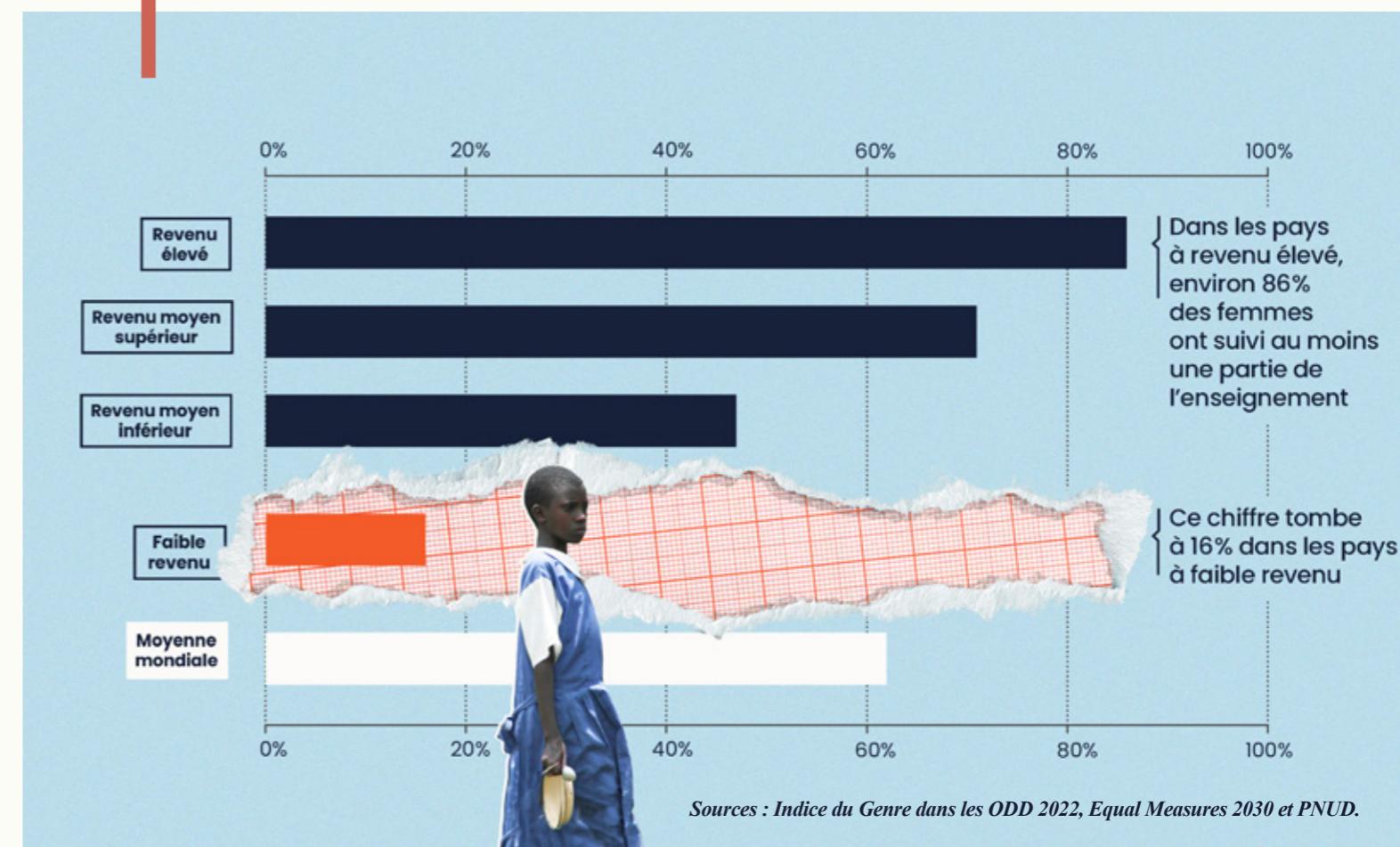
6. Travailler avec les filles et les jeunes femmes, ainsi que les organisations dirigées par des filles et des jeunes, et renforcer leur autonomisation

Les organisations dirigées par des filles et des jeunes sont de puissantes défenseures de l'égalité de genre, qui dénoncent le patriarcat, le racisme, le sexismme, l'homophobie et d'autres formes d'oppression.¹²⁹ Elles ont mené des mouvements pour lutter contre la crise climatique et défendre le droit à un avortement sûr et légal.¹³⁰ Pourtant, les gouvernements et les autorités du monde entier continuent de sous-estimer et de négliger leur voix dans les décisions qui les concernent.

Les crises humanitaires, notamment la pandémie de COVID-19, exacerbent les discriminations et les inégalités auxquelles sont confrontées les filles et les jeunes femmes. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a constaté qu'au plus fort de la pandémie, en avril 2020, la scolarité a été perturbée pour plus de 1,5 milliard d'apprenant-e-s dans plus de 190 pays.¹³¹ Les projections indiquent que 11 millions de filles pourraient ne pas retourner à l'école et que les filles âgées de 12 à 17 ans sont particulièrement exposées au risque d'abandon scolaire dans les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure.¹³² Deux tiers des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure ont réduit leur budget consacré à l'éducation depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Figure 26.

LES PAYS À FAIBLE REVENU CONTINUENT D'ÊTRE CONFRONTÉS À DES DIFFICULTÉS POUR ASSURER LA SCOLARISATION DE TOUTES LES FILLES ET JEUNES FEMMES DANS LE SECONDAIRE



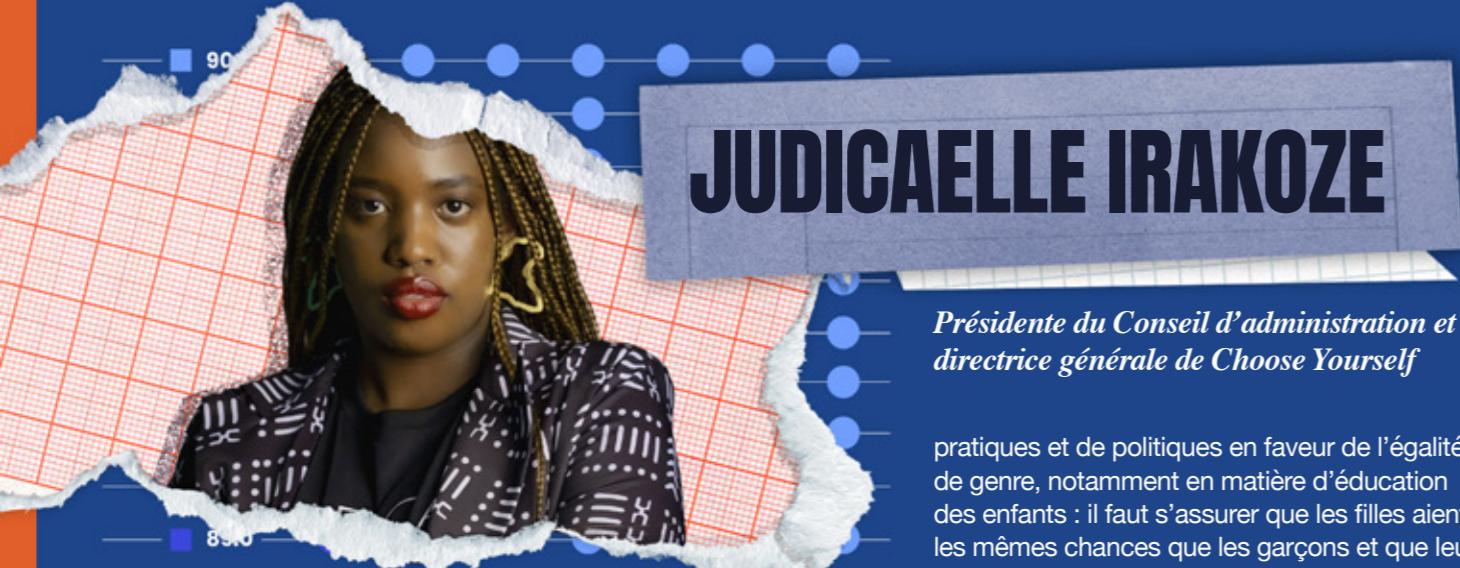
Sources : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030 et PNUD.

Ces coupes budgétaires risquent d'avoir un effet négatif sur la scolarisation des filles en particulier.¹³³

L'Indice met en lumière les questions qui touchent particulièrement les filles et les jeunes femmes en ce qui concerne leur santé en général, leurs droits et santé sexuels et reproductifs, leur éducation, le risque de mariage précoce et leur sécurité dans les lieux publics. Néanmoins, le manque de données

ventilées par âge pour certains indicateurs clés empêche une analyse complète de l'égalité de genre pour ce groupe d'âge en particulier.¹³⁴

L'une des mesures de l'Indice concernant les filles et les jeunes femmes est l'indicateur de mariage précoce (Ind. 5.1). Selon les études menées par Filles, Pas Épouses en 2021, la prévalence mondiale des mariages d'enfants a diminué d'environ 15 pour cent depuis 2010, ce qui signifie que 25 millions de filles ont échappé



JUDICAEILLE IRAKOZE

Présidente du Conseil d'administration et directrice générale de Choose Yourself

6. Travailler avec les filles et les jeunes femmes, ainsi que les organisations dirigées par des filles et des jeunes, et renforcer leur autonomisation

DE " C'EST COMME ÇA " À " C'EST COMME ÇA QUE LES CHOSES CHANGENT "

L'Afrique, mon continent, est très majoritairement jeune.¹³⁶ Cela devrait être un avantage, mais nous excluons trop souvent les filles et les jeunes femmes des conversations importantes. De ce fait, nous perdons des occasions d'établir un dialogue avec les filles et de les aider à devenir de puissantes actrices du changement. Bien sûr, les femmes doivent être autonomisées, mais les leçons qu'elles ont apprises pendant leur enfance sont déjà ancrées dans leur vie quotidienne et seront beaucoup plus difficiles à déraciner.

Dans les faits, la plupart des filles ne bénéficient pas des mêmes opportunités que les garçons et ont peu de possibilités de défendre leurs propres intérêts. J'ai grandi dans une culture où les garçons sont élevés pour se projeter dans des professions puissantes, tandis que les filles sont élevées pour s'imaginer en tant qu'épouses et mères. En plus de limiter notre éducation et nos opportunités, ces normes imposent des limites à nos propres rêves. Nous devons veiller à ce que les filles aient la possibilité de rêver, de se considérer comme puissantes à partir du moment où elles sont capables de penser et de parler par elles-mêmes. C'est ainsi que les filles deviennent des femmes capables de mettre fin aux inégalités.

Chaque personne a la responsabilité de faire en sorte que cela se produise, mais il est aussi question des systèmes et des institutions qui régissent nos vies. Tout commence avec l'adoption par les gouvernements de

pratiques et de politiques en faveur de l'égalité de genre, notamment en matière d'éducation des enfants : il faut s'assurer que les filles aient les mêmes chances que les garçons et que leur scolarité leur permette de s'exprimer. Les familles doivent se débarrasser d'une culture toxique où les filles sont laissées pour compte, cantonnées aux tâches domestiques, tandis que les garçons sont encouragés à faire preuve de sens des responsabilités. Nous devons également faire évoluer les mentalités à tous les niveaux et passer de « c'est comme ça » à « c'est comme ça que les choses changent ».

Nous pouvons aider en présentant aux responsables politiques des faits et des chiffres qui leur fassent prendre conscience de la réalité, leur montrent que la situation est inacceptable et comment nous pouvons progresser, en proposant toujours des solutions. Rappelons-leur que des politiques efficaces passent par un changement de normes. De nombreux pays disposent de lois progressistes, mais ces lois ne se répercutent pas forcément sur les communautés qui s'accrochent à des cultures toxiques. Les lois qui ont supprimé les frais de scolarité, par exemple, ne garantissent pas qu'une fille aille à l'école si ses parents ne voient pas l'intérêt pour elle de recevoir une éducation.

Nous devons avancer ensemble, en entraînant les communautés avec nous. Cela suppose de reconnaître que les filles savent ce qu'elles veulent. Elles ne disposent peut-être pas de toutes les statistiques et de toutes les connaissances spécialisées, mais elles ont besoin d'être entendues. Et ce, pour deux raisons irréfutables : d'abord, parce que si nous ne les écoutons pas, elles ne nous feront pas confiance ; ensuite, parce que chaque fois que nous prenons une décision concernant un groupe de personnes sans elles, nous nous trompons. Aussi, plutôt que d'essayer de « sauver » les filles et les jeunes femmes, travaillons avec elles. Elles revendiquent de plus en plus leurs droits : notre travail consiste à nous rallier à elles, à faire entendre leur voix et à les laisser avancer.

au mariage au cours de la dernière décennie. Les progrès ont toutefois été inégaux, et il faut agir davantage pour les accélérer.

Selon les données de notre Indice, seule l'Afrique subsaharienne a réussi à réduire ses taux de mariage d'enfants (Ind. 5.1) entre 2015 et 2020, en passant de 24,2 à 22,9 pour cent de jeunes femmes mariées entre 15 et 19 ans. Le Mali et la Sierra Leone ont enregistré les meilleurs progrès dans la région, leurs taux étant respectivement passés de 53 à 44 pour cent et de 31 à 19 pour cent. La région Asie-Pacifique a pris une « mauvaise direction » pour cet indicateur et il n'y a eu « aucun progrès » au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ni en Europe et en Amérique du Nord ou en Amérique latine et dans les Caraïbes. La pandémie de COVID-19 a renforcé la pression : l'UNICEF estime que dix millions de filles supplémentaires se marieront d'ici 2030 en raison des conditions liées à la pandémie.¹³⁵

Nous savons que l'enseignement secondaire constitue également une mesure cruciale de l'autonomisation et des opportunités pour les filles et les jeunes femmes. L'Indice montre que la part des filles ayant au moins un niveau d'éducation secondaire (Ind. 4.4) a augmenté dans toutes les régions entre 2015 et 2020. Ces progrès se sont également traduits par une augmentation du nombre moyen d'années scolaires qu'une fille commençant sa scolarité peut espérer terminer (Ind. 4.2). Toutefois, la proportion de filles ayant suivi au moins une partie de l'enseignement secondaire n'a atteint l'objectif de 100 points que dans huit pays en 2020, lesquels se situent tous en Europe et en Amérique du Nord. Les pays à faible revenu, en particulier, continuent d'être confrontés à des difficultés pour assurer la scolarisation de toutes

les filles et jeunes femmes dans le secondaire. Les disparités dans l'enseignement secondaire pour les filles et les jeunes femmes varie considérablement en fonction du revenu d'un pays (voir figure 26).

Malgré leur rôle crucial de leaders et de défenseuses, les filles et les jeunes femmes ont du mal à se faire entendre, à obtenir des fonds et à défendre leur cause en toute sécurité. Les données sur le financement de leurs organisations sont limitées, mais les maigres fonds qui parviennent aux organisations de défense des droits des femmes et les témoignages anecdotiques des filles elles-mêmes suggèrent un manque de financement important. Les programmes, politiques et lois conçus avec et pour les filles et les jeunes femmes, ainsi que le financement des groupes qui les représentent, sont essentiels pour accélérer les progrès en faveur de l'égalité de genre.

MALGRÉ LEUR RÔLE CRUCIAL DE LEADERS ET DE DÉFENSEUSES, LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES ONT DU MAL À SE FAIRE ENTENDRE, À OBTENIR DES FONDS ET À DÉFENDRE LEUR CAUSE EN TOUTE SÉCURITÉ

ANNEXES ET SOURCES



ANNEXE 1

INDICE ET CADRE DES INDICATEURS

ODD	INDICATEUR	CADRE DES INDICATEURS (OUI/NON), RÉF., N°	SOURCE
1. PAUVRETÉ	1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau national	oui, 1.2.1	Banque mondiale et OCDE
	1.2 Proportion de femmes en emploi vivant sous le seuil de pauvreté fixé à l'international à moins de US\$ 1,90 PPA par jour	oui, 1.1.1	Organisation internationale du travail (OIT)
	1.3 Mesure dans laquelle les lois offrent aux femmes comme aux hommes un accès sûr et équitable à l'usage et au contrôle de la terre et à la propriété foncière	non	Women, Business and the Law (WBL)
	1.4 Proportion de femmes déclarant se sentir à l'aise avec le revenu de leur ménage	non	Gallup
2. NUTRITION	2.1 Proportion de la population dont la consommation énergétique alimentaire est insuffisante (pourcentage de la population)	oui, 2.1.1	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) par l'intermédiaire de la Banque mondiale
	2.2 Insécurité alimentaire des femmes, basée sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES)	oui, 2.1.2	FAO
	2.3 Prévalence de l'anémie chez les femmes non enceintes (de 15 à 49 ans)	oui, 2.2.3	OMS
	2.4 Proportion de femmes (15 ans et plus) déclarant avoir eu assez d'argent pour acheter de la nourriture dont elles ou leur famille avait besoin au cours des 12 derniers mois	non	Gallup
3. SANTÉ	3.1 Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	oui, 3.1.1	OMS
	3.2 Taux de natalité chez les adolescentes (naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	oui, 3.7.2	PNUD par l'intermédiaire de la Banque mondiale
	3.3 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	oui, 3.7.1	Division de la population des Nations Unies (UNPD)
	3.4 Proportion de femmes se déclarant satisfaites de la qualité des soins de santé dans leur région	non	Gallup
4. ÉDUCATION	4.1 Proportion de filles inscrites à l'école primaire qui sont plus âgées que la normale	non	UNESCO
	4.2 Nombre d'années pendant lesquelles une fille qui commence l'école peut espérer être scolarisée	non	PNUD
	4.3 Proportion de jeunes femmes (15 à 24 ans) non scolarisées et sans emploi ni formation (NEET)	oui, 8.6.1	OIT
	4.4 Proportion de femmes (25 ans et plus) avec au moins une partie de l'enseignement secondaire	non	PNUD
5. ÉGALITÉ DE GENRE	5.1 Proportion de femmes âgées entre 15 - 19 ans qui ont été mariées	non	OCDE
	5.2 Proportion de femmes (15 ans et plus) déclarant qu'en cas de besoin, elles ont des parents ou des amis sur lesquels elles peuvent compter pour les aider quand elles en ont besoin	non	Gallup

ANNEXE 1

ODD	INDICATEUR	CADRE DES INDICATEURS (OUI/NON), RÉF., N°	SOURCE
5. AVORTEMENT	5.3 Mesure dans laquelle des motifs juridiques permettent l'avortement	non	Centre pour les droits reproductifs
	5.4 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux	oui, 5.5.1	UIP par l'intermédiaire de la Division de la statistique des Nations Unies (UNSD)
	5.5 Proportion de femmes occupant de hautes fonctions ministérielles/gouvernementales	non	UIP par l'intermédiaire de la Banque mondiale
6. EAU	6.1 Proportion de la population utilisant au minimum des services d'eau potable essentiels	oui, 6.1.1	Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP)
	6.2 Proportion de la population utilisant au minimum des services d'assainissement essentiels	oui, 6.2.1	WHO/UNICEF JMP
	6.3 Proportion de femmes (15 ans et plus) se déclarant satisfaites de la qualité de l'eau dans leur ville ou zone de résidence	non	Gallup
7. ÉNERGIE PROPRE	7.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	oui, 7.1.1	Banque mondiale
	7.2 Proportion de la population dépendant en premier lieu des combustibles et technologies propres	oui, 7.1.2	OMS
	7.3 Proportion de femmes (15 ans et plus) se déclarant satisfaites de la qualité de l'air là où elles vivent	non	Gallup
8. TRAVAIL	8.1 Égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour un travail similaire	non	Forum économique mondial (FEM)
	8.2 Proportion de femmes reconnues « travailleuses familiales contribuant à l'entreprise familiale » (en pourcentage de l'emploi total des femmes)	non	OIT
	8.3 Mesure de la liberté d'association et des droits à la négociation collective dans la loi	oui, 8.8.2	OIT
	8.4 Mesure dans laquelle le pays dispose de lois imposant l'égalité des femmes sur le lieu de travail	non	WBL
	8.5 Proportion de femmes titulaires d'un compte en banque dans une institution financière	oui, 8.10.2	Banque mondiale par l'intermédiaire de l'UNSD
9. INNOVATION	9.1 Proportion de femmes ayant émis ou reçu des paiements électroniques au cours de l'année écoulée	non	Banque mondiale
	9.2 Proportion de femmes (15 ans et plus) se déclarant satisfaites de la qualité des routes dans leur ville ou zone de résidence	non	Gallup
	9.3 Proportion de femmes ayant accès à des services Internet	oui, 17.8.1	Union internationale des télécommunications (UIT)
	9.4 Proportion de femmes à des fonctions dans la recherche scientifique ou technologique	oui, 9.5.2	UNESCO

ODD	INDICATEUR	CADRE DES INDICATEURS (OUI/NON), RÉF., N°	SOURCE
10. INÉGALITÉS	10.1 Indice d'inégalité des revenus de Palma (somme des revenus gagnés par les ménages situés dans le décile supérieur – le 10 pour cent supérieur – divisé par la somme des revenus acquis par les 40 pour cent des ménages les plus pauvres)	non	Université des Nations Unies (UNU-WIDER)
	10.2 Niveau d'autonomie personnelle, de droits individuels et de liberté de toute discrimination	non	Freedom House
	10.3 Proportion d'instruments clés des droits humains, relatifs à la migration, ratifiés	non	Collection des traités des Nations Unies (UNTC), OIT et Organisation internationale pour les migrations (OIM)
	10.4 Mesure dans laquelle les femmes peuvent discuter librement de questions politiques dans les espaces privés et publics	non	V-DEM
	10.5 Mesure dans laquelle les lois criminalisent, protègent ou reconnaissent l'orientation sexuelle et les comportements homosexuels	non	Association internationale des personnes lesbiennes, gay, bisexuelles, trans et intersexes (ILGA)
11. VILLES DURABLES	11.1 Proportion de femmes (15 ans et plus) déclarant avoir eu assez d'argent pour se procurer un abri ou un logement au cours des 12 derniers mois	oui, 9.4.1	Gallup
	11.2 Émissions totales de CO2 provenant de la combustion de carburant, en millions de tonnes	non	Agence internationale de l'énergie (AIE)
	11.3 Proportion de femmes (15 ans et plus) se déclarant satisfaites de la qualité des transports dans leur zone de résidence	oui, 11.1.1	Gallup
	11.4 Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles	non	UNSD
13. CHANGEMENT CLIMATIQUE	13.1 Mesure dans laquelle la délégation représentant le pays à la réunion de la COP est équilibrée entre les sexes	non	Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO)
	13.2 Proportion de femmes (15 ans et plus) se déclarant satisfaites des efforts de préservation de l'environnement	non	Gallup
	13.3 Niveau de vulnérabilité climatique	non	Indice global d'adaptation de Notre Dame (ND-GAIN)
16. JUSTICE	16.1 Mesure dans laquelle les femmes ont un accès sûr, égal et effectif à la justice	non	V-DEM
	16.2 Femmes victimes d'homicide volontaire (pour 100 000 femmes)	oui, 16.1.1	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
	16.3 Pourcentage de femmes (15 ans et plus) déclarant se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit dans la ville ou la région où elles habitent	oui, 16.1.4	Gallup
	16.4 Mesure dans laquelle un État est considéré comme légitime, ouvert et représentatif	non	Fund for Peace, Indice des États fragiles (FS)
17. PARTENARIATS	17.1 Dépenses militaires en pourcentage du PIB	non	Banque mondiale
	17.2 Recettes fiscales en pourcentage du PIB	non	Banque mondiale
	17.3 Mesure dans laquelle un budget national est ventilé en fonction de facteurs tels que le genre, l'âge, le revenu ou la région	non	International Budget Partnership (IBP)
	17.4 Ventilation des statistiques	non	Open Data Watch

ANNEXE 2

PLUS QUE DE SIMPLES CHIFFRES : LA CONCEPTION DE L'INDICE DU GENRE DANS LES ODD D'EM2030

Tiré d'une conversation entre Albert Motivans (responsable des données et de la connaissance à EM2030) et Angela Hawke (rééditrice du rapport et éditrice)

La conception de l'Indice implique bien plus que des chiffres. Il s'agit d'un processus complexe qui englobe la sélection et l'engagement de partenaires potentiels, les consultations avec les parties prenantes et les experts, la définition d'indicateurs pertinents liés aux questions de genre, puis la tâche longue et minutieuse de trouver des données pour la plupart des pays du monde. Trop souvent, les données n'existent pas sous une forme qui soit actualisée, ventilée ou comparable. Très fréquemment, il n'existe pas de données du tout. Repérer ces lacunes dans les données et les initiatives prometteuses qui ne concernent pas encore de nombreux pays est toutefois utile en soi. La question est alors de savoir si ces lacunes peuvent être comblées, mais aussi comment ces initiatives peuvent être mieux exploitées. Il faut parfois déterminer ce qui manque pour pouvoir progresser.

Un grand nombre d'indicateurs liés aux questions de genre dans l'Indice font partie du cadre « officiel » des ODD, dans lequel la qualité des données est assurée par les responsables des données au niveau mondial (comme les organismes des Nations Unies). Mais loin de se contenter d'indicateurs prêts à l'emploi, EM2030 crée également des indicateurs spécialement conçus pour assurer le suivi de l'égalité de genre. En travaillant avec des partenaires de la recherche et de la société civile, nous identifions les efforts prometteurs et rigoureux de collecte de données au niveau mondial. Nous pouvons trouver des initiatives qui structurent les questions de genre à travers des concepts forts et qui collectent des données, mais seulement pour un petit groupe de pays. Lorsque nous trouvons des données au niveau mondial, il se peut que nous devions élaborer la « grille de notation » avec le partenaire, la tester et, en cas de succès, créer un nouvel indicateur. Nous procédons ainsi pour tous les ODD.

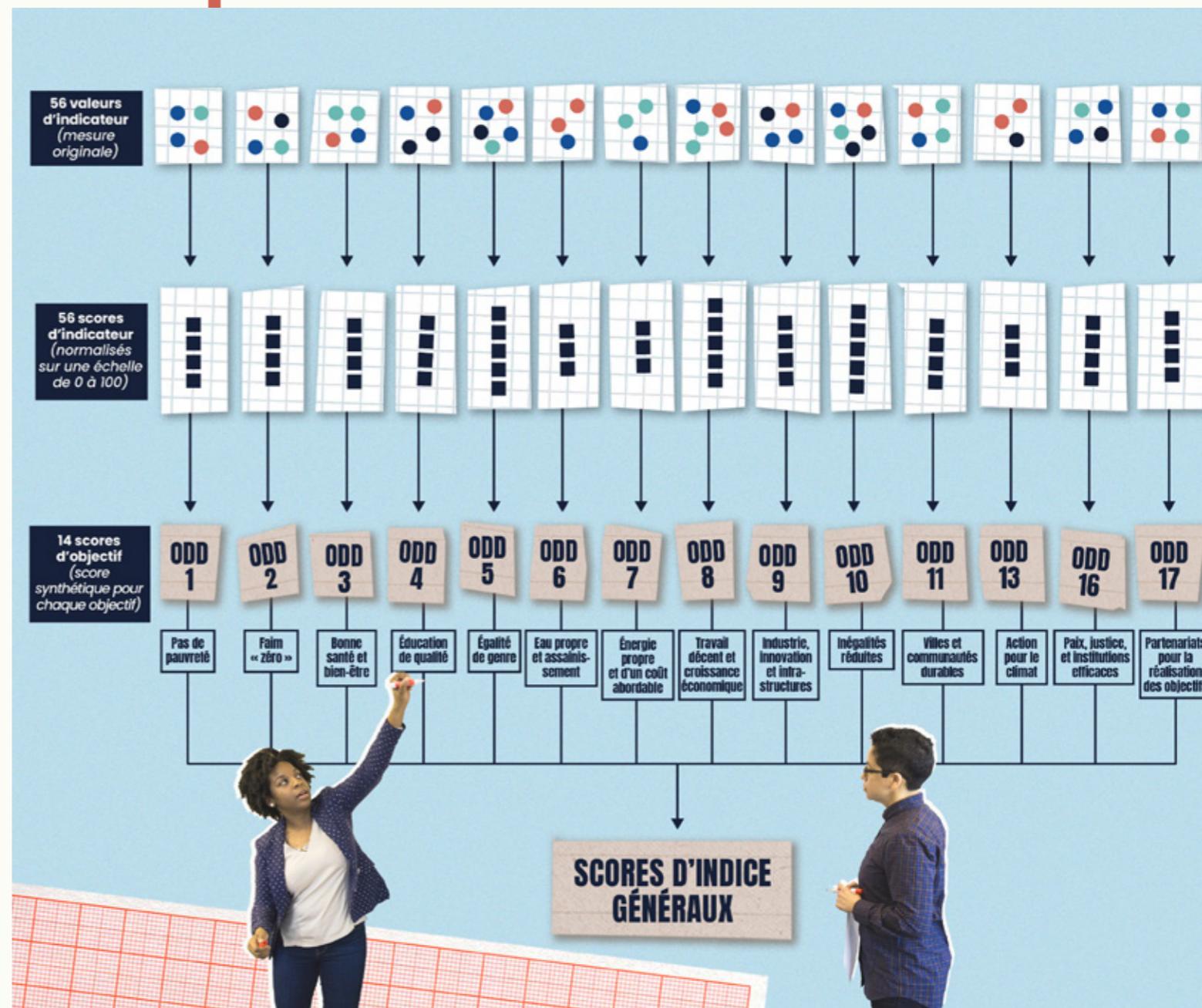
L'objectif est de compléter les indicateurs des ODD, qui sont choisis précisément pour rendre compte des résultats en matière de développement. Par exemple, les ODD visent à augmenter la proportion d'enfants qui ne sont pas seulement scolarisés, mais qui

apprennent réellement. Cela implique de placer la barre plus haut en matière de données, car il ne suffit pas de compter le nombre d'enfants scolarisés. La mesure des progrès est donc plus complexe et les indicateurs ventilés par sexe sont très disparates. Nous pensons néanmoins que nous ne devons pas attendre que les lacunes dans les données soient comblées. Nous devons également utiliser les données dont nous disposons, même si elles ne sont pas parfaites, car nous ne pouvons tout simplement pas attendre 2030 pour constater que les pays ne sont pas sur la bonne voie en matière d'égalité de genre. En cas de lacunes dans les données, notre mission consiste à trouver d'autres indicateurs qui peuvent tout de même indiquer les progrès (ou l'absence de progrès) réalisés, même si, par exemple, les progrès concernant un cadre juridique peuvent être une condition nécessaire mais insuffisante pour atteindre l'égalité de genre.

Le processus peut être exigeant. L'objectif est également de rendre les ODD plus « pertinents du point de vue du genre ». Nombre d'entre eux ne mentionnent pas les filles ni les femmes, et nous trouvons, concevons et analysons les indicateurs pour combler cette lacune. Nous devons identifier les partenaires/fournisseurs de données spécialisés pertinents. Il est nécessaire de travailler ensemble pour déterminer ce que nous allons chercher, puis d'aller le chercher. Nous pouvons le trouver, ou pas. Si nous le trouvons, nous devons le tester et vérifier si les données nécessaires existent. Nous devons ensuite procéder de la sorte pour chaque ODD. Nous n'y parvenons pas toujours : comme en témoigne l'Indice, bien qu'il existe un certain nombre d'indicateurs sur le genre et l'environnement (notamment l'opinion des femmes sur la qualité de l'eau et de l'air, l'utilisation d'eau et de combustibles propres dans les foyers, et la représentation des femmes dans les négociations sur le climat). Nous continuons à chercher des données fiables sur le genre pour les ODD portant spécifiquement sur l'environnement (ODD 12 [consommation et production durables], ODD 14 [vie aquatique] et ODD 15 [vie terrestre]).

Figure 27

VUE D'ENSEMBLE DES PROGRÈS MONDIAUX EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE : CRÉER UN INDICE DU GENRE



Source : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030.

De plus amples informations à propos de la méthodologie sur laquelle repose l'Indice du Genre dans les ODD sont disponibles sur le site [Internet d'EM2030](#).

ANNEXE 3

PREMIÈRES PREUVES DES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

Accès aux services de santé sexuelle et reproductive

- Rutgers/Young Lives survey, avril 2021 :¹³⁷
 - Enquête en ligne auprès de 2 700 jeunes Ghanéens, Indonésiens, Kenyans, Népalais, Ougandais et Zimbabwéens : un tiers des jeunes ont déclaré ne pas pouvoir accéder aux services de planification familiale dont ils ont besoin.
- Étude de Nair et al., septembre 2021 :¹³⁸
 - Une étude menée dans cinq États indiens révèle une augmentation considérable des complications et de la mortalité maternelles dues au manque d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive pendant la pandémie : les taux d'admission à l'hôpital pour cause d'avortement septique étaient 56 pour cent plus élevés qu'avant la pandémie et le nombre de décès dus à des complications maternelles a augmenté de 23 pour cent.

Les femmes sur le marché du travail

- Note d'orientation de l'OIT, juillet 2021 :¹³⁹
 - Entre 2019 et 2020, l'emploi des femmes a diminué de 4,2 pour cent dans le monde, soit une baisse de 54 millions d'emplois, tandis que l'emploi des hommes a diminué de 3 pour cent, soit 60 millions d'emplois.
 - On avait estimé que les femmes auraient 25,4 points de pourcentage de moins que les hommes en matière d'emploi en 2021.

- En 2021 également, l'emploi des hommes devait dépasser son niveau d'avant la crise en Asie et Pacifique, tandis que celui des femmes devait rester inférieur à son niveau de 2019.

- Dossier de la CEPALC, février 2021 :¹⁴⁰
 - La pandémie entraînera une réduction de l'emploi des femmes correspondant à la perte d'au moins dix ans de progrès.
 - 56,9 pour cent des femmes en Amérique latine et 54,3 pour cent dans les Caraïbes travaillent dans les secteurs qui devraient être les plus touchés en termes d'emplois et de revenus.

Éducation et apprentissage

- Conseil de la population, juin 2021 :¹⁴¹
 - Une enquête menée auprès de quelque 4 000 adolescentes et adolescents vivant dans des agglomérations urbaines et des comtés ruraux au Kenya révèle que 16 pour cent des adolescentes vulnérables ne sont pas retournées à l'école lors de la réouverture des établissements scolaires dans le pays en janvier 2021, contre 8 pour cent des adolescents.
- UNESCO, mars 2021 :¹⁴²
 - Au plus fort de la pandémie, en avril 2020, la scolarité a été perturbée pour plus de 1,5 milliard d'apprenant-e-s dans plus de 190 pays.
 - Les projections indiquent que 11 millions de filles pourraient ne pas retourner à

l'école. Les filles âgées de 12 à 17 ans sont particulièrement exposées au risque d'abandon scolaire dans les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure.

- Deux tiers des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure ont réduit leur budget consacré à l'éducation depuis le début de la pandémie de COVID-19. Ces coupes budgétaires risquent de freiner la scolarisation des filles.

Les VBG et les liens entre les VBG et la précarité/les chocs

- Oxfam, novembre 2021 :¹⁴³
 - Les données collectées dans dix pays indiquent une augmentation allant de 25 à 111 pour cent des appels aux lignes d'assistance téléphonique pour les violences domestiques ou les VBG au cours des premiers mois de la pandémie.
 - Au niveau mondial, seulement 0,0002 pour cent des 26,7 billions de dollars de possibilités de financement de la riposte à la pandémie étaient disponibles pour lutter contre les VBG.¹⁴⁴
- Rapport de l'IRC, octobre 2020 :¹⁴⁵
 - Une enquête menée dans 15 pays révèle que 73 pour cent des femmes réfugiées et déplacées ont signalé une augmentation de la violence domestique pendant la pandémie de COVID-19 et 51 pour cent une augmentation des violences sexuelles.

La fracture numérique

- Recherche UNICEF, août 2020 :¹⁴⁶
 - Au moins 463 millions d'élèves dans le monde, soit 31 pour cent, n'ont pas accès aux programmes d'apprentissage à distance numériques et radiodiffusés qui ont été mis en place pour pallier la fermeture des écoles pendant la pandémie.
- Rapport de GSMA, juin 2021 :¹⁴⁷
 - Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, on compte encore 234 millions de femmes de moins que d'hommes ayant accès à l'Internet mobile.
 - Alors que les restrictions et les confinements liés à la pandémie de COVID-19 ont accru le besoin de connectivité, dans certains pays, des signes précurseurs indiquent que la pandémie pourrait avoir un impact négatif et disproportionné sur la possession de téléphones par les femmes.

ANNEXE 4

LES DIX PAYS QUI ONT ÉVOLUÉ LE PLUS RAPIDEMENT ENTRE 2015 ET 2020 ET LES QUESTIONS POUR LESQUELLES LES SCORES ONT LE PLUS AUGMENTÉ

PAYS	SCORE D'INDICE, ÉVOLUTION ET CLASSEMENT MONDIAL	FACTEURS DE PROGRÈS (OBJECTIF ET QUESTION)
BÉNIN	2015: 44 2020: 54 Évolution du score : +9 Classement mondial 2020 : 117	ODD 6 : accès à une eau propre ODD 9 : utilisation de services électroniques de banque par les femmes ; perception de la qualité des routes par les femmes ODD 13 : les femmes dans le leadership en matière de changement climatique ; perception des politiques environnementales par les femmes ODD 17 : ventilation des statistiques
ARABIE SAOUDITE	2015: 56 2020: 64 Évolution du score : +9 Classement mondial 2020 : 92	ODD 1 : perception du revenu du ménage par les femmes ODD 6 : accès à une eau propre ; accès aux services d'assainissement ODD 7 : perception de la qualité de l'eau par les femmes ODD 8 : lois relatives à l'égalité sur le lieu de travail ; accès des femmes aux comptes en banque ODD 9 : accès des femmes à Internet ; perception de la qualité des routes par les femmes ODD 13 : les femmes dans le leadership en matière de changement climatique ODD 16 : accès des femmes à la justice ODD 17 : ventilation des statistiques
ARMÉNIE	2015: 67 2020: 74 Évolution du score : +8 Classement mondial 2020 : 45	ODD 1 : perception du revenu du ménage par les femmes ODD 5 : présence des femmes au parlement ODD 8 : accès des femmes aux comptes en banque ODD 9 : utilisation de services électroniques de banque par les femmes ODD 13 : les femmes dans le leadership en matière de changement climatique
NÉPAL	2015: 58 2020: 64 Évolution du score : +7 Classement mondial 2020 : 94	ODD 1 : droits fonciers des femmes ODD 5 : présence des femmes au parlement ODD 6 : accès aux services d'assainissement ODD 8 : lois relatives à l'égalité sur le lieu de travail ODD 17 : transparence des budgets nationaux
ÉGYPTE	2015: 57 2020: 62 Évolution du score : +6 Classement mondial 2020 : 96	ODD 5 : présence des femmes au parlement ; femmes à des fonctions ministérielles ODD 8 : lois relatives à l'égalité sur le lieu de travail ; accès des femmes aux comptes en banque ODD 9 : utilisation de services électroniques de banque par les femmes ; accès des femmes à Internet ODD 13 : les femmes dans le leadership en matière de changement climatique ODD 17 : ventilation des statistiques

PAYS	SCORE D'INDICE, ÉVOLUTION ET CLASSEMENT MONDIAL	FACTEURS DE PROGRÈS (OBJECTIF ET QUESTION)
MOLDAVIE	2015: 67 2020: 72 Évolution du score : +5 Classement mondial 2020 : 52	ODD 5 : femmes à des fonctions ministérielles ODD 8 : lois relatives à l'égalité sur le lieu de travail ; accès des femmes aux comptes en banque ODD 9 : utilisation de services électroniques de banque par les femmes ; perception de la qualité des routes par les femmes ODD 13 : les femmes dans le leadership en matière de changement climatique ODD 16 : accès des femmes à la justice ; femmes victimes d'homicide
TADJIKISTAN	2015: 61 2020: 66 Évolution du score : +5 Classement mondial 2020 : 82	ODD 3 : perception de la qualité des soins de santé par les femmes ODD 6 : perception de la qualité de l'eau par les femmes ODD 8 : accès des femmes aux comptes en banque ODD 9 : utilisation de services électroniques de banque par les femmes ODD 16 : accès des femmes à la justice
IRAK	2015: 46 2020: 51 Évolution du score : +5 Classement mondial 2020 : 122	ODD 6 : accès aux services d'assainissement ODD 8 : lois relatives à l'égalité sur le lieu de travail ; accès des femmes aux comptes en banque ODD 9 : utilisation de services électroniques de banque par les femmes ; accès des femmes à Internet ODD 17 : ventilation des statistiques
ÉMIRATS ARABES UNIS	2015: 71 2020: 76 Évolution du score : +5 Classement mondial 2020 : 42	ODD 5 : présence des femmes au parlement ODD 8 : lois relatives à l'égalité sur le lieu de travail ODD 9 : utilisation de services électroniques de banque par les femmes ODD 13 : les femmes dans le leadership en matière de changement climatique
SÉNÉGAL	2015: 50 2020: 55 Évolution du score : +5 Classement mondial 2020 : 113	ODD 3 : accès à la planification familiale ; perception de la qualité des soins de santé par les femmes ODD 8 : lois relatives à l'égalité sur le lieu de travail ; accès des femmes aux comptes en banque ODD 9 : utilisation de services électroniques de banque par les femmes ODD 13 : les femmes dans le leadership en matière de changement climatique ; perception des politiques environnementales par les femmes ; vulnérabilité climatique ODD 17 : ventilation des statistiques

Remarque : la différence entre le score de 2020 et le score de 2015 n'est pas toujours égale à la variation du score en raison des arrondis.

Source : Indice du Genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030.

NOTES DE FIN ET SOURCES

Avant-propos

- 1 Forum Génération Égalité, « Le Forum Génération Égalité se termine à Paris sur l'annonce d'engagements révolutionnaires et d'un plan d'accélération mondial pour faire progresser l'égalité de genre d'ici à 2026 », communiqué de presse. ONU Femmes, New York, 2 juillet 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://forum.generationequality.org/fr/node/179>
- 2 Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nations Unies, New York, 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://sdgs.un.org/fr/2030agenda>
- 3 ONU Femmes, « Quatrième Conférence mondiale sur les femmes ». Beijing, septembre 1995. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/fwcwn.html>

2. À propos de l'Indice du Genre dans les ODD 2022

- 4 Nations Unies, Programme 2030.
- 5 EM2030, Tirer parti des données pour atteindre l'égalité de genre – Présentation de l'Indice du Genre dans les ODD 2019 d'EM2030. Equal Measures 2030, Woking. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.equalmeasures2030.org/2019-sdg-gender-index-report/>
- 6 Eleni Papadimitriou et Giulio Caperna, JRC Statistical Audit of the Equal Measures 2030 SDG Gender Index. Centre commun de recherche, Commission européenne, Bruxelles, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.europa.eu/doi/10.2760/09421>

4. Un monde fracturé : la toile de fond de l'égalité de genre

- 7 Manisha Nair et le MaathRI Writing Group, « Reproductive Health Crisis During Waves One and Two of the COVID-19 Pandemic in India: Incidence and Deaths from Severe Maternal Complications in More Than 202,000 Hospital Births », eClinicalMedicine, vol. 39, no 101063. 1er septembre 2021. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.thelancet.com/journals/eclim/article/PIIS2589-5370\(21\)00343-6/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/eclim/article/PIIS2589-5370(21)00343-6/fulltext)
- 8 CEPALC, The Economic Autonomy of Women in a Sustainable Recovery with Equality, rapport spécial sur la pandémie de COVID-19, no 9. Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Santiago, 10 février 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://oig.cepal.org/sites/default/files/s2000739_en.pdf
- 9 Unité de politique et de stratégie présidentielles (Kenya) et Conseil de population, Promises to Keep: Impact of COVID-19 on Adolescents in Kenya. Unité de politique et de stratégie présidentielles et Conseil de population, Nairobi, 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://knowledgecommons.popcouncil.org/cgi/viewcontent.cgi?article=237&context=departments_sbsr-pgy&mc_cid=8d27443b6f&mc_eid=a25e001d8c
- 10 UNFPA, Impact of COVID-19 Pandemic on Family Planning and Ending Gender Based Violence, Female Genital Mutilation and Child Marriage. Fonds des Nations Unies pour la population, New York, 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/COVID19_impact_brief_for_UNFPA_24_April_2020_1.pdf
- 11 Oxfam International, The Ignored Pandemic: The Dual Crises of Gender-Based Violence and COVID-19. Oxfam International, Oxford, novembre 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/bp-ignored-pandemic-251121-en.pdf>
- 12 IRC, What Happened? How the Humanitarian Response to COVID-19 Failed to Protect Women and Girls. Comité international de secours, New York, octobre 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.rescue.org/sites/default/files/document/5281/ircwpecovidreportv7.pdf>
- 13 Banque mondiale, Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée – Revers de fortune. Banque mondiale, Washington, D.C., 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34496/211602ovFR.pdf>

- 14 Fonds monétaire international, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.imf.org/external/datamapper/NGDP_RPCH@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD
- 15 ONU Femmes et Women Count, Global Gender Response Tracker: Monitoring How Women's Needs are Being Met by Pandemic Responses. ONU Femmes, New York, 11 mai 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unwomen.org/resources/women-have-been-hit-hard-pandemic-how-government-response-measuring>
- 16 UNU-WIDER, Trends in Global Inequality: A Comprehensive Approach. Université des Nations Unies, Helsinki, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.wider.unu.edu/publication/trends-global-inequality-%E2%80%93-comprehensive-approach>
- 17 Marian Knight et al. (eds), Saving Lives, Improving Mothers' Care: Lessons Learned to Inform Maternity Care from the UK and Ireland, Confidential Enquiries into Maternal Deaths and Morbidity 2015–17. Unité de recherche épidémiologique en santé périnatale de l'université d'Oxford, Oxford, novembre 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.npeu.ox.ac.uk/assets/downloads/mbrace-uk/reports/MBRRACE-UK%20Maternal%20Report%202019%20-%20WEB%20VERSION.pdf>
- 18 NIH, « NIH-Funded Study Highlights Stark Racial Disparities in Maternal Deaths », communiqué. National Institutes of Health, Bethesda, 12 août 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.nih.gov/news-events/news-releases/nih-funded-study-highlights-stark-racial-disparities-maternal-deaths>
- 19 ONU Femmes, From Insights to Action. ONU Femmes, New York, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/Gender-equality-in-the-wake-of-COVID-19-en.pdf>
- 20 IDAC, « A Web of Insecurity: Gendered Risks and Vulnerabilities for Children on the Move During the COVID-19 Pandemic », dossier d'information no 1 de l'IDAC. International Data Alliance for Children on the Move, New York, avril 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unicef.org/resources/a-web-of-insecurity-gendered-risks-vulnerabilities-children-on-the-move-covid-19/>
- 21 Mathieu Boniol et al., « Gender Equity in the Health Workforce: Analysis of 104 Countries », document de travail sur les personnels de santé. Organisation mondiale de la santé, Genève, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/311314/WHO-HIS-HWF-Gender-WP1-2019.1-eng.pdf?ua=1>
- 22 OCDE, Contribution of Migrant Doctors and Nurses to Tackling COVID-19 Crisis in OECD Countries. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=132_132856-kmg6jh3kvd&title=Contribution-of-migrant-doctors-and-nurses-to-tackling-COVID-19-crisis-in-OECD-countries
- 23 <https://d4bl.org/>
- 24 <https://nationalequityatlas.org/lab>
- 25 Alex Cobham, The Uncounted. Wiley & Sons, Oxford, 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://www.wiley-vch.de/en?option=com_eshop&view=product&isbn=9781509536016
- 26 Bernadette Resurrección, « Gender, Climate Change and Disasters: Vulnerabilities, Responses and Imagining a More Caring and Better World », note d'information présentée à l'occasion de la réunion du groupe d'experts Achieving Gender Equality and the Empowerment of Women and Girls in the Context of Climate Change, Environmental and Disaster Risk Reduction Policies and Programmes. ONU Femmes, New York, 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/66/EGM/Background%20Papers/Bernadette%20RESURRECCION_CSW66%20Background%20Paper.pdf
- 27 Bernadette Resurrección et al., « Gender-Transformative Climate Change Adaptation: Advancing Social Equity », note d'information présentée à l'occasion du rapport 2019 de la Global Commission on Adaptation. Global Commission on Adaptation, Rotterdam et Washington D.C., 18 novembre 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.semanticscholar.org/paper/Gender-transformative-climate-change-adaptation%3A-Resurrecci%C3%B3n-Mcmullen/b4233e3a5a1448e11c8bcac30fc85268e9fb7f57>
- 28 Resurrección et al., « Gender-Transformative Climate Change Adaptation ». 2019.
- 29 Itzá Castañeda Camey et al. (eds), Liens entre la violence basée sur le genre et l'environnement. Union internationale pour la conservation de la nature, Gland, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-002-fr.pdf>
- 30 Women Deliver, The Link Between Climate Change and Sexual and Reproductive Health: An Evidence Review. Women Deliver, New York, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://womendeliver.org/wp-content/uploads/2021/02/Climate-Change-Report.pdf>
- 31 ONU Femmes, « Measuring the Nexus Between Gender Equality and Women's Empowerment and the Environment, Including Climate Change and Disaster Risk Reduction », note d'information présentée à l'occasion de la réunion du groupe d'experts Achieving Gender Equality and the Empowerment of Women and Girls in the Context of Climate Change, Environmental and Disaster Risk Reduction Policies and Programmes. ONU Femmes, New York, 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/66/EGM/Info%20Papers/UN%20Women_CS66%20Informational%20Paper.pdf

- 32 Resurrección, « Gender, Climate Change and Disasters ». 2021.
- 33 ONU Femmes, « Measuring the Nexus ». 2021.
- 34 Agnieszka Graff et Elżbieta Korolczuk, *Anti-Gender Politics in the Populist Movement*. Taylor & Francis, Londres, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://library.oapen.org/handle/20.500.12657/50542>
- 35 Jelena Cupać et Irem Ebeturk, « Backlash Advocacy and NGO Polarization Over Women's Rights in the United Nations ». International Affairs, vol. 97, n° 4, juillet 2021, p. 1 183-1 201. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1093/ia/iab069>
- 36 UNESCO, *The Journey Towards Comprehensive Sexuality Education: Global Status Report*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/The%20journey%20towards%20comprehensive%20sexuality%20education%20-%20Global%20status%20report.pdf>
- 37 Fiona Bloomer, Claire Pierson et Sylvia Estrada-Claudio, *Reimagining Global Abortion Politics: A Social Justice Perspective*. Policy Press, Bristol, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/09593535211032054?journalCode=fapa>
- 38 Human Rights Watch, « #OUTLAWED: The Love That Dare Not Speak Its Name ». Human Rights Watch, New York, non daté. Disponible à l'adresse suivante : http://internap.hrw.org/features/features/lgbt_laws/
- 39 Emily Newburger/HLS News Staff, « Conservative Backlash Threatens Global Gender Justice Efforts ». Harvard Law Today, 7 décembre 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://today.law.harvard.edu/conservative-backlash-threatens-global-gender-justice-efforts/>
- 40 Victor Araújo et Malu A.C. Gatto, « Can Conservatism Make Women More Vulnerable to Violence? ». Comparative Political Studies, vol. 55, n° 1, 2022, p. 122-153. Disponible à l'adresse suivante : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/00104140211024313>
- 41 Katrine Fangen et Inger Skjelsbæk, « Editorial: Special Issue on Gender and the Far Right ». Politics, Religion & Ideology, vol. 21, no 4, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21567689.2020.1851866>
- 42 Eszter Kováts, « Post-Socialist Conditions and the Orbán Government's Gender Politics Between 2010 and 2019 in Hungary ». Right-Wing Populism and Gender, repris par Gabriele Dietze et Julia Roth, Transcript Verlag, Bielefeld, 2020, p. 75-100. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9783839449806-005/html>
- 43 Lia Zanotta Machado, « From the Time of Rights to the Time of Intolerance: The Neoconservative Movement and the Impact of the Bolsonaro Government, Challenges for Brazilian Anthropology ». Vibrant: Virtual Brazilian Anthropology, vol. 7, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.scielo.br/j/vba/Hg7whn7MnSjKx9yykr7GDxm/?format=pdf&lang=en>
- 44 Elżbieta Korolczuk, « The Fight Against 'Gender' and 'LGBT Ideology': New Developments in Poland ». European Journal of Politics and Gender, vol. 3, no 1, février 2020, p. 165-167. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ingentaconnect.com/content/bup/ejgp/2020/00000003/00000001/art00010>
- 45 Carola Cerami, « Turkey, Europe and Women's Rights: The Controversial Debate on the Istanbul Convention ». Nuovi Autoritarismi e Democrazie: Diritto, Istituzioni, Società, vol. 3, no 1, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://riviste.unimi.it/index.php/NAD/article/view/15644>
- 46 Joyce Marie Mushaben, « Misrepresenting America's Women: Trump's Three-pronged Attack on Gender Equality ». Femina Politica – Zeitschrift für feministische Politikwissenschaft, vol. 26, no 2, 2017, p. 147-152. Disponible à l'adresse suivante : <https://elibrary.utb.de/doi/pdf/10.3224/feminapolitica.v26i2.13>
- 47 Matthew Day, « Viktor Orban Moves to Ban Gender Studies Courses at University in Dangerous Precedent for Hungary ». The Telegraph, 13 août 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.telegraph.co.uk/news/2018/08/13/viktor-orban-moves-ban-gender-studies-courses-university-dangerous/>
- 48 Kováts, « Post-Socialist Conditions ». 2020.
- 49 Biden Harris Democrats, « The Biden Agenda for Women ». Biden Harris Democrats, Washington D.C., non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://joebiden.com/womens-agenda/>
- 50 Council on Foreign Relations, « The Biden Administration Agenda on Global Women's Issues », communiqué. Council on Foreign Relations, New York, 8 mars 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cfr.org/event/biden-administration-agenda-global-womens-issues>
- 51 Buenos Aires Times, « President Fernández Hails Abortion Law Before Equality Summit ». Buenos Aires Times, 30 juin 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.batimes.com.ar/news/argentina/president-fernandez-hails-abortion-law-before-equality-summit.phtml>
- 52 Wade Jacoby et Jonathan Hopkin, « From Lever to Club? Conditionality in the European Union During the Financial Crisis ». Journal of European Public Policy, vol. 27, no 8, 2020, p. 1 157-1 177. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13501763.2019.1703791>
- 53 Ana Luíza Matos de Oliveira et Magali N. Alloatti, « Gendering the Crisis: Austerity and the Covid-19 Pandemic in Brazil ». Economia Política, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1007/s40888-021-00243-7>
- 54 ActionAid International, « COVID-19 Crisis: IMF Told Countries Facing Critical Health Worker Shortages to Cut Public Sector Wages », communiqué. ActionAid International et l'Internationale des Services Publics, Johannesburg, 22 juin 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://actionaid.org/news/2020/covid-19-crisis-imf-told-countries-facing-critical-health-worker-shortages-cut-public>
- 55 Daniel Shaviro, *Do Deficits Matter?* University of Chicago Press, Chicago, 1997. Disponible à l'adresse suivante : <https://press.uchicago.edu/Misc/Chicago/751120.html>
- 56 OCDE, « Job retention schemes during the COVID-19 lockdown and beyond ». OCDE, octobre 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/job-retention-schemes-during-the-covid-19-lockdown-and-beyond-0853ba1d/>
- 57 Oxfam, « IMF Paves Way for New Era of Austerity Post-COVID-19 », communiqué. Oxfam International, Ottawa, 12 octobre 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oxfam.org/en/press-releases/imf-paves-way-new-era-austerity-post-covid-19>
- 58 Pablo Iturralde, « The IMF's Role in the Devastating Impacts of COVID-19: The Case of Ecuador », analyse externe. The Bretton Woods Project, Londres, 16 juillet 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.brettonwoodsproject.org/2020/07/the-imfs-role-in-the-devastating-impacts-of-covid-19-the-case-of-ecuador/>
- 59 Leticia Cuéllar et al., « Excess Deaths Reveal Unequal Impact of COVID-19 in Ecuador ». BMJ Global Health, vol. 6, no e006446, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/e006446.full.pdf>
- 60 Grazielle David, « The Impacts of IMF-Backed Austerity on Women's Rights in Brazil », analyse externe. The Bretton Woods Project, Londres, 29 mars 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.brettonwoodsproject.org/2018/03/impacts-imf-backed-austerity-womens-rights-brazil/>
- 61 David, « The impacts of IMF-backed austerity on women's rights in Brazil ». 2018.
- 62 Matos de Oliveira et Alloatti, « Gendering the Crisis ». 2021.
- 63 The Trussell Trust, State of Hunger: Building the Evidence on Poverty, Destitution, and Food Insecurity in the UK. The Trussell Trust, Londres, mai 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.trusselltrust.org/wp-content/uploads/sites/2/2021/06/State-of-Hunger_Exec-Summary.pdf
- 64 Université de Loughborough, « Dramatic Rise in Child Poverty in the Last Five Years – New Report », communiqué. Université de Loughborough, Loughborough, 19 mai 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.lboro.ac.uk/news-events/news/2021/may/dramatic-rise-in-child-poverty/>
- 65 Jane Krishnadas et Sophia Hayat Taha, « Domestic Violence Through the Window of the COVID-19 Lockdown: A Public Crisis Embodied/Exposed in the Private/Domestic sphere ». Journal of Global Faultlines, vol. 7, no 1, juin-août 2020, p. 46-58. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.jstor.org/stable/pdf/10.13169/globfaul.7.1.0046.pdf?refreqid=excelsior%3Aa35581e682e8b2233cbcebde73cb0b5a>
- 66 One Campaign, « New Global Target Could End the Pandemic in a Year, But Only with Urgent Action », article de blog. One Campaign, Washington D.C., 21 septembre 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.one.org/africa/blog/covid-vaccine-targets-urgent-action/>
- 67 Noah Diffenbaugh et Marshall Burke, « Global Warming has Increased Global Economic Inequality ». PNAS, vol. 116, n° 20, 14 mai 2019, p. 9 808-9 813. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1073/pnas.1816020116>
- 68 Jocelyn Timperley, « The Broken \$100-Billion Promise of Climate Finance – And How to Fix It », reportage. Nature, 20 octobre 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.nature.com/articles/d41586-021-02846-3>
- 69 Somini Sengupta et Lisa Friedman, « Pandemic Complicates Preparations for COP26 Climate Summit ». New York Times, 13 novembre 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.nytimes.com/2021/10/05/climate/cop26-glasgow-climate-covid.html>
- 70 Ian Mitchell, Sam Hughes et Rachael Calleja, « QuODA 2021: Aid Effectiveness Isn't Dead Yet », article de blog. Center for Global Development, Washington D.C., 24 mai 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cgdev.org/blog/quoda-2021-aid-effectiveness-isnt-dead-yet>
- 71 Mitchell et al., « QuODA 2021 ». 2021.
- 72 Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC). Voir https://www.wto.org/french/tratop_f/trips_f.htm. Voir aussi : OMC, « Le Conseil des ADPIC continuera d'examiner la dérogation temporaire en matière de propriété intellectuelle ; une proposition révisée est attendue en mai », communiqué. 30 avril 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.wto.org/french/news_f/news21_f/trip_30apr21_f.htm
- 73 Internationale des services publics et Alliance mondiale pour la justice fiscale, Justice fiscale : état des lieux 2021. Tax Justice Network, Bristol, 16 novembre 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://taxjustice.net/reports/the-state-of-tax-justice-2021/>

5. Plan d'action pour le changement : six recommandations en vue d'accélérer les progrès réalisés en matière d'égalité de genre d'ici à 2030

- 74 Internationale des services publics et Alliance mondiale pour la justice fiscale, Justice fiscale : état des lieux 2021. 2021.
- 75 Nana Ama Sarfo, « The Long Road to a New U.N. Tax Convention ». Forbes, 5 avril 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.forbes.com/sites/taxnotes/2021/04/05/the-long-road-to-a-new-un-tax-convention/?sh=44d8d8595f3b>
- 76 Expert Working Group on Global Public Investment, « Global Public Investment: A Transformation in International Cooperation ». Equal International, Horsham, non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://globalpublicinvestment.org/>
- 77 Bonnie Chiu, « Over \$40 Billion Pledged to Advance Gender Equality During the Generation Equality Forum ». Forbes, 3 juillet 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.forbes.com/sites/bonniechiu/2021/07/03/over-40-billion-pledged-to-advance-gender-equality-during-the-generation-equality-forum/?sh=3e6c0715327e>
- 78 Gayle Tzemach Lemmon et Rachel Vogelstein, Building Inclusive Economies: How Women's Economic Advancement Promotes Sustainable Growth. Council on Foreign Relations, New York, 2017. Disponible à l'adresse suivante : https://cdn.cfr.org/sites/default/files/report_pdf/Discussion_Paper_Lemmon_Vogelstein_Women_Economies_OR.pdf
- 79 Groupe de la Banque mondiale, Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2021, p. 21. Banque mondiale, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/35094/211652FR.pdf?sequence=10>
- 80 Partenariat de Biarritz pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Recommandations du Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes en vue de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des filles et des femmes et Appel à l'Action. MEAE 2019 Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international, Biarritz, 2019, p. 4. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/05/5bec562c54eeb77ffdea730ccc35152dac29d205.pdf>
- 81 Bina Agarwal, Pervesh Anthwal et Malvika Mahesh, « How Many and Which Women Own Land in India? Inter-Gender and Intra-Gender Gaps ». Journal of Development Studies, vol. 57, n° 11, 2021, p. 1 807-1 829. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1080/00220388.2021.1887478>
- 82 Union interparlementaire via la Banque mondiale, « Proportion of Seats Held by Women in National Parliaments (%): Senegal », banque de données. Banque mondiale, Washington D.C., non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.worldbank.org/indicator/SG.GEN.PARL.ZS?locations=SN>
- 83 EM2030, « Simply Changing the Law Will Not End Child Marriage, it is Critical to Ensure that the Law is Being Effectively Implemented' Misiyah, Director of Institut KAPAL Perempuan ». EM2030, Woking, non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.equalmeasures2030.org/story/simply-changing-the-law-will-not-end-child-marriage-it-is-critical-to-ensure-that-the-law-is-being-effectively-implemented-misiyah-director-of-institut-kapal-perempuan/>
- 84 Les autres sont la Guyane française, le Guyana et l'Uruguay, voir <https://maps.reproductiverights.org/worldabortionlaws>
- 85 Voir : <https://www.argentina.gob.ar/noticias/ley-no-27610-acceso-la-interrupcion-voluntaria-del-embarazo-ive-obligatoria-de-brindar>
- 86 Vincent Tang, et al., Inégalités femmes-hommes et COVID-19 : politiques et institutions pour atténuer la crise, série spéciale sur la COVID-19. Fonds monétaire international, ONU Femmes, Programme des Nations Unies pour le développement, Washington DC, 28 juillet 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/covid19-special-notes/French/fr-special-series-on-covid-19-gender-equality-and-covid-19.ashx>
- 87 Shahra Razavi, et al., Conséquences de la mondialisation sur les questions de genre : Emploi et protection sociale. Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Genève, mars 2012. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/\(httpAuxPages\)/6E16D1DC33F5D82BC12579D000478859/\\$file/Dfidporciento20paper.pdf](https://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/(httpAuxPages)/6E16D1DC33F5D82BC12579D000478859/$file/Dfidporciento20paper.pdf)
- 88 OIT, Prendre soin d'autrui : Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent. Organisation internationale du travail, Genève, 2018. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_712833/lang--fr/index.htm
- 89 Vincent Tang, et al., Inégalités femmes-hommes et COVID-19. 2021.
- 90 GTZ, « Why Care About Taxation and Gender Equality? ». Agence de coopération internationale allemande pour le développement, Eschborn, non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/dac/gender-development/44896295.pdf>
- 91 Jerome De Henau et Diane Perrons, « Investing in the Care Economy to Boost Employment and Gender Equality », note d'information. Women's Budget Group, Londres, non daté. Disponible à l'adresse suivante : https://wbg.org.uk/wp-content/uploads/2016/03/De_Henau_Perrons_WBG_CareEconomy_ITUC_briefing_final.pdf
- 92 Anna Coote, « Investment in Public Services is an Investment in Social Infrastructure ». NEF Blog, New Economics Foundation, Londres, 20 mai 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://neweconomics.org/2019/05/investment-in-public-services-is-an-investment-in-social-infrastructure>
- 93 EIGE, « France ». Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, Vilnius, non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/countries/france>
- 94 Grace Jennings-Edquist et Emilia Reyes, « Good Practice Case Study: Equidad de Género and Gender-Responsive Budgeting in Mexico ». Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF), Genève, non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://peacewomen.org/sites/default/files/Case%20Study%20Mexico.pdf>
- 95 Lekha Chakraborty, « A Case Study of Gender Responsive Budgeting in India ». Commonwealth Secretariat, Londres, 2013. Disponible à l'adresse suivante : https://consultations.worldbank.org/sites/default/files/consultation-template/update-world-bank-group-gender-strategy-consultations/submissions/grb_papers_india_updf_final.pdf
- 96 Kaniz Siddique, « A Case Study of Gender Responsive Budgeting in India ». Commonwealth Secretariat, Londres, 2013. Disponible à l'adresse suivante : https://consultations.worldbank.org/sites/default/files/consultation-template/update-world-bnk-group-gender-strategy-consultations/submissions/grb_papers_bangladesh_updf_final.pdf
- 97 Gouvernement du Canada, loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes, L.C. 2018, ch. 27, art. 314. Gouvernement du Canada, Ottawa, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://laws-lois.justice.gc.ca/frac/lois/C-17.2/page-1.html>
- 98 Isabel Ortiz, Matthew Cummins et Kalaivani Karunanethy, Espace budgétaire pour la protection sociale et les ODD : Possibilités d'extension des investissements sociaux dans 187 pays, document de travail 048 sur l'extension de la sécurité sociale. Organisation internationale du travail, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ONU Femmes, Genève, 2017. Disponible à l'adresse suivante : https://ilo.primo.exlibrisgroup.com/discovery/fulldisplay/alma994961791002676/41ILO_INST:41ILO_V2
- 99 GTZ, « Why Care About Taxation and Gender Equality? ». Non daté.
- 100 Internationale des services publics et Alliance mondiale pour la justice fiscale, Justice fiscale : état des lieux 2021. 2021.
- 101 Fadekemi Abiru, « Africa's Lost Decade ». The Republic, 25 septembre 2018. Disponible à l'adresse suivante : https://republic.com.ng/augustseptember-2018/africas-lost-decade/?__cf_chl_f_tk=4TjAaTp6kqbpKsy1pC4YuBu9BTRAboqYe4YGIszkCiU-1642517306-0-gaNgGzNCD0
- 102 Alex Njeru, « Kenya: Chuka Market Gets Creche for Traders' Babies ». Daily Nation, 8 septembre 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://allafrica.com/stories/202009080250.html>
- 103 Nawi – Afrifem Macroeconomics Collective, « Portal ». The Nawi Collective, Nairobi, non daté. Disponible à l'adresse suivante : www.nawi.africa/portal/?thematic_area=womens-labour&country
- 104 Minna Cowper-Coles, « Women Political Leaders: The Impact of Gender on Democracy ». Westminster Foundation for Democracy et Global Institute for Women's Leadership au King's College London, Londres, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.kcl.ac.uk/giwl/assets/women-political-leaders.pdf>
- 105 WPL, « The Reykjavík Index for Leadership ». Women Political Leaders, Reykjavík, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.womenpoliticalleaders.org/reykjavik-index-leadership/>
- 106 Elizabeth Hyde, Margaret E Greene et Gary L Darmstadt, « Time Poverty: Obstacle to Women's Human Rights, Health and Sustainable Development », Journal of Global Health, vol. 10, n° 2 - 020313, décembre 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.7189/jogh.10.020313>
- 107 Mona Lena Krook et Juliana Restrepo Sanín, « The Cost of Doing Politics? Analyzing Violence and Harassment of Female Politicians ». Perspectives on Politics vol. 18, n° 3, septembre 2020, p. 740-755. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1017/S1537592719001397>
- 108 Cowper-Coles, Women Political Leaders, 2020.
- 109 Actualités des Nations Unies sur les changements climatiques, La Surreprésentation des hommes persiste dans le processus climatique des Nations Unies, communiqué de presse. Nations Unies, Changements climatiques, Bonn, 12 octobre 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/fr/news/la-surrepresentation-des-hommes-persiste-dans-le-processus-climatique-des-nations-unies>
- 110 Sarah Mongourdin-Denoix, « French Law to Increase Number of Women Directors », communiqué de presse. Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Dublin, 13 avril 2011. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.eurofound.europa.eu/publications/article/2011/french-law-to-increase-number-of-women-directors>
- 111 UIP, « Parlements : Kenya ». Union interparlementaire, Genève, non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ipu.org/fr/parliament/KE/Kenya>
- 112 Lori Beaman, Esther Duflo, Rohini Pande et Petia Topalova, « Female Leadership Raises Aspirations and Educational Attainment for Girls: A Policy Experiment in India ». Science, vol. 335, n° 6068, 2012, p. 582-586. Disponible à l'adresse suivante : <https://gap.hks.harvard.edu/female-leadership-raises-aspirations-and-educational-attainment-girls-policy-experiment-india>

- 113 Oxfam, Le Leadership transformateur pour les droits des femmes : Un guide d'Oxfam. Oxfam, Oxford, 2014. Disponible à l'adresse suivante : <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/10546/317242/3/ml-transformative-leadership-womens-rights-220514-fr.pdf>
- 114 Women Count, « Afghanistan ». ONU Femmes, New York, non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unwomen.org/country/afghanistan>
- 115 Les données concernant le pourcentage de sièges parlementaires occupés par des femmes, citées ici, sont plus récentes que celles qui figurent dans l'Indice et ne concernent que la Chambre basse. Ces données proviennent des mises à jour mensuelles fournies par l'Union Interparlementaire (UIP). Les données de novembre 2021 sont disponibles à l'adresse suivante : <https://data.ipu.org/women-ranking?month=11&year=2021>
- 116 UIP Parline, « Classement mensuel des femmes dans les parlements nationaux ». Union interparlementaire, Genève, octobre 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.ipu.org/fr/women-ranking?month=10&year=2020>
- 117 Voir : Women's Financial Inclusion Data - Data2X
- 118 OCDE. « Donor support to southern women's rights organizations ». Organisation de coopération et de développement économiques. Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (GenderNet), Paris, 2016, p. 5. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/dac/gender-development/OECD-report-on-womens-rights-organizations.pdf>
- 119 CIVICUS. « Civic space on a downward spiral » dans « People power under attack 2020 ». CIVICUS Monitor, Johannesburg, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://findings2020.monitor.civicus.org/downward-spiral.html# covid-19>
- 120 HRW. « COVID-19 triggers wave of free speech abuse ». Human Rights Watch, New York, non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://features.hrw.org/features/features/covid/index.html>
- 121 AWID, Grands espoirs et fortes attentes : Recommandations du mouvement féministe au Fonds Égalité. Association pour les droits des femmes dans le développement, Toronto, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.awid.org/fr/publications/grands-espoirs-et-fortes-attentes-en-matiere-de-ressources-pour-les-mouvements>
- 122 Mama Cash, « Resourcing Feminist Activism: What We've Learned from Mama Cash's Grant Applications 2016 to 2018 ». Mama Cash, Amsterdam, 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://www.mamacash.org/media/publications/mama_cash_loi_data_infographic.pdf
- 123 AWID, « Watering the Leaves, Starving the Roots ». Association for Women's Rights in Development, Toronto, 2013. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.awid.org/publications/watering-leaves-starving-roots>
- 124 Hakima Abbas et Cindy Clark, « Want Gender Equality? Then Fund the Real Change-Makers Feminist Movements ». Open Democracy, 50.50, Analyse, 2 juillet 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.opendemocracy.net/en/5050/want-gender-equality-then-fund-real-change-makers-feminist-movements/>
- 125 Hakima Abbas, « The Dire State of Funding for Black Feminist Movements – and What Donors Can Do About It », Human Rights Funders Network, 23 août 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.hrfn.org/community-voices/the-dire-state-of-funding-for-black-feminist-movements-and-what-donors-can-do-about-it/>
- 126 Fondation Ford, « Ford Foundation Supports Launch of First Global Fund Addressing Key Issues Facing Black Women », communiqué de presse. New York, 25 mars 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fordfoundation.org/the-latest/news/ford-foundation-supports-launch-of-first-global-fund-addressing-key-issues-facing-black-women/>
- 127 Gouvernement du Canada, Partenariat pour financer l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles dans les pays en développement. Ottawa, 25 mai 2018. Disponible à l'adresse suivante : https://www.international.gc.ca/gac-amc/campaign-campagne/gender_equality-equalite_des_genres/index.aspx?lang=fra
- 128 SPSSI, « Beyond the Human Rights Rhetoric on 'Leaving No One Behind': Integrating the Elimination of Systemic Racism, and Racial and Ethnic Discrimination, into the Implementation of the SDGs », déclaration à l'occasion du 75e anniversaire des Nations Unies, siège des Nations Unies, Society for the Psychological Study of Social Issues, New York, 21 septembre 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.spssi.org/index.cfm?fuseaction=Page.ViewPage&PageID=2609>
- 129 FRIDA, Le Fonds des jeunes féministes et le Programme d'activisme des jeunes féministes de l'Association pour les droits des femmes dans le développement, Courageuses, créatives, résilientes : Les Organisations de jeunes féministes dans le monde. Flexibilité, Ressources, Inclusivité, Diversité, Action, 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.awid.org/fr/publications/courageuses-creatives-resilientes-les-organisations-de-jeunes-feministes-dans-le-monde>.
- 130 Serap Altinisik, « Women's Rights: At This Pace, It Will Take Us Nearly a Century to Reach Equality ». CIVICUS, Johannesburg, 12 mars 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.civicus.org/index.php/media-resources/news/interviews/4332-women-s-rights-at-this-pace-it-will-take-us-nearly-a-century-to-reach-equality>.
- 131 UNESCO, #SonÉducationNotreAvenir : continuer d'inclure les filles pendant et après la crise de la COVID-19 ; derniers faits sur l'égalité des genres dans l'éducation. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris, 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375707_fra.
- 132 UNESCO, #SonÉducationNotreAvenir. 2021.
- 133 UNESCO, #SonÉducationNotreAvenir. 2021.
- 134 Filles, Pas Épouses, Une décennie de progrès : Dix ans de Filles, Pas Épouses et du Partenariat mondial pour la fin du mariage des enfants. Filles, Pas Épouses, Londres, août 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fillessespouses.org/apprentissage-ressources/centre-de-ressources/une-decennie-de-progres-dix-ans-de-filles-pas-epouses-et-du-partenariat-mondial-pour-la-fin-du-mariage-des-enfants/?ga=2.100970049.1744062362.1643970514-39943460.1643268705>.
- 135 UNICEF, « COVID-19, A Threat to Progress Against Child Marriage ». Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York, mars 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unicef.org/resources/covid-19-a-threat-to-progress-against-child-marriage/>.
- 136 Dans une quarantaine de pays africains, plus de 50 % de la population a moins de 20 ans. En revanche, dans 30 pays plus riches, moins de 20 % de la population a moins de 20 ans. Voir : Tariq Khokhar, « Graphique : Les populations les plus jeunes sont en Afrique ». Banque mondiale Blogs, 11 juillet 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/graphique-les-populations-les-plus-jeunes-sont-en-afrigue>

Annexe 3

- 137 Rutgers, « Rutgers Study: COVID-19 Measures have Huge Impact on all Aspects of Young People's Lives », communiqué de presse. Rutgers, Utrecht, 2 avril 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://rutgersinternational.news/rutgers-study-covid-19-measures-have-huge-impact-on-all-aspects-of-young-peoples-lives/?destination=node/623>
- 138 Manisha Nair, et al., « Reproductive Health Crisis During Waves One and Two of the COVID-19 Pandemic in India », eClinical Medicine (2021).
- 139 OIT, « Bâtir un avenir plus équitable : les droits des femmes à travailler et en milieu professionnel au cœur de la reprise post-COVID », note d'orientation. Organisation internationale du travail, Genève, juillet 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/gender/Informationresources/Publications/WCMS_814505/lang--fr/index.htm
- 140 CEPALC, « The Economic Autonomy of Women » (2021).
- 141 Unité de politique et de stratégie présidentielles (Kenya) et Conseil de la population, « Promises to Keep » (2021).
- 142 UNESCO, #SonÉducationNotreAvenir (2021).
- 143 Oxfam International, L'Autre Pandémie (2021).
- 144 École de santé publique Mailman, « Missing in Action: COVID-19 Response Funding for Gender-Based Violence (GBV) and Sexual and Reproductive Health (SRHR) in Five Countries ». Columbia University, New York, 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.publichealth.columbia.edu/sites/default/files/multi-country_funding_2-pager_9_april_2021.pdf
- 145 IRC, « What Happened? » (2020).
- 146 UNICEF, « COVID-19: Are Children Able to Continue Learning During School Closures? », Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York, août 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unicef.org/resources/remote-learning-reachability-factsheet/>
- 147 Mobile for Development, « The Mobile Gender Gap Report 2021 ». Global System for Mobile Communications, Londres, juin 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.gsma.com/r/gender-gap/>

À PROPOS D'EM2030

Equal Measures 2030 est une collaboration de personnalités nationales, régionales et mondiales issues de réseaux féministes, de la société civile, du développement international et du secteur privé. Nous établissons des liens entre les informations et les données probantes, d'une part, et le plaidoyer et l'action en faveur de l'égalité de genre, d'autre part, afin de transformer la vie des femmes et des filles et de parvenir à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Ce partenariat est un effort conjoint des principales organisations régionales et mondiales de la société civile et des secteurs du développement et privé, à savoir : le Réseau de développement et de communication des femmes africaines (FEMNET), l'Asian-Pacific Resource and Research Centre for Women (ARROW), la fondation Bill et Melinda Gates, le Comité d'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits des femmes (CLADEM), Data2X, la campagne ONE, Plan International, la fondation Tableau et Women Deliver.



NOUS CONTACTER

Nous suivre sur Twitter : @Equal2030

Nous suivre sur Facebook : @Equal2030

Nous suivre sur Instagram : @Equal2030

Nous envoyer un courrier électronique :

info@equalmeasures2030.org

EQUAL MEASURES 2030

(basé au siège de Plan International,
à la date de publication)

Dukes Court, Block A, Duke Street, Woking,
Surrey GU21 5BH, Royaume-Uni

CONSULTER NOTRE SITE INTERNET ET NOTRE PLATEFORME DE DONNÉES :

www.equalmeasures2030.org

<https://www.equalmeasures2030.org/data-hub/>

